

Tour de France : des traces de corticoïdes dans le peloton

UNE ENQUÊTE du Monde permet d'établir que plusieurs coureurs du 86^e Tour de France, dont le maillot jaune Lance Armstrong (US Postal), ont eu recours aux corticoïdes, ces produits interdits à la consommation des sportifs sans prescription médicale. Les analyses d'urines pratiquées sur les athlètes aux arrivées d'étapes révèlent, au terme d'un protocole de recherche entré récemment en vigueur, une consommation - plus ou moins importante, parfois très faible, notamment chez Lance Armstrong, selon les traces laissées par les examens - de ces substances. Dans un entretien publié, mardi 20 juillet, par le quotidien *L'Equipe*, le coureur américain affirme qu'il n'a jamais eu recours à ces produits et ne possède aucun certificat médical autorisant leur consommation.

Lire pages 20 et 21

HLM de Paris : ce que Jean Tiberi a dit au juge

● Le maire de Paris a été entendu, lundi, pendant six heures par le juge Eric Halphen chargé de l'enquête sur l'affaire des HLM de la ville ● Il a contesté point par point les accusations du magistrat ● « Le Monde » révèle les moments-clés de ce face-à-face tendu

MIS EN EXAMEN le 28 juin pour « complicité de trafic d'influences » par le juge d'instruction Eric Halphen, dans l'affaire des HLM de Paris, Jean Tiberi a été interrogé, lundi 19 juillet, par le magistrat. Six heures et demie durant, le maire de Paris a contesté point par point les présomptions avancées par le juge et a conclu son audition en ces termes : « Je considère ma mise en examen comme incompréhensible, injustifiée et injuste. » Président du conseil d'administration de l'office qui gère les HLM de la capitale - l'OPAC -, M. Tiberi est soupçonné d'avoir toléré, sinon favorisé, la mise en place d'un système de fraudes organisé dans l'attribution de ses marchés. *Le Monde* fait le récit du face-à-face tendu, parfois électrique, qui a opposé le juge et le maire de Paris.

Les défenseurs du maire de Paris, M^{es} Thierry Herzog et Marie-Hélène Antonini, estiment avoir marqué des points au cours



de ce premier interrogatoire. Ils entendent démontrer que M. Tiberi n'était nullement informé d'« irrégularités » dans l'attribution des marchés de l'OPAC et ne pouvait en conséquence s'y opposer. « Tant que l'information judiciaire n'est pas achevée, je considère que les anomalies ne sont pas établies », a-t-il déclaré au juge, précisant : « Même si ces faits étaient établis, je ne me considérerais ni comme responsable ni comme complice. » Questionné sur ses revenus personnels, M. Tiberi a justifié des versements mensuels provenant du RPR par des « frais de représentation et de secrétariat » alloués aux députés. Interrogé sur un versement de 500 000 francs sur son compte en 1993, le maire de Paris devait adresser au juge les documents attestant qu'il s'agissait du produit de la vente d'un appartement en Corse.

Lire page 6



LES SÉRIES DE L'ÉTÉ Les génies du christianisme

8. Luther sans indulgences

Il s'appelle Martin Luther et ses sermons font trembler l'Europe. Ses écrits sont passés par le feu. Il est déchu de ses droits. Et pour cause : Luther part en guerre contre le poison spirituel que sont les indulgences. Pour lui, seul Dieu a le pouvoir de pardonner aux hommes qui se repentent. Excommunié, il jette les bases de la Réforme et délivre les fidèles de la conception traumatisante d'un salut à conquérir par les œuvres et les mérites de chacun. Les piliers du protestantisme sont posés. p. 10 et 11

Nucléaire : le Mox en mer

LE PACIFIC-PINTAIL devait arriver mardi 20 juillet au soir dans le port de Cherbourg, où il doit embarquer une cargaison de Mox, un combustible composé d'un mélange d'uranium et de plutonium. Il avait quitté, lundi après-midi, le port britannique de Barrow, avec le *Pacific-Teal*, après avoir été retardé par des manifestants de Greenpeace. Les deux navires transporteront environ 100 tonnes de Mox vers le Japon, où il sera utilisé dans les centrales nucléaires. Les Coréens dénoncent ce « *Tchernobyl flottant* » et les Japonais s'inquiètent. Le Mox est fabriqué essentiellement en France et en Grande-Bretagne, alors que la plupart des autres pays industriels ont tourné le dos à cette technologie.

Lire page 2

Conrad Black ne sera pas « The right honorable Lord Black of Havenwold »

LONDRES

de notre correspondant à la City

Le magnat canadien des médias Conrad Black, propriétaire du grand quotidien britannique *The Daily Telegraph*, avait déjà acheté, dit-on, la robe rouge, l'hermine et la perruque pour prendre son siège à la Chambre des Lords. Le tycoon aux 434 journaux était sur le point de réaliser son rêve, devenir baron à vie, à l'image des autres papivores canadiens, Lord Beaverbrook, deux fois ministre de Sa Majesté, ou Lord Thompson, l'ancien propriétaire du *Times*. Sa seconde épouse se faisait déjà appeler Lady Barbara. Le fondateur du holding Hollinger pouvait se targuer du parrainage du chef du Parti conservateur britannique. Avec l'aide d'amis haut placés, il avait obtenu la nationalité britannique en quinze jours au lieu des neuf mois minimum prévus, tout en gardant sa nationalité canadienne. Le titre avait même été choisi : *The right honorable Lord Black of Havenwold*, nom de son domaine près de Toronto. Pourtant, son nom n'a pas figuré sur la liste des Honneurs que Buckingham Palace a publiée le mois dernier. Certains ont vu derrière ce refus un coup fourré de l'establishment anglais, peu dési-

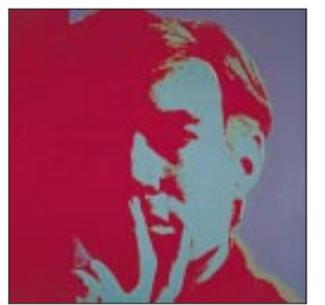
reux d'accueillir en son sein un corsaire des affaires qui a acquis le *Telegraph* - « mon *Telegraph* » - en 1986. En fait, ce camouflet est venu du premier ministre fédéral, Jean Chrétien, qui a mis son veto à l'octroi de ce « hochet » à un ennemi juré. Les autorités d'Ottawa ont invoqué une déclaration de la Chambre des communes canadiennes d'il y a quatre-vingts ans, dont personne n'avait entendu parler, interdisant à un citoyen du Dominion de recevoir une décoration d'un gouvernement étranger. Il s'agissait à l'époque d'empêcher Londres de créer une nouvelle aristocratie canadienne attachée à la défense de l'Empire et de l'ordre victorien.

En fait, Chrétien fait surtout payer à Black le lancement l'an dernier d'un grand quotidien conservateur, le *National Post*, pour défier le monopole national détenu depuis plus d'un siècle par le vénérable et modéré *Globe and Mail*. Pour gagner des lecteurs et faire tourner les presses, le nouveau titre, qui ne cache pas ses sympathies conservatrices, s'est violemment attaqué à l'entourage du premier ministre, accusé de népotisme au profit de petits entrepreneurs du Québec. Le *Globe and Mail*, qui a sorti l'affaire, a eu beau

jeu de souligner que, par patriotisme, son propriétaire, Lord Thompson, a toujours refusé de siéger à la Chambre haute anglaise. *His Lordship* se contente de se faire appeler Kenneth, en toute simplicité...

Plusieurs facteurs expliqueraient la hargne de Jean Chrétien. Conrad Black a propulsé au conseil d'administration de Hollinger son vieux copain Brian Mulroney, le prédécesseur conservateur de Jean Chrétien à la tête du gouvernement fédéral. Or Mulroney, dont l'épouse est d'origine serbe, a condamné dans les colonnes du *Post* l'opération de l'OTAN au Kosovo à laquelle participent des troupes canadiennes. Enfin, Jean Chrétien, self-made man venu d'un village perdu du Québec, n'aurait pas oublié le regard hautain du milieu des affaires de Toronto qu'incarne Conrad Black, né avec une cuiller d'argent dans la bouche. Dans les clubs de gentlemen de Londres, on admire cependant l'opiniâtreté de Conrad Black à vouloir à tout prix appartenir à cette sage assemblée. Sachant que le gouvernement travailliste s'est engagé à abolir la Chambre des Lords...

Marc Roche



L'ÉTÉ FESTIVAL Warhol à Bruxelles

Le styliste majeur de la seconde moitié du XX^e siècle est présenté à Bruxelles, au Palais des beaux-arts, sous le titre « Andy Warhol, a Factory ». L'exposition montre aussi l'homme d'affaires, le producteur d'action artistique et la « manufacture », à l'image d'un siècle de l'industrie dont il reste le meilleur critique et interprète. p. 26

Connexions françaises



THIERRY BRETON

UNE NOUVELLE société est née : Thomson multimédia (TMM), présidée par Thierry Breton, et Alcatel, dirigée par Serge Tchuruk, fusionnent leurs activités de téléphonie résidentielle et de terminaux Internet. Objectif : conquérir le grand public américain.

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 721 - 7,50 F



Le Monde DE L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

DE

Comprendre le Ciel

avec Hubert Reeves

En cadeau

Rendez-vous avec l'éclipse :

- LES LUNETTES OFFICIELLES de la Société Astronomique de France
- LE POSTER GÉANT

Le rendez-vous manqué de la ville

LE GOUVERNEMENT promet, depuis deux ans, une « vraie » relance de la politique de la ville, une « mobilisation générale » pour le sauvetage des banlieues. Mais, tandis que des incidents, spectaculaires, violents, continuent à émailler le quotidien des grands quartiers d'habitat social, agissant comme autant de signaux d'alerte et d'appels à la vigilance, il semble réduit au rassenement des mêmes discours sur « la solidarité », la « mixité sociale » et le « renouvellement urbain ».

« Le travail est immense », écrivait Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, alors seule en charge de la ville, le 13 janvier 1998, dans les colonnes du *Monde*. « Lorsqu'on se propose, comme je m'y suis engagée, de repenser la politique de la ville, poursuivait-elle, (...) il est nécessaire de prendre le temps de l'analyse et de l'écoute. »

Dix-huit mois se sont écoulés, un temps raisonnable pour l'analyse, mais la stratégie ne s'est pas éclaircie. Le « changement de logique », présenté par Martine Aubry comme un tournant historique - du « ciblage » sur les quartiers à une politique « globale », du traitement des « handicaps » au « retour dans le droit commun » -, n'est encore

qu'une idée dont il n'est même pas sûr qu'elle soit comprise sur le terrain. Pire, le « travail » gouvernemental se perd dans un fouillis d'initiatives ministérielles, concernant l'habitat, la prévention de la délinquance, l'emploi des jeunes, prises en ordre dispersé. Il se dilue, aussi, dans un ensemble de lois et de projets de loi - sur l'aménagement du territoire, l'intercommunalité, l'habitat et l'urbanisme, les transports - dont personne ne risque la synthèse ni n'assure la cohérence. Qui est aujourd'hui préposé à la ville ? Jean-Claude Gayssot, Jean-Pierre Chevènement, Dominique Voynet, Louis Besson, Claude Bartolone ?

En choisissant, en juin 1997, de faire de la ville une compétence parmi d'autres du méga-ministère confié à Martine Aubry, Lionel Jospin avait surpris. Les explications fournies, alors, par Martine Aubry avaient séduit. Elle évoquait le refus de la « politique ghetto », la nécessaire « transversalité » d'un thème touchant tous les ministères, et le souci de mettre la structure gouvernementale au diapason de ce nouveau credo.

Christine Garin

Lire la suite page 12

ESPACE Un pas sur Mars

Il y a trente ans, le 21 juillet, à 3 h 56 du matin, l'Américain Neil Armstrong posait le pied sur la Lune et imprimait pour des siècles la marque de sa « moonboot » dans la poussière de la mer de la Tranquillité. Depuis une dizaine d'années, la NASA rêve de conquérir un autre eldorado : la planète Mars. p. 19

À TABLE Un Toscan dans la Drôme

Quelles sont les plus grandes émotions gastronomiques que la cuisine française vous a fait vivre ? *Le Monde* a posé cette question à six écrivains et journalistes étrangers. Dans le premier volet de cette série, l'Italien Andrea Manciuilli rend hommage au condrieu et au picodon. p. 22

International	2	Tableau de bord	16
France	5	Aujourd'hui	19
Société	6	Météorologie, jeux	23
Régions	9	Abonnements	23
Horizons	10	Immobilier/annonces	24
Carnet	13	Culture	26
Entreprises	14	Guide culturel	28
Communication	16	Radio-Télévision	29

NUCLÉAIRE Le *Pacific-Teal* et le *Pacific-Pintail*, deux navires de la Pacific Nuclear Transport Limited, faisaient route vers Cherbourg mardi 20 juillet. Après un premier charge-

ment en Grande-Bretagne, le second doit embarquer une nouvelle cargaison de Mox, un combustible composé d'uranium et de plutonium, en direction du Japon, où il sera utilisé

dans les centrales nucléaires nippones. ● LE MOX est essentiellement fabriqué en France par la Cogema, et en Grande-Bretagne par British Nuclear Fuels Limited (BNFL),

alors que la plupart des pays industriels ont tourné le dos à cette technologie. ● L'ORGANISATION écologiste Greenpeace a cherché à empêcher le départ des navires du

port britannique de Barrow. Elle voit dans le Mox une option qui ne fait que repousser à plus tard la résolution du traitement des déchets nucléaires.

La nouvelle bataille de Greenpeace contre l'envoi du Mox au Japon

Deux navires sont en route pour le Japon, où ils transportent une cargaison de Mixed Oxyde Fuel, un combustible composé d'uranium et de plutonium. Le second doit embarquer son chargement à Cherbourg. L'organisation écologiste dénonce la stratégie sans avenir de ce produit et son transport dangereux

RISLEY (Grande-Bretagne)
de notre envoyé spécial

Et voguent les galères ! Le *Pacific Teal* et le *Pacific Pintail*, qui transporteront vers le Japon deux chargements d'environ 100 tonnes de Mox, un combustible composé d'un mélange d'uranium et de plutonium, ont quitté le port de Barrow, sur la côte ouest de la Grande-Bretagne, lundi 19 juillet vers 16 heures heure locale (17 heures, heure française). Leur départ était pourtant prévu le matin à marée haute (vers 4 heures), mais l'arrivée du *MV Greenpeace* et de ses hors-bord les en avait temporairement empêchés (*Le Monde* du 20 juillet).

Le *Pacific Pintail* est chargé de huit « assemblages » de Mox, dans lesquels sont mélangés environ 225 kg de plutonium. Le *Pacific-Teal*, lui, se dirige vers Cherbourg, où il devait jeter l'ancre mardi 20 juillet dans la soirée. Il doit y embarquer

trente-deux assemblages de Mox, contenant une quantité comparable de plutonium. Sauf incident, la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) prévoit que le *Pintail* quittera Cherbourg mercredi matin et rejoindra en mer son *alter ego* pour poursuivre vers le Japon. C'est la première fois que du Mox est expédié dans ce pays. Il est envoyé par la Cogema et British Nuclear Fuels Limited (BNFL), la Pacific Nuclear Transport Limited (PNLT) assurant le transport. Le voyage doit durer entre quarante-cinq jours et huit semaines, selon la route suivie – une route tenue secrète pour des raisons de sécurité.

Au large de Cherbourg devraient aussi se trouver, mercredi, trois bateaux de Greenpeace, le *Rainbow Warrior*, le *Sirius* – qui vient de Norvège où il a eu des démêlés avec les chasseurs de baleines –, et le *MV Greenpeace* venu de Barrow. La



multinationale écologiste est menacée de lourdes sanctions par les justices britannique et française, si elle gêne par ses actions l'enlèvement des cargaisons de Mox. Elle-même a signifié qu'elle n'entendait pas voir bloquer par une menace financière ce qu'elle estime être un droit essentiel de manifestation. Chez BNFL, dont le siège est à Risley, près de Manchester, on qualifie d'« irresponsable » la conduite des écologistes.

FRAPPER L'OPINION

Ceux-ci n'imaginent cependant pas pouvoir empêcher le départ du Mox : « La présence militaire et policière est beaucoup trop importante, à la différence de ce qu'il en est pour d'autres industries comme la chimie ou le bois tropical », dit Jean-Luc Thiery, responsable de la campagne à Greenpeace France. Il s'agit pour l'organisation de manifester

spectaculairement pour frapper l'opinion publique et impliquer les responsables politiques. La présence de deux bateaux nucléaires, sans doute appuyée de bâtiments militaires (et quelque 600 policiers à terre) face à trois bateaux écologistes et à un nombre imprévisible de manifestants pourrait entraîner des affrontements.

Par ailleurs, il est possible que les stratégies des deux opérateurs, français et anglais, divergent à l'avenir. Le gouvernement britannique a en effet annoncé la semaine dernière son intention de privatiser 49 % de BNFL. Sous le regard des analystes boursiers, celle-ci pourrait se tourner vers des activités plus rentables, et se désintéresser du retraitement et du Mox, dans lesquels elle est beaucoup moins investie que la Cogema française.

H. K.

Un combustible utilisé dans une trentaine de réacteurs

● **Qu'est-ce que le Mox ?** Le Mox (*mixed oxyde fuel*) est un combustible composé d'un mélange d'uranium et de plutonium (qui en constitue entre 3 % et 10 %). Il est utilisé dans les réacteurs nucléaires standards légèrement modifiés pour produire de l'électricité.

● **Qu'est-ce que le retraitement ?** Lorsque les combustibles nucléaires ont subi des réactions de fission dans les réacteurs, on dit qu'ils sont « usés ». On peut soit les entreposer, soit les retraiter : cette opération consiste à isoler le plutonium et l'uranium d'autres substances radioactives (produits de fission et actinides mineurs) inutilisables.

● **En quoi le plutonium est-il dangereux ?** Emettant des rayonnements alpha, c'est un élément chimique très radioactif, dangereux en cas d'inhalation ou d'ingestion. Une quantité de l'ordre du microgramme est mortelle. Par ailleurs, le plutonium est fissile, c'est-à-dire qu'il entre aisément dans des réacteurs nucléaires entretenus. Il permet de constituer des bombes atomiques avec une technologie relativement simple.

● **Les transports de Mox sont-ils risqués ?** Pour la Cogema et BNFL, le Mox est une matière dont on a l'expérience depuis trois décennies, employée dans une trentaine de réacteurs. Les navires spécialisés utilisés pour le transporter ont déjà parcouru 4,5 millions de milles sans incident. Ils sont équipés de canons pour dissuader les pirates éventuels. Pour Greenpeace, la sécurité des emballages de transport est insuffisante. Et les déplacements de Mox seraient un mauvais signal envoyé vers l'Asie, une région où les risques de prolifération nucléaire sont très grands.

La plupart des pays industriels ont tourné le dos à la technique du « moxage »

RISLEY (Grande-Bretagne)
de notre envoyé spécial

La torpeur estivale et la complexité du dossier Mox ne doivent pas dissimuler l'import-

ANALYSE

Seuls les investissements passés paraissent justifier l'utilisation du Mox

tance de ce qui se passe ces jours-ci dans les eaux qui bordent les terres granitiques du Cumbria, en Angleterre, et du Cotentin : le sanctuaire du retraitement des déchets nucléaires est de nouveau visé par les écologistes. S'ils l'emportaient dans leurs efforts pour convaincre l'opinion que le Mox est inutile et dangereux, l'usine de la Hague n'aurait plus de justification, pas plus que sa soeur britannique de Sellafield.

Pour comprendre cette affaire, il faut revenir à son origine. Dans les années 50, la France et la Grande-Bretagne ont développé une industrie du retraitement des déchets nucléaires permettant d'isoler le plutonium nécessaire à la réalisation de leur armement atomique. Dans les années 60 s'ajoute, chez les ingénieurs, l'idée que le développement du nucléaire – qu'ils espéraient fulgurant – rendrait nécessaire celui des réacteurs surgénérateurs qui utilisent le plutonium. Enfin, dans les années 70, la technique du « moxage » est apparue intéressante sur le plan économique. La combinaison des trois motivations a conduit les deux pays à construire d'énormes usines, d'abord pour isoler le plutonium, puis pour le transformer en Mox.

Il en va de beaucoup de rêves d'ingénieurs de ce qu'il advient des rêves d'enfant : ils s'évanouissent devant une réalité fantasque et imprévue. Car on cherche en effet aujourd'hui à se débarrasser du plutonium militaire, et les

surgénérateurs rejoignent au musée des inventions exotiques le fardier de Cugnot et l'avion de Clément Ader. Le nucléaire souffre de la concurrence du gaz et – qui l'eut cru ? – des énergies nouvelles. Signe des temps : non loin de l'énorme et ahanante usine de retraitement anglaise de Sellafield soufflent allègrement d'élegantes éoliennes.

Aujourd'hui, Paris et Londres se retrouvent avec des installations de retraitement et de moxage aussi massives que le désintéret de la très grande majorité des autres pays de la planète pour ces techniques, jugées par certains dangereusement radioactives. Comme l'écrivaient dans leur rapport de juin 1998 deux députés peu suspects d'anti-nucléarisme, Christian Bataille et Robert Galley, « le temps est venu de réviser certains dogmes qui ne correspondent plus à la réalité économique et industrielle ».

RENOUVELLEMENT DE CONTRATS ?

La France est ainsi dotée à La Hague de deux usines capables, ensemble, de retraiter 800 tonnes de

combustible usé par an : mais les clients étrangers qui utilisent la moitié de cette capacité ne manifestent guère d'enthousiasme pour renouveler leurs contrats. Les Japonais, dont les contrats de retraitement arrivent à expiration en 2000, n'ont toujours pas signé leur renouvellement. Du côté allemand, l'exécution des contrats allant jusqu'en 2010 n'est pas assurée. La Belgique et la Suisse ont renoncé au retraitement. La situation est grosso modo la même pour l'usine anglaise de Sellafield, dont la capacité est de 400 tonnes et les clients majoritairement étrangers.

Pour tenter d'écouler le plutonium ainsi isolé, les industriels du nucléaire ont donc développé une industrie du Mox : d'après les données de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN), en 1999 la France disposait d'une capacité de production de 140 tonnes de Mox par an, la Belgique de 35 tonnes, le Japon de 10 tonnes, la Grande-Bretagne de 8 tonnes (elle prépare l'entrée en service d'une usine de 120 tonnes qui n'a pas encore reçu l'autorisation de démar-

rer). Mais, comme le note un autre document de l'AEN, « la gestion du plutonium séparé », seul un tiers du plutonium isolé dans le monde par retraitement a été utilisé dans la fabrication du Mox. Globalement, les capacités de fabrication de Mox ne suffisent pas à écouler tout le plutonium produit à la Hague et à Sellafield. Ainsi, les députés Bataille et Galley relèvent que la France a écoulé un stock de plutonium de 65,4 tonnes « qui ne trouvera pas de débouchés à moyen terme ». La question de la rentabilité de l'utilisation du Mox reste pleinement ouverte : l'investigation d'experts indépendants, comme, peut-être, la Cour des comptes, serait très utile ici pour éclairer les citoyens. Enfin, le combustible Mox utilisé en réacteur produit lui aussi des déchets radioactifs, que l'on ne sait pas encore retraiter à une échelle industrielle.

Pourquoi continue-t-on dans cette voie ? Essentiellement parce que les investissements déjà engagés sont trop importants pour qu'on arrête brutalement l'activité des équipements. Il reste qu'il y a-

un jour une note à payer, sous forme de déchets supplémentaires à gérer et d'usines à démanteler. Autre raison majeure : cette méthode offre aux électriciens étrangers, qui ne savent pas quoi faire de leur combustible usé, la possibilité de gagner du temps par rapport à une opinion hostile. Ils envoient leurs déchets au loin – en France ou en Angleterre –, où il est « recyclé » en combustible neuf. Compte tenu des délais dans l'industrie très délicate qu'est le nucléaire, on gagne près de vingt ans, ce qui n'est pas négligeable à l'échelle de la temporalité des décisions humaines. Enfin, le « moxage » est en train de trouver une légitimité nouvelle dans l'élimination du plutonium militaire issu du désarmement nucléaire, engagé depuis une dizaine d'années. Encore à l'abri des critiques écologistes, très défendable en tant qu'ouvrage de paix, il y a une porte de sortie des plus honorables pour les industriels de la « fin du siècle du combustible nucléaire ».

Hervé Kempf

Tokyo s'interroge sur l'évolution de sa politique nucléaire

TOKYO

de notre correspondant

Le premier transport de combustible nucléaire Mox vers le Japon suscite des inquiétudes dans la région, en particulier en Corée du Sud, et des interrogations sur les orientations futures de la politique nucléaire japonaise. Le Mox, qui comporte peu de risques de détournement à des fins militaires, est la solution adoptée par Tokyo pour « boucler le cycle nucléaire ». L'archipel, qui importe 80 % de son énergie et dont 30 % de son électricité sont fournis par les centrales nucléaires, a fait du retraitement l'élément central de sa politique atomique. En attendant d'avoir ses propres usines, il a passé des contrats avec la Cogema et British Nuclear Fuel Ltd (BNFL) pour retraiter son combustible irradié. Jusqu'à présent, du plutonium et des déchets vitrifiés avaient été renvoyés de France et de Grande-Bretagne. Ce premier retour de Mox constitue « une étape décisive dans la mise en œuvre du programme électronucléaire japonais », selon la Cogema.

« TCHERNOBYL FLOTTANT »

Les deux navires devraient atteindre les préfectures de Fukushima (côte est) vers le 20 septembre, puis de Fukui (côte ouest), régions où sont situées deux centrales gérées par Tokyo Electric Power et Kansai Electric Power. La localisation de la centrale de Takahama, sur la mer du Japon, suscite les inquiétudes des Coréens. Pour l'atteindre, le navire transportant le Mox devra en effet emprunter le

détroit de Tsushima, entre le Japon et la Corée, passant à 50 kilomètres du grand port du sud de la péninsule, Pusan. La région est une zone de pêche et de tourisme importante. « Ce transport doit être arrêté par tous les moyens », écrivait récemment le *Korea Herald*. Outre les risques d'accident de ce qu'ils nomment un « *Tchernobyl flottant* », les Coréens font valoir que le navire transportant le Mox peut être l'ob-

jet d'attaque terroriste... Bien qu'il soit peu probable que la levée de boucliers coréenne (et d'autres pays opposés au passage de navires transportant le plutonium retraité en Europe) soit susceptible de remettre en cause le programme électronucléaire nippon, ces oppositions renforcent les interrogations. L'utilisation du Mox s'inscrit dans le programme à long terme qui prévoit la mise en activité d'une usine de retraitement à Rokkasho-

Un roman d'espionnage japonais

qui intrigue les militaires

L'attaque d'une centrale nucléaire de la préfecture de Fukui par un commando nord-coréen est le thème du roman à succès *Déclaration de guerre*, du journaliste Iku Aso, publié en 1998 et déjà vendu à 320 000 exemplaires. Pure fiction assurément, le roman a cependant retenu l'attention d'experts militaires. Plusieurs incidents mystérieux – disparitions de jeunes Japonais, infiltrations – ont eu lieu depuis la fin des années 70 dans cette préfecture qui fait face à la péninsule coréenne, alimentant les spéculations sur la présence d'agents nord-coréens. Les centrales nucléaires nippones, dont une quinzaine se trouvent le long des côtes de préfecture de Fukui sur la mer du Japon, région surnommée la « *Ginza Street du nucléaire* » (par référence au célèbre quartier de Tokyo), sont gardées par des services de surveillance privés.

En 2005 et d'un réacteur à neutrons rapides en 2030. Le Japon s'est par ailleurs engagé à ne pas stocker de plutonium sur son territoire en quantité excédant ses besoins civils. Or, suite à l'accident survenu en 1995, le surgénérateur expérimental de Monju (240 mégawatts, équivalent de Super-Phoenix) a été arrêté, repoussant le projet du réacteur à neutrons rapides commercial. Deux ans plus tard,

tions et méditent sur l'exemple de l'Allemagne, en train d'abandonner son programme de retraitement. « *Le Japon a plusieurs options qu'il peut panacher* », estime Nobuo Ishizuka, du Japan Atomic Industrial Forum, organisation privée d'industriels. M. Ishizuka fait valoir que les nouvelles réglementations adoptées en juillet par le Parlement permettant le stockage provisoire (une douzaine d'années) du combustible irradié donnent au gouvernement une plus grande marge de manœuvre en le libérant de l'obligation de recycler tout son plutonium. Trouver les sites de stockage risque d'être difficile. Et même si Rokkashomura entre en activité en 2005, l'usine ne sera opérationnelle que trois ou quatre ans plus tard et ne pourra retraiter que 800 tonnes de combustibles irradiés, alors que le Japon en produira 1 200 tonnes. Tokyo devra donc stocker ou faire retraiter à l'étranger.

Les contrats de retraitement signés en 1977 arrivent à terme en 2000 (il reste 1 500 tonnes de combustibles usés sur les 6 000 à retraiter, répartis entre Cogema et BNFL). Pour l'instant, les Japonais n'ont pas passé d'autres contrats, suscitant une certaine nervosité chez les Anglais et les Français. Il semble qu'ils n'aient pas d'autre choix. Mais le gouvernement ne veut sans doute pas donner l'impression à l'opinion d'abandonner le retraitement aux étrangers en s'empressant de signer de nouveaux contrats.

Philippe Pons

**BEAUX ARTS ET
OBJETS ANCIENS
EWOLFS.com**

**VENTES AUX ENCHÈRES
SUR INTERNET
23 Juillet - 1 Août**

Nicole Fontaine paraît assurée de remporter la présidence du Parlement de Strasbourg

Mario Soares est victime de la dispersion des voix de gauche

Chef de file du PPE, Nicole Fontaine semblait assurée d'être élue dès le premier tour à la présidence du Parlement européen, mardi 20 juillet,

en partie grâce à la dispersion des voix de la gauche, qui présente trois candidats. L'ancien président portugais, Mario Soares, pour les

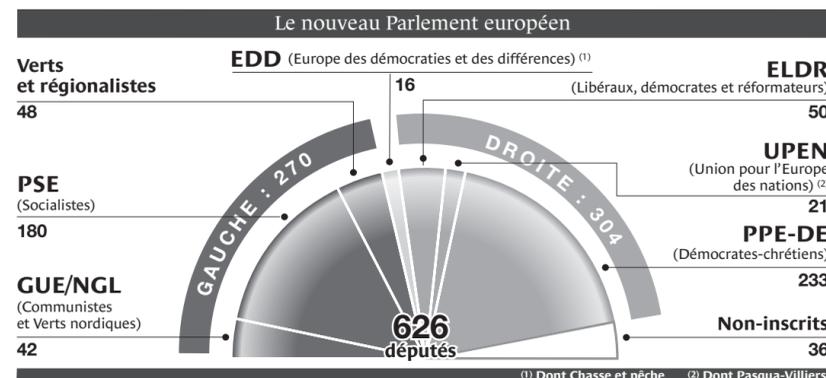
socialistes, serait ainsi le grand perdant de ce scrutin, qui risque d'affaiblir à terme l'esprit de consensus bipartisan.

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Sauf surprise de taille, Nicole Fontaine devait être élue, mardi 20 juillet en fin de matinée, à la présidence du Parlement européen. Vingt ans après la désignation au « perchoir » de Simone Veil, qui fut le premier président de l'assemblée élue au suffrage universel direct, la deuxième femme appelée à prendre les rênes des travaux parlementaires est encore une Française membre de l'UDF.

L'élection de M^{me} Fontaine se présentait d'autant plus facilement que la gauche européenne alignait pas moins de trois candidatures. Outre celle, connue, du Portugais Mario Soares pour les socialistes, le groupe communiste a annoncé, lundi soir, l'entrée en lice de l'Espagnole Laura Gonzalez. De leur côté, les Verts faisaient entrer dans la course la Finlandaise Heidi Hautala avec la bénédiction, disait-on, de Daniel Cohn-Bendit. Tant les communistes que les Verts voulaient ainsi se compter et surtout indiquer à leurs « alliés » socialistes qu'ils sont des partenaires et non des vassaux qu'on traite avec arrogance. Il est encore loin le bout du chemin qui doit conduire à la consolidation d'une alliance entre socialistes, Verts et communistes comme l'appelle de ses vœux l'Espagnol Enrique Baron Crespo, président de la formation socialiste.

La dispersion des voix à gauche pouvait rendre possible la victoire de M^{me} Fontaine dès le premier tour en raison du mode de scrutin : majorité absolue des suffrages exprimés. Mais voilà, les choses ne sont pas aussi simples au Parlement européen où tous les groupes sont traversés par des forces centrifuges, où toutes les composantes nationales tiennent à prendre leurs marques et à évaluer leur poids res-



pectif dès le début de la législature. Le cas le plus exemplaire est sans doute celui du PPE (Parti populaire européen), de loin le plus nombreux (233 sièges), dont le candidat officiel est la représentante de l'UDF.

A la veille de l'élection, les commentateurs allaient bon train sur l'attitude des conservateurs britanniques et de nombre de chrétiens-démocrates allemands au premier tour. N'allaient-ils pas signifier, sans prendre le moindre risque, leur hostilité aux aspirations fédéralistes de leur candidate, en s'abstenant de voter pour elle d'entrée de jeu ? Quelle sera la tactique des eurodéputés élus sur la liste de Charles Pasqua et de Philippe de Villiers ? Beaucoup d'observateurs excluaient qu'ils se prononcent en faveur de M^{me} Fontaine dès le premier tour de scrutin. Par la suite, les choses devraient rentrer dans l'ordre, surtout si M. Soares réalisait un bon score dès le départ.

Quoi qu'il en soit, le grand perdant de la consultation risque d'être l'ancien chef d'Etat et de gouvernement portugais. Il avait accepté de conduire la liste socialiste dans son

pays dans l'espoir d'obtenir la présidence du Parlement, laquelle aurait dû revenir à un représentant de la formation conduite par M. Baron Crespo si les élections du 13 juin ne s'étaient pas soldées par un cuisant échec de la gauche européenne. En maintenant sa candidature, le groupe socialiste a voulu honorer ses engagements mais pour certains d'entre eux, notamment les sociaux-démocrates allemands, il s'agissait de l'éliminer de la course à la présidence pour la deuxième moitié de la législature.

PREMIÈRES TURBULENCES

En gardant cette ligne, les socialistes ont facilité la tâche du PPE qui, dans l'euphorie du succès, a rompu l'accord qui le liait depuis dix ans avec la gauche européenne en allant chercher « un accord constitutif mais pas une coalition politique » – langue de bois oblige – avec les libéraux, et en promettant le « perchoir » à leur président, l'Irlandais Patrick Cox, à partir de janvier 2002. Si cet arrangement peut régler la question de la présidence (les voix libérales suffisent théoriquement

pour faire l'appoint des suffrages du PPE), il ne peut répondre à la volonté des pro-européens de jouer véritablement leur rôle législatif, compte tenu de la majorité requise (314 voix) pour modifier les projets de directives et, donc, peser sur les décisions de l'Union.

D'ores et déjà, l'accord entre le PPE et les libéraux connaît des turbulences. Les chrétiens-démocrates allemands et les conservateurs britanniques ont marqué leur intention de ne pas ménager Romano Prodi, le nouveau président de la Commission de Bruxelles, qui présente son équipe devant l'assemblée mercredi 21 juillet. La formation libérale, qui a accueilli les élus de la liste Prodi, est opposée à ce petit jeu tactique, ne voulant pas affaiblir l'exécutif communautaire avant même qu'il ne soit opérationnel (le vote d'investiture est prévu pour le 15 septembre). Autant dire que l'affrontement entre la gauche et la droite européennes n'est pas définitivement inscrit pour toute la législature.

Marcel Scotto

L'unité de façade de la droite française

ÉMIETTÉE et impuissante en France, la droite française aurait-elle retrouvé, au Parlement européen, les voies de l'unité et de l'efficacité ? Tout semble le démontrer. Les députés européens du RPR ont ainsi rejoint leurs collègues de l'UDF au sein du groupe du Parti populaire européen (PPE) et Renaud Donnedieu de Vabres (UDF) a souligné, mardi 20 juillet, sur RTL, que « c'est une bonne nouvelle pour l'esprit d'équipe » qui doit animer l'opposition. Quant à Nicole Fontaine, numéro 2 sur la liste conduite le 13 juin par le président de l'UDF, François Bayrou, la présidence de l'Assemblée de Strasbourg lui semble promise.

Derrière cette façade œcuménique, cependant, querelles et

méfiances restent vivaces. Et c'est au prix de tractations fragiles que les apparences ont été sauvées. Depuis le début du mois de juillet, si l'UDF a obtenu le soutien des gaulloises à la candidature de M^{me} Fontaine, elle l'a payé à un prix très fort : sa stratégie européenne a été battue, la prédominance des démocrates-chrétiens au sein du PPE a été rognée et elle a été contrainte d'abandonner la présidence de la délégation française au sein du PPE. Beau succès !

PÔLE « NON FÉDÉRALISTE »

Le 2 juillet, encore, Marielle de Sarnez, principale conseillère de M. Bayrou et nouvelle élue à Strasbourg, assurait que l'UDF était « absolument hostile à tout rassem-

blement des droites à Strasbourg ». Le RPR et DL, au contraire, sont vigoureusement partisans de la rupture avec les socialistes. Ils ont obtenu gain de cause : si M^{me} Fontaine est élue, ce sera grâce à une alliance entre le PPE et les libéraux, majoritaires à Strasbourg.

Ce désaccord sur la stratégie s'est ensuite traduit, de façon assez ridicule mais significative, quand il s'est agi de décider comment les Français seraient représentés au sein du PPE. Pour renforcer les chances de M^{me} Fontaine, M. Bayrou était favorable à la constitution d'une délégation française unique au sein de ce groupe. Mais, forts de leurs 12 élus (contre 9 à l'UDF), ce sont les gaulloises qui ont imposé leur candidat pour la présidence de cette délégation.

Comble d'ironie, c'est Roger Karoutchi, proche de Philippe Séguin et longtemps considéré comme « inacceptable » par l'UDF, qui a finalement été désigné pour assurer cette présidence, M^{me} de Sarnez n'étant que présidente déléguée.

Poussant son avantage, M. Karoutchi a ensuite obtenu, au sein de la délégation française, la constitution d'un sous-groupe RPR-DL avec un budget de fonctionnement autonome. En outre, il s'est vu accorder celle, au sein du PPE, d'un pôle « non fédéraliste », comprenant, outre le RPR, les conservateurs britanniques, les Italiens de Forza Italia et quelques autres. Et pour que les choses soient claires, le PPE devrait désormais s'appeler le groupe du Parti populaire européen et des démocrates européens.

Cécile Chambraud et Gérard Courtois

Les Etats-Unis sanctionnent les produits européens

Viandes, roquefort, oignons, truffes, moutarde, chicorée, foie gras, jus de fruits, soupes, confitures seront taxés à 100 % dès la fin du mois

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les Etats-Unis ont publié lundi la liste de produits européens qu'ils s'approprient à frapper d'un droit de douane de 100 %, comme mesure de rétorsion à l'embargo appliqué par l'Union sur le bœuf aux hormones. Conformément à l'évaluation qu'a faite l'OMC (Organisation mondiale du commerce) du préjudice subi en raison de cet embargo, les sanctions ainsi décidées contre l'Europe portent sur 116 millions de dollars.

Elles affectent tous les pays de l'UE, à l'exception de la Grande-Bretagne, mais ce sont la France et l'Allemagne (chacune 24 % du total) suivies par l'Italie (21 %) et le Danemark (15 %) qui, selon les calculs des experts bruxellois, seront les plus touchés. La liste porte sur vingt-neuf positions tarifaires. Parmi les produits qui y figurent, on relèvera la viande bovine, la viande de porc, les abats, le roquefort, les oignons, les truffes, le foie gras, les jus de fruits, la chicorée, la moutarde, les préparations de tomates, les soupes, les confitures, le chocolat.

Les Américains demanderont à l'organe de règlement des différends de l'OMC d'avaliser leur liste lors de sa prochaine réunion le 26 juillet et ils annoncent que les sanctions s'appliqueront à compter du 29 juillet. Un délai de dix jours est ainsi offert pour essayer de trouver une solution négociée. Il n'est pas question pour les Européens d'envisager un allègement de l'embargo sur le bœuf aux hormones, mais ils proposent de remplacer les sanctions par des compensations, c'est-à-dire des facilités d'accès consenties à des produits américains.

Les discussions portent sur une éventuelle augmentation du contingent de viande de bœuf garantie sans hormones qu'ils sont autorisés à exporter vers l'Union (hormone free program). Une des difficultés tient à ce que ce programme lui-même a été remis en

cause par l'Union après que ses services vétérinaires aient identifié des résidus hormonaux sur une partie relativement élevée des viandes ainsi importées. Les autorités américaines s'étaient alors engagées à prendre les dispositions nécessaires pour régler ce problème sanitaire (essentiellement des contrôles accrus au niveau des abattoirs autorisés à exporter).

JEU DU « CARROUSEL »

Sans constituer une surprise, puisque le comité d'arbitrage de l'OMC avait donné son feu vert aux sanctions le 12 juillet – pour un montant de 116,8 millions de dollars au lieu des 900 millions demandés par Washington –, la publication de la liste a été très mal accueillie à Bruxelles. Les experts de la Commission européenne constatent qu'une fois de plus les Américains agissent comme si l'UE ne constituait pas un marché unique et jouent les pays membres les uns contre les autres : la Grande-Bretagne, qui n'est pas en pointe dans le combat contre les importations de viandes aux hormones est épargnée. Par ailleurs, les sanctions visent des secteurs qui n'ont le plus souvent rien à voir avec le produit à l'origine du différend. Les Etats-Unis répètent à les mêmes méthodes qu'ils ont mises en œuvre voici quelques semaines, avec la bénédiction de l'OMC, pour amener l'UE à revoir encore une fois son régime d'importation de bananes.

En outre, on redoute à Bruxelles que les Américains, pour obliger l'UE à s'incliner, ne se livrent au jeu du « carrousel » qui consiste, pour pallier le faible niveau des sanctions autorisées, à changer tous les six mois la liste des produits sanctionnés, ce qui démultiplie leur effet et peut aboutir à une désorganisation complète des échanges. Les Européens font valoir qu'une telle pratique est contraire aux règles de l'OMC, mais sans avoir apparemment convaincu Washington d'y renoncer.

Philippe Lemaître

France, Allemagne, Italie dans la ligne de mire

● **France** : les sanctions américaines visent les produits français pour un montant de 28 millions de dollars d'exportation. Les premiers touchés sont le roquefort (4 millions de dollars), la moutarde (4,8 millions) et, plus symboliquement, le foie gras pour 1 million de dollars. Washington, qui avait menacé de frapper quelque 100 millions de dollars d'exportation d'eaux minérales, a finalement renoncé.

● **Allemagne** : les viandes de porc, les jambons, les abats, les jus de fruits, le fil de coton et le chocolat, ainsi que les colles et les adhésifs seront frappés pour un montant

d'exportation de 28 millions de dollars.

● **Italie** : les tomates en boîte figurant sur la liste américaine représentent un volume d'exportation de 20 millions de dollars.

● **Danemark** : viandes de porc et de bœuf sont les premières visées pour 17,5 millions de dollars.

● **La Grande-Bretagne** a été le seul pays de l'Union européenne à être épargné en raison de son opposition de longue date à l'interdiction européenne d'importer du bœuf aux hormones des Etats-Unis et du Canada.

● **Le montant de commerce** total affecté (116,8 millions de dollars) reste marginal en comparaison des 44,8 milliards de dollars exportés par les quinze aux Etats-Unis au premier trimestre 1999.

Kosovo : les soldats russes entre popes et communistes

NULLE PART sans doute les bouffées contradictoires de l'Histoire ne s'expriment mieux que dans les Balkans. La semaine dernière, un contingent de troupes russes destiné à la KFOR au Kosovo est arrivé à Salonique. Là où passent depuis des mois les forces de l'OTAN, puisque le port grec est le point de débarquement obligatoire pour remonter vers la Yougoslavie, par la vallée du Vardar vers Skopje puis Pristina. La dernière fois qu'on avait vu des soldats russes à Salonique, c'était en 1916. Ils rejoignaient alors le front serbe pour combattre aux côtés des Alliés les armées des puissances centrales.

Cette fois, ils ont eu droit à deux sortes de comités d'accueil, qui traduisent bien la nature déchirée de la Russie d'aujourd'hui. Alignés sur le port de Salonique, les envoyés du Kremlin ont été bénis par des popes orthodoxes grecs leur rappelant l'appartenance à la foi commune. Un peu plus tard, ils étaient pacifiquement bombardés par des tracts du Parti communiste grec (KKE) qui n'en revient pas que des soldats russes puissent aller se placer sous le commandement de l'OTAN, ce bras armé de « l'empire du mal » américain.

Les tracts appelaient ces vaillants soldats « héritiers de la Grande Révolution socialiste d'Octobre » à ne pas aller au Kosovo prêter main-forte à l'impérialisme. Alors que plus de 90 % de la population grecque était hostile aux frappes de l'OTAN sur la Serbie, les communistes n'ont pas hésité à se mêler ces derniers mois aux éléments les plus nationalistes pour protester contre la politique occidentale.

Les soldats russes ont pris ces exhortations avec beaucoup de flegme : « Ils feront leur devoir tel qu'il a été défini par l'ONU », a déclaré leur commandant. Quant à la bénédiction des popes, elle n'a pas dérangé les représentants de la Sainte Russie puisque leurs unités comptent désormais des aumôniers, qui avaient évidemment disparu de l'armée rouge.

L'orthodoxie a beau être une religion quasi officielle dans la Russie de Boris Eltsine, l'Etat ne pousse pas la piété jusqu'à prendre en charge les aumôniers des armées. Ce sont les simples soldats qui les entretiennent sur leur (maigre) solde, à peine plus consistante quand ils sont engagés dans des opérations financées par les Nations unies.

La nouvelle armée russe a cependant gardé la structure de l'ancienne armée soviétique, et chaque commandant d'unité est toujours flanqué d'un commissaire politique, dont la fonction n'apparaît pas très précisément. Du temps de l'URSS, les commissaires politiques étaient chargés du travail idéologique parmi les troupes et, en doublant la hiérarchie militaire par des cadres dépendant directement du parti, ils devaient éviter que l'armée ait la tentation de devenir une force autonome, susceptible de jouer un rôle politique.

La première fonction n'a plus de sens, mais la seconde reste sans doute plus que jamais d'actualité. Il paraît en tout cas que l'entente entre les nouveaux aumôniers et les traditionnels commissaires politiques est parfaite.

Daniel Vernet



Plantu
LE PETIT JUGE ILLUSTRÉ

Plantu
LE PETIT JUGE ILLUSTRÉ

SEUIL

Editions du Seuil

Le chef de l'Etat indonésien s'oppose au vainqueur des élections législatives

Un duel pour la présidence entre B. J. Habibie et Megawati Sukarnoputri

Une partie de bras de fer s'est amorcée entre le PDI-P, le Parti démocratique indonésien de Megawati Sukarnoputri, arrivé en tête aux élec-

tions générales du 7 juin avec 33,7 % des suffrages exprimés, et le Golkar du président B. J. Habibie, successeur de Suharto, en

deuxième position avec 22,4 % des voix. L'enjeu: la présidence de l'Indonésie, qui doit être attribuée en novembre par un collège électoral.

tion que d'un rejet des pratiques de « corruption, népotisme et collusion » du régime de Suharto. Outre l'engouement pour une « hérédité » dont les petites gens attendent beaucoup, l'aspiration à l'assainissement de la vie publique a été un facteur important du vote populaire. Même une fraction du Golkar serait consciente du risque de priver Megawati de sa victoire, si relative que soit cette dernière.

La coalition actuellement au pouvoir, dont le ciment demeure la défense d'intérêts acquis, n'en est pas moins tentée par ce risque, en dépit de la gifle infligée au Golkar, qui a perdu 50 % des voix par rapport à 1997. Que son candidat, B. J. Habibie, ancien intime de Suharto, soit un réel réformateur, n'est pas le moindre des paradoxes. Mais le successeur de Suharto a été nommé, en mai 1998, beaucoup plus pour calmer le jeu que pour défaire un système de privilèges souvent exorbitants. En nommant, samedi, l'amiral Widodo commandant en chef adjoint des forces armées, poste vacant depuis seize ans, il permet au général Wiranto, commandant en chef et ministre de la défense, de briguer, s'il le souhaite, le poste de vice-président de la République.

Ancien officier d'ordonnance de

Suharto qui entretient également des relations informelles avec Megawati, Wiranto n'a pas caché qu'il serait candidat à la vice-présidence, ou même à la présidence, si telle était la volonté populaire. Le choix des forces armées, qui connaissent leurs propres divisions, pourrait être déterminant. Il tiendra toutefois compte de ceux, dans les prochaines semaines, de mouvements politiques aux frontières et aux programmes souvent indécis.

Pour leur part, le PKB et le PAN, pourtant d'obédience musulmane, ne semblent pas s'opposer à la présence d'une femme à la tête de l'Etat qui regroupe la population musulmane la plus importante de la planète. Mais ils entendent s'assurer que leurs troupes suivent et voir ce qui peut être négocié avant de se prononcer fermement en faveur de la candidature de Megawati. Le temps des manœuvres et des compromis est donc venu. Il reste à voir comment la nomenclature d'ancien régime parviendra à demeurer soudée. La cristallisation du débat autour de deux candidats n'est pas forcément un signe avant-coureur de la fin d'une transition.

Jean-Claude Pomonti

L'imprudence serait à l'origine de l'accident de John Kennedy Jr.

LES ENQUÊTEURS n'avaient toujours pas réussi, dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 juillet, à repérer l'épave de l'appareil – un monomoteur Piper Saratoga – qui s'est écrasé en mer, vendredi 16 juillet, près de Martha's Vineyard (Massachusetts), avec à son bord John Fitzgerald Kennedy Jr., son épouse Carolyn Besette et sa belle-sœur Lauren.

Rompant un long silence d'espoir et de recueillement, la famille Kennedy a annoncé officiellement, lundi 20 juillet, la mort de JFK Jr., âgé de trente-huit ans. Peu auparavant, de famille Besette s'était également résignée au drame et avait annoncé la mort des deux sœurs, Carolyn, trente-trois ans, et Lauren, trente-cinq ans.

MANQUE D'EXPÉRIENCE

Le président Clinton a rendu un hommage ému à JFK Jr., soulignant qu'il avait toujours manifesté une « gentillesse peu commune » à sa famille et il s'est déclaré confiant dans la recherche de l'épave. Les équipes sur place sont assistées, depuis lundi, par un navire de l'administration américaine des océans et de l'atmosphère (NOAA) et un bâtiment de la marine, le USS Grasp. Le repêchage

Le journaliste russe Grigori Pasko a été condamné, puis amnistié

LE JOURNALISTE russe Grigori Pasko, jugé pour avoir révélé des « secrets » aux médias japonais, a quitté libre, mardi 20 juillet, le tribunal militaire qui l'a condamné à trois ans de prison, puis immédiatement amnistié. Le tribunal siégeant à Vladivostok, en Extrême-Orient russe, a rendu un verdict de trois ans d'emprisonnement mais, en vertu d'un article relatif aux « crimes peu dangereux », couverts par une amnistie décrétée cette année par le Parlement russe en faveur des personnes ayant complété le tiers de leur peine, M. Pasko, ayant passé dix-neuf mois en détention préventive, fut donc libéré.

Le juge Dmitri Savouchkine a déclaré que la cour a rejeté l'accusation initiale d'espionnage portée contre le capitaine Pasko. Journaliste d'une publication de la flotte du Pacifique, spécialisé dans les questions d'environnement, Grigori Pasko fut arrêté en novembre 1997 et accusé d'espionnage après avoir remis à la télévision japonaise NHK une bande vidéo sur le déversement

Des chefs militaires iraniens lancent

un avertissement au président Khatami

TÉHÉRAN. Vingt-quatre officiers supérieurs des forces iraniennes ont adressé un ferme avertissement au président iranien Mohamad Khatami, lui demandant de prendre « *des décisions révolutionnaires* », après la contestation étudiante qui a secoué le pays. « *Notre patience prend fin (...) devant ce qui se passe dans le pays* », ont affirmé ces commandants du corps militaire des Gardiens de la révolution (Pasdaran), dans une lettre ouverte au chef de l'Etat publiée mardi 20 juillet par la presse.

« *M. Khatami, jusqu'à quand devons-nous regarder avec une extrême tristesse ce qui se passe dans le pays (...) et subir l'épreuve de la démocratie dans une situation d'anarchie, au risque de perdre le régime ?* », affirment ces commandants des Pasdaran, qui dénoncent notamment le « *laxisme* » du gouvernement et ajoutent : « *Le vase de notre patience déborde et si rien n'est fait nous ne pourrions plus tolérer cela.* » – (AFP)

Taïwan souhaite des relations

« à égalité » avec Pékin

TAÏPEH. La porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, Zhang Qiyue, a accusé, mardi 20 juillet, le président taïwanais Lee Teng-hui d'avoir fait « *un pas très dangereux sur la voie de la séparation de la Chine* », en réclamant que Taïpeh puisse avoir des relations « *d'Etat à Etat* » avec Pékin. Le même jour, le président taïwanais avait affirmé que son pays devait « *avoir avec les communistes chinois des relations fondées sur une base d'égalité* ».

La semaine dernière, il avait déjà suscité la fureur de Pékin en abandonnant le principe d'une Chine unique. Il a réaffirmé mardi que l'application du concept d'« une Chine » est possible, mais « *pas aujourd'hui* » et seulement dans le cadre d'une « *future unification démocratique* » avec la Chine populaire, qu'il a appelée à accepter le multipartisme. Mais il a souligné que sa décision d'abandonner le concept d'« une seule Chine » ne constituait pas une avancée sur la voie de l'indépendance formelle de Taïwan. – (AFP Reuters)

La population mondiale aurait dépassé les 6 milliards d'habitants

WASHINGTON. La terre a dépassé les six milliards d'habitants, selon le décompte du Bureau du recensement, qui dépend du département américain du commerce. Selon l'horloge du « *Census Bureau* », publiée sur Internet, la terre comptait 6 000 168 488 individus le lundi 19 juillet à 19 h 39 GMT. En fait, selon les experts, il est impossible de dire avec exactitude quel jour la planète a ou aura passé la barre des 6 milliards d'êtres humains. Ils s'accordent seulement à dire que dans les trois mois qui suivent le 12 juillet, la population de la planète devrait atteindre les 6 milliards d'individus. Aussi l'ONU a-t-elle choisi la date officielle du 12 octobre 1999 pour devenir le « *jour des six milliards* ». Mais pour le Bureau américain du recensement, la population mondiale a déjà dépassé ce chiffre. Pour leur part, les Etats-Unis comptent 273 030 564 habitants. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN : les talibans, qui contrôlent la majeure partie du pays, et l'alliance des opposants sont convenus de commencer mardi 20 février à Tachkent, en Ouzbékistan, des discussions bilatérales pour tenter d'éviter un nouvel affrontement armé dans les prochaines semaines. L'émissaire de l'ONU, Lakhdar Brahimi, s'est montré prudent sur l'issue des discussions après l'échec de précédents accords prévoyant la mise en place d'un gouvernement élargi.** – (Reuters.)

■ **INDE : une attaque de séparatistes musulmans présumés contre un village dans le sud du Cachemire a fait 15 morts, a déclaré, mardi 20 juillet, la police indienne. L'attaque a été menée dans la nuit par le mouvement séparatiste Laskar-i-Toiba contre le village de Lihota (250 km de Jammu), selon la police.** – (AFP)

■ **LIBAN. Reporters sans Frontières demande la libération du journaliste Mahmoud Jalloul, cameraman de Télé Liban, enlevé depuis le 11 février dans la banlieue sud de Beyrouth par les services de sécurité libanais. Ceux-ci ont reconnu qu'ils détenaient le journaliste, accusé de « collaboration avec Israël ». Reporters sans frontières ne dispose d'aucune information sur son lieu de détention, son état de santé et les charges qui pèsent sur lui.**

■ **MAURITANIE : les coopérants militaires français, dont le gouvernement mauritanien avait demandé le départ, ont tous quitté la Mauritanie, a-t-on appris il y a une semaine de source sûre. Nouakchott entendait protester par cette demande de départ des coopérants, au nombre d'une quarantaine, contre l'inculpation en France d'un officier mauritanien, le capitaine Ely Ould Dah, poursuivi pour des actes de torture qu'il aurait commis en 1990 sur des compatriotes. De leur côté, les militaires mauritaniens en stage en France ont également regagné leur pays, a-t-on ajouté de même source.**– (AFP, Reuters.)

■ **ALGÉRIE : les corps d'au moins 35 personnes, sans doute victimes des rebelles islamistes, ont été découverts dans deux fosses communes près d'Alger, écrit, mardi 20 juillet, le quotidien *Essahafa*, qui cite les services de la protection civile. Les corps ont été exhumés lundi dans la région d'Ouled Allel, à 20 kilomètres au sud-ouest de la capitale, une des anciennes bases principales du Groupe islamique armé (GIA).**– (Reuters.)

■ **TURQUIE : le ministre turc de la défense, Sabahattin Cakmakoglu a démenti, lundi 19 février, que l'aviation turque ait bombardé une région iranienne limitrophe du territoire turc, comme l'a affirmé Téhéran. Il a aussi accusé l'Iran de tolérer les activités de la rébellion kurde de Turquie. L'Iran avait affirmé que des avions turcs avaient bombardé dimanche 18 juillet la région frontalière de Piranchahr, tuant 5 personnes et faisant 10 blessés, et a exigé « *des excuses et des explications formelles* » de la Turquie.** – (AFP)

■ **SERBIE : une réunion du gouvernement, sous la direction du vice-premier ministre Dragan Tomic, a revendiqué, dimanche 18 juillet, la création d'un Parlement national serbe du Kosovo. Sa mission principale serait « la défense des intérêts des Serbes et des Monténégrins » du Kosovo, « la préservation et la défense du patrimoine national serbe » de la province.**– (AFP)

Aide aux pays en développement pour protéger la couche d'ozone

MONTRÉAL. Une nouvelle aide de 67 millions de dollars aux pays en développement pour financer des projets de protection de la couche d'ozone a été approuvée, lundi 19 juillet, par le comité exécutif du fonds multilatéral créé dans le cadre du Protocole de Montréal. Cette somme permettra de financer 155 projets dans 36 pays et d'éliminer plus de 5 700 tonnes de substances nocives pour la couche d'ozone, comme le fréon, qui sont encore utilisées dans certains pays. Depuis sa création en 1990, le fonds a versé 973 millions de dollars à plus de 115 pays pour leur permettre de stopper plus de la moitié de leur consommation de produits nocifs pour la couche d'ozone. – (AFP)

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 21 JUILLET 1999

JUSTICE Mis en examen le 28 juin pour « complicité de trafic d'influences », par le juge d'instruction Eric Halphen, en charge de l'affaire des HLM de Paris, Jean

Tiberi a été interrogé, lundi 19 juillet. ● **PRÉSIDENT** de l'office HLM de Paris (OPAC) depuis 1978, M. Tiberi est soupçonné d'avoir favorisé la mise en place d'un sys-

tème de fraudes autour des marchés publics de cet établissement. ● **LE MAIRE DE PARIS** a contesté toutes les présomptions retenues contre lui, affirmant n'avoir jamais

été informé d'éventuelles irrégularités dans la passation des marchés de l'OPAC. ● **PLUSIEURS INCI-DENTS** entre le juge et les avocats de M. Tiberi ont émaillé cet inter-

rogatoire. Ces derniers ont versé plusieurs documents destinés à montrer qu'aucune anomalie n'avait été relevée à l'OPAC durant la période visée par l'enquête.

M. Tiberi a contesté point par point les accusations du juge Halphen

« Même si les faits étaient établis, je ne me considérerais ni comme responsable, ni comme complice », a déclaré le maire de Paris.

Ses avocats estiment avoir pris le magistrat en défaut sur plusieurs éléments

SIX HEURES ET DEMIE d'un face-à-face tendu, parfois électrique, avec le juge d'instruction Eric Halphen n'ont pas suffi à déstabiliser Jean Tiberi. Au terme de son premier interrogatoire, lundi 19 juillet au palais de justice de Créteil (Val-de-Marne), le maire (RPR) de Paris, mis en examen le 28 juin pour « complicité de trafic d'influences » dans l'affaire des HLM de la capitale, n'a pas effectué la moindre déclaration, laissant à ses défenseurs, M^{es} Thierry Herzog et Marie-Hélène Antonini, le soin

d'afficher une relative sérénité. « M. Tiberi s'est longuement expliqué sur chacun des points soulevés par le juge, a déclaré au Monde M^e Herzog. Il a constaté qu'il n'existe aucune charge sérieuse contre lui. » Candidat déclaré à sa propre succession, le maire de Paris s'est dit victime d'un « acharnement », a contesté point par point les présomptions avancées par le juge, et a conclu son audition sur ces mots : « Je considère ma mise en examen comme incompréhensible, injustifiée et injuste. »

Président du conseil d'administration de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) – qui gère les HLM de la capitale – depuis 1978, M. Tiberi est soupçonné d'avoir toléré, sinon favorisé la mise en place d'un système de fraude organisée dans l'attribution de ses marchés, en marge desquels ont été versées d'importantes commissions à des « intermédiaires » (*Le Monde* du 29 juin). Au premier rang de ceux-ci figurait le promoteur-homme d'affaires Jean-Claude Méry, ancien membre du comité central du RPR, décédé au début du mois de juin : détenteur d'informations privilégiées sur les marchés soumis à appels d'offres, il se faisait rémunérer par les entreprises choisies. Au cours de l'enquête du juge Halphen, plusieurs anciens dirigeants de l'OPAC ont assuré qu'il « collectait des fonds pour le RPR ».

CONTRÔLE INTERNE

M. Tiberi avait été questionné une première fois sur ces faits en qualité de témoin, le 27 février 1997, et avait contesté avoir eu connaissance de telles pratiques. Le juge lui a indiqué, lundi, que certains « éléments nouveaux », tenant aux relations entre M. Méry et les entreprises, et à la défaillance des organes de contrôle internes à l'OPAC, avaient motivé sa mise en examen. Aucune accusation formelle ne ressort de ces points. Pour l'essentiel, M. Tiberi se voit reprocher de n'avoir pas usé de ses pouvoirs au sein de l'OPAC pour empêcher la violation des règles d'attribution des marchés, dont il aurait été informé – notamment au fil de diverses inspections administratives. Le maire de Paris a toutefois précisé au juge que le conseil d'administration de l'OPAC, qui compte 21 membres, n'était pas chargé de « la gestion de l'office ». « C'est le directeur général qui est le mandataire social et l'ordonnateur des dépenses », a-t-il rappelé, désignant implicitement l'ex-conseiller général de Corèze, Georges Pérol, titulaire de cette fonction durant la période visée par l'enquête, et lui-même mis en examen pour « trafic

d'influences » depuis 1995. « Pourquoi n'avoir pas révoqué le directeur général ? », a demandé le juge à M. Tiberi. « Je n'ai pas d'appréciation à porter sur le comportement de M. Pérol », a répondu le maire de Paris, ajoutant : « J'affirme, en ce qui me concerne, qu'il n'a pas agi sur ordre. »

Interrogé sur les raisons pour lesquelles il n'avait jamais souhaité convoquer de « conseils restreints » au sein de l'OPAC, dont le conseil d'administration ne se réunissait que trois fois par an, M. Tiberi s'est sévèrement affronté au juge, lui indiquant que le décret de 1973, pré-

fusion avec un autre rapport de la chambre régionale – consacré, lui, à la situation financière de l'OPAC.

Certes, la juridiction financière avait transmis au parquet les éléments pointés par son enquête avant même que ses observations furent définitivement adoptées et rendues publiques. Mais ce ne fut qu'au mois de février 1997, et M. Tiberi a certifié qu'il n'en fut pas informé. « Le premier rapport de la chambre régionale des comptes a été débattu, tant au conseil de Paris qu'au conseil d'administration de l'OPAC, a-t-il déclaré (...) J'affirme

Une question « blessante » du magistrat

« Le document qui accuse », titrait *Le Parisien* du 29 juin, évoquant une lettre adressée en 1991 à Jean Tiberi par le directeur de l'OPAC, Georges Pérol. « Vous avez bien voulu attirer mon attention à nouveau sur la société KO Sécurité, en me demandant d'examiner s'il était possible de lui confier un marché », était-il écrit. Remise au juge Halphen par l'ancien adjoint de M. Pérol, François Ciolina – lui aussi mis en examen –, cette note accreditée les soupçons du juge sur d'éventuelles interventions de M. Tiberi sur les marchés de l'OPAC. « Est-ce une coïncidence ou un remerciement pour services rendus ? », a demandé le juge. M. Tiberi a trouvé la question « blessante », rapportent ses avocats. Les vérifications policières ont établi que la société citée, qui fournit notamment des vigiles, avait obtenu un marché de l'OPAC en 1988, soit trois ans avant la lettre publiée. « Aucune trace d'un marché postérieur » n'a été trouvée. « Si M. Tiberi est intervenu, force est de constater que cela n'a eu aucune influence sur le marché », conclut son avocat, qui y voit « la preuve qu'il n'avait aucun pouvoir de décision en cette matière ».

voyant l'organisation des « conseils restreints », avait été abrogée en 1986 – ce que M. Halphen semblait ignorer. Le contenu d'un rapport de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France a également été au centre d'une échauffourée entre le magistrat et les avocats du maire de Paris. Le juge paraissant reprocher à M. Tiberi son absence de réaction après les « graves critiques » émises par la juridiction financière sur le marché des ascenseurs de l'OPAC et les rémunérations consenties à divers « intermédiaires », ses défenseurs ont mis en évidence une incohérence chronologique : même s'il vise des faits remontant à 1993, ce rapport ne fut rendu qu'en 1997, et non en 1993 comme semblait le penser M. Halphen, au prix d'une

qu'à l'époque, aucun fait susceptible de recevoir une qualification pénale n'avait été évoqué et porté à ma connaissance. Je découvre aujourd'hui que la chambre régionale des comptes avait estimé que des faits pouvaient recevoir une qualification pénale. » Le rapport définitif de la juridiction financière ne mentionnait pas ce fait, a souligné M^e Herzog, mais constatait en revanche des « évolutions favorables » dans la gestion de l'OPAC. Devant le juge Halphen, M. Tiberi en a tiré argument pour contester l'inaction dont il est soupçonné. « Tant que l'information judiciaire n'est pas achevée, je considère que les anomalies ne sont pas établies », a-t-il ajouté, précisant : « Même si ces faits étaient établis, je ne me considérerais

ni comme responsable, ni comme complice. » Le juge ayant invoqué une autre inspection, celle du ministère de l'équipement, diligentée en 1992, M. Tiberi a contesté qu'elle ait mis en évidence d'autres critiques sur les marchés de l'office HLM parisien. Le juge Halphen s'est notamment fondé sur les déclarations de l'un des membres de cette inspection, recueillis par la police au mois de juin dernier. Les défenseurs du maire de Paris ont, en réponse, versé à la procédure une pièce inédite : la « lettre d'accompagnement » dont était assorti le rapport, destinée au ministre de l'équipement et datée du 26 mars 1993. « Les conditions dans lesquelles sont réalisés les appels à la concurrence et la dévolution des contrats ont permis de constater que l'OPAC agit avec compétence et le souci d'une très grande rigueur », peut-on lire sur ce document. « Comment prétendre, après cela, que M. Tiberi était au courant d'infractions commises à l'OPAC et même qu'il les couvrait ? », s'interroge M^e Herzog.

Le juge a par ailleurs questionné le maire de Paris sur son compte bancaire, signalant des versements mensuels de 25 000 à 35 000 francs en provenance du RPR entre 1992 et 1996. M. Tiberi a expliqué qu'il s'agissait de « frais de représentation et de secrétariat », alloués par son parti à « chaque député », grâce aux fonds attribués par l'Assemblée nationale. Une « remise » de 500 000 francs, enregistrée sur le même compte le 19 novembre 1993 intriguait le juge Halphen, qui soupçonnait un dépôt d'espèces. Désarçonné par la question, le maire de Paris n'a pas su y répondre dans l'instant, mais s'est engagé à en justifier « sous 48 heures ». Ses avocats ont indiqué au Monde avoir réuni tous les éléments liés à cet épisode : la « remise », certifiant-ils, était celle d'un chèque, émis par un notaire de Corte (Haute-Corse), à l'occasion de la vente d'un appartement que M^{me} Tiberi avait hérité de sa famille. Les documents de cette transaction devaient être adressés au juge mardi 20 juillet.

Hervé Gattegno

Gilles Ménage, portraitiste zélé du mitterrandisme policier

ON CHERCHERAIT en vain, dans le volumineux ouvrage consacré par Gilles Ménage à ses années passées au service de François Mitterrand, l'expression d'une émotion



BIBLIOGRAPHIE

relation de quelques-uns de ces détails piquants dont se délectent les mémorialistes, parce qu'ils disent mieux que de savants raisonnements ce que fut l'envers d'un régime – c'est-à-dire d'un décor. Curieusement sous-titré « Les affaires de l'Etat », le premier tome du récit de l'ex-directeur de cabinet n'est pas un recueil de mémoires : d'évidence, son objet n'est pas d'apporter un témoignage supplémentaire, nourri par l'expérience et la proximité, sur la relation qu'entretenait l'ancien président de la République avec le pouvoir et le secret, mais bien de justifier par les exigences de la fonction les agissements d'un certain entourage, au premier rang duquel figurait M. Ménage lui-même. Fût-ce en entretenant une confusion volontaire entre le « service de l'Etat » et celui de son chef. Dix années durant, l'auteur exerça, au sein du cabinet présidentiel, la surveillance des affaires de police et de sécurité. Il se targue volontiers de s'y être largement consacré à la recherche des « fuites » dont bénéficiait la presse, afin – dit-il sérieusement – de « restaurer la primauté de l'Etat face à certains dé-

sordres nés de la progression du journalisme d'investigation ». Fruit de « circonstances imprévues » dont il ne dissimule pas qu'elles ont trait à sa mise en examen, depuis cinq ans, dans l'instruction sur les écoutes téléphoniques de la défunte « cellule antiterroriste de l'Elysée », le livre du préfet Ménage se présente donc comme un long plaidoyer *pro domo*, dont la ligne directrice consiste en une dénonciation revancharde des journalistes en général et de quelques-uns en particulier, accusés pêle-mêle de travailler « en système », de se cantonner aux a priori, de pratiquer « l'investigation sélective », de rechercher le sensationnalisme à des fins commerciales. Emanant d'un haut fonctionnaire revendiquant « une vue assez classique de l'organisation de l'Etat, y compris dans le domaine de la police et du renseignement », le propos inspire une frayeur rétrospective.

« PHÉNOMÈNE D'INFILTRATION »

A l'en croire, la « remise en ordre » de la police, en 1983, aurait ainsi été rendue nécessaire par l'organisation des services, mais surtout par la nécessité de rompre avec la politique de « transparence » prônée par la « jeune garde » du ministre de l'intérieur d'alors, Gaston Defferre, qui préluait, écrit-il, à un « phénomène d'infiltration » des plus hauts centres de décision. Cette éradication fut, selon lui, la cause essentielle d'un « acharnement » journalistique contre François Mitterrand, qui se focalisa sur la fameuse « cellule » et fit de lui – à tort, certifie-t-il – le supérieur hiérarchique du gendarme

Christian Prouteau. Et s'il convient, dans son récit, que la mise en scène de l'interpellation des « Irlandais de Vincennes », en 1982, ou le sabotage du *Rainbow-Warrior* en Nouvelle-Zélande par les services spéciaux français, en 1985, peuvent être comptés parmi les échecs les plus cuisants du pouvoir de l'époque, c'est aussitôt pour s'alarmer des conditions dans lesquelles la presse réussit à en révéler les détails. Dévoilant sans pudeur son obsession d'un secret étanche et absolu – qu'évoque d'ailleurs, comme par lapsus, le titre du livre, étrangement orwellien – M. Ménage n'omet pas, dans son réquisitoire, les pourvoyeurs d'informations, décrits comme autant de traîtres à la cause du gouvernement – car « une fuite, dit-il, n'est jamais légitime ».

On pourra, si l'on veut, juger cette rancœur compréhensible. Si l'« homme du président » fut emporté dans la tourmente des « affaires », c'est d'abord à des journalistes qu'il le doit : ceux qui critiquèrent, les premiers, les agissements de la fameuse « cellule » de l'Elysée, puis qui contribuèrent à le présenter comme l'inspirateur de ces exactions. Visé avec insistance, le journaliste du *Monde* Edwy Plenel agrava son cas, si l'on ose dire, en saisissant la justice après la révélation des écoutes dont il avait été la cible, ce qui devait entraîner la mise en cause de M. Ménage. Ici apparaît le cœur de la défense de l'ancien collaborateur de François Mitterrand : les surveillances téléphoniques qui visèrent en 1985 et 1986 Edwy Plenel et sa compagne pourraient avoir été justifiées, insi-

nue-t-il, par un motif tenant à la « sécurité nationale ». A l'appui de sa thèse, le préfet Ménage relate longuement une opération d'espionnage connue sous le nom de code « Farewell », pseudonyme attribué par les services français à une « taupe » soviétique recrutée en 1981. La divulgation par *Le Monde*, en 1985, du lien entre cette opération et l'expulsion restée inexplicquée de quarante-sept diplomates de l'URSS par le gouvernement français, avait provoqué la fureur du président, qui avait alors, assure-t-il, « demandé expressément que l'on mit sur écoutes Edwy Plenel ». M. Ménage précise avoir soupçonné, pour sa part, une « manipulation » conçue par la CIA américaine dont le journaliste aurait au moins été l'instrument.

Un seul argument, maintes fois invoqué dans ces colonnes, suffirait à attester l'inanité de cette thèse – déjà avancée par M. Ménage devant le juge Valat, dans le dossier des écoutes élyséennes : parmi les centaines de transcriptions des conversations d'Edwy Plenel découvertes parmi les archives informatiques de la « cellule », aucune n'est relative à l'affaire « Farewell », alors que les dialogues portant sur Greenpeace ou les Irlandais de Vincennes sont légion. M. Ménage, tout à sa hargne, y ajoute une édifiante démonstration par le contexte, soulignant combien, dès avant cet épisode, le président pestait contre l'enquêteur du *Monde*, « dont il connaissait le parti pris à son égard et les attaques réitérées contre sa personne ».

De ces écoutes, dont il affirme

que tout « l'appareil d'Etat » eut connaissance, la « cellule » de M. Prouteau n'était, selon la version de M. Ménage, que l'exécutant zélé, comme elle ne fut, écrit-il, « qu'un instrument [d'une] mobilisation de l'ensemble des moyens de l'Etat » contre l'écrivain Jean-Edem Hallier lorsque celui-ci s'employa, à partir de 1983, à publier un pamphlet dévoilant des pans de la vie privée du président, et principalement l'existence de sa fille Mazarine.

JEUX DE COUR

Le récit de cette débauche d'efforts et de moyens – « techniques » et humains – requis pour entraver les initiatives intéressées du polémiste constitue, non sans paradoxe, le moment le plus intéressant du récit de Gilles Ménage. S'y dévoilent, soudain, les excès d'un régime aux allures monarchiques, où les fidélités personnelles sont préférées aux engagements politiques, où les jeux de cour s'imposent aux débats d'idées, où la vie privée d'un homme finit par se confondre avec l'intérêt supérieur de l'Etat.

En décrivant ainsi ce qu'il contribuait à dissimuler – et à pérenniser – pendant dix ans, M. Ménage pense servir sa défense. Il brosse, en tout cas, le portrait peu flatteur d'un mitterrandisme policier dont il succomba aux vertiges et avec lequel il ne s'est pas résolu à prendre ses distances.

Hervé Gattegno

★ **Gilles Ménage, L'Œil du pouvoir. Les affaires de l'Etat 1981-1986, Fayard, 877 p., 190 F.**

Guy Canivet installé à la première présidence de la Cour de cassation

GUY CANIVET a été installé à la première présidence de la Cour de cassation, lundi 19 juillet, lors d'une audience solennelle en présence du président de la République, Jacques Chirac, et de la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. M. Canivet, qui était premier président de la cour d'appel de Paris, a été nommé le 2 juillet par décret du président de la République, après avoir été choisi le 16 juin par le Conseil supérieur de la magistrature. En succédant à Pierre Truche, qui a fait valoir ses droits à la retraite, M. Canivet, cinquantecinq ans, devient le plus jeune magistrat à accéder au sommet de la hiérarchie judiciaire, où il devrait rester en fonction une douzaine d'années.

Devant un parterre de hauts magistrats en hermine et habits d'apparat, Guy Canivet a salué la présence de Jacques Chirac, « comprise comme un signe de l'intérêt vif (...) que vous portez à l'institution judiciaire tout entière et aux questions de justice ». Evoquant les travaux de la commission présidée par son prédécesseur, Pierre Truche, constituée par Jacques Chirac, et la réforme de la justice engagée par la ministre de la justice, M. Canivet a affirmé que « les juges sont évidemment prêts à participer à ce vaste mouvement de modernisation de leur institution ». Il a enfin rappelé le rôle de la Cour de cassation, qui doit « dire le droit simplement, afin de permettre au citoyen, à l'élu, au professionnel, à l'opérateur économique, au partenaire social, de vérifier que les grandes questions de société trouvent ici leur écho ».

A force d'enjamber les siècles, Michelet était le mieux placé pour décrire l'ampleur du phénomène Luther. En poète plus qu'en théologien, il écrit dans *Renaissance et Réforme* (1855) : « Luther, dans son verre gothique, nous versa le vin du voyage. Ce vin fut l'assurance que celui-ci donna à l'homme, qui le releva et le mit en chemin. Cent fois, on avait dit au pauvre peuple, qui avait tant souffert, qu'il était pardonné. Luther le jura, se fit croire et le monde, raffermi des vaines terreurs, se lança dans l'action.

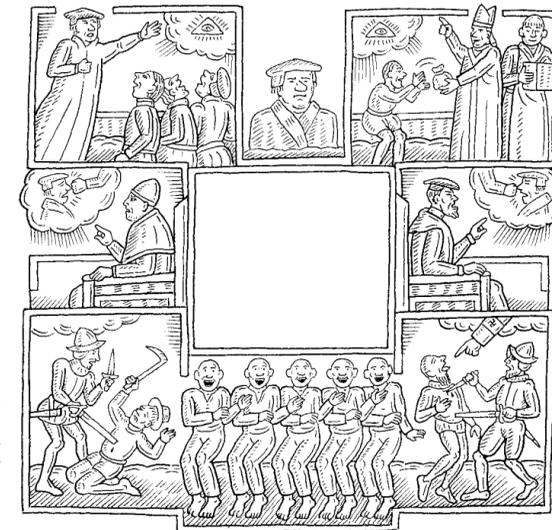
» Comment le peuple n'eût-il pas cru cette voix pure et forte, loyale ? Tous croient, sont joyeux. On s'embrasse, comme on le fit plus tard, par toute l'Europe, pour la prise de la Bastille ! Un chant commence d'une incroyable joie, la "Marseillaise" de Luther : Ma forteresse, c'est mon Dieu. Il fit les airs et les paroles, il allait de ville en ville. Tout le monde le suivait. Cet homme était si fort qu'il eût fait chanter la mort même. L'Allemagne déchirée, mutilée, scisée, l'Allemagne se mit à chanter. Et la misérable France, écrasée sous la meule où elle ne rendait que du sang, chante aussi comme l'Allemagne. »

Quand, le 2 avril 1521, muni d'un sauf-conduit, Martin Luther se met en route pour Worms, il ne doute pas que le sort de Jan Hus l'attend. Il y a un siècle, le théologien tchèque qui, avant lui, avait soulevé le scandale des indulgences était brûlé vif, après avoir été excommunié et cité à comparaître devant le concile de Constance. Martin Luther vient à son tour d'être excommunié. Il est convoqué devant la diète de Worms par le tout nouvel empereur, Charles Quint. Mais, quand il traverse la Thuringe, puis la Hesse, on se bouscule à son passage. « On a brûlé Jan Hus, on n'a pas brûlé la Vérité, clame le voyageur, qui ne se sent pas une vocation de martyr. J'irai à Worms, dût-il y avoir autant de diables que de tuiles sur les toits. »

A son arrivée, le 16 avril, les dignitaires de l'empire et de l'Eglise l'attendent, non comme prévu à la séance solennelle de la diète, mais à la résidence de l'empereur. Dès la première comparution, on le supplie d'abjurer des écrits qui font trembler l'Allemagne et la papauté. Luther obtient un délai de réflexion. Dans la nuit du 17 au 18 avril, il s'enferme et s'abîme en prières. Nuit d'angoisse. Ecartelé entre la loyauté qu'il doit au pape et la fidélité à la réforme qu'il a engagée, il traverse les heures les plus pénibles de sa vie.

Le matin, sa résolution est prise. Devant un auditoire de princes et de prélats, suspendus à sa réponse, il soutient qu'il ne croit ni à l'infailibilité du pape ni à celle des conciles, « puisqu'il est établi qu'ils se sont souvent trompés et contredits ». Et, de sa force tranquille, il martèle cette apostrophe : « Tant que ma conscience est captive de la Parole de Dieu, je ne puis ni ne veux rien rétracter, car il n'est ni sûr ni salutaire d'agir contre sa conscience. Que Dieu me soit en aide. Amen. » Cet acte d'affirmation de la souveraineté de la conscience fera le tour du monde. Devant une assemblée médusée, Luther répète : « Je ne puis autrement. Me voici. » En face, une voix insiste : « Frère Martin, abandonne ta conscience... » Quand il quitte l'audience, il lâche : « J'ai traversé la fournaise. »

Par conviction... ou par intérêt politique, Charles Quint réplique qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour « exterminer l'hérésie ». Mais les princes allemands ne sont pas unanimes. Luther a pour défenseur le prince-électeur Frédéric de Saxe, dit le Sage, et la diète cherche avec lui un ultime compromis. Elle demande au moine rebelle de se rétracter sur ses erreurs doctrinales et de réser-



A Wittenberg, les prédications du moine allemand annoncent une grande réforme de l'Eglise. Avec Luther et Calvin, l'Europe passe des peurs du Moyen Age à une modernité inspirée des valeurs du protestantisme

ver ses griefs contre la papauté à l'examen d'un concile général. Mais Luther maintient tout ! Le 26 avril, il doit quitter Worms et rentrer à Wittenberg. Sur la route, son prince protecteur, qui a pressenti le danger, simule un enlèvement. Quatre cavaliers se saisissent du moine et le mettent à l'abri au château de la Wartburg, où il restera enfermé pendant près d'une année.

La précaution n'était pas superflue. Le 26 mai 1521, Luther est mis au ban de l'empire, c'est-à-dire déchu de tous ses droits, privé des garanties dues à tout sujet, autrement dit à la merci du premier fanatique venu. La destruction par le feu de tous ses écrits est également ordonnée. Cette double sentence civile est la suite logique de la peine d'excommunication prononcée par le pape quelques semaines plus tôt, le 5 janvier. Car, bien avant l'empereur, Rome et les supérieurs de son ordre religieux avaient multiplié les ambassades auprès de Luther. Tous les moyens de recours pour le faire plier avaient été épuisés.

A Rome, c'est Léon X qui est au pouvoir, un Médicis, fils de Laurent le Magnifique. Elu pape en 1513, alors qu'il n'est même pas prêtre, on lui confère en toute hâte sacerdoce et épiscopat. Des papes de la Renaissance, il est le champion du népotisme - créant cardinaux son cousin et son neveu - et du mécénat d'art. Au Vatican, il charge Raphaël de la décoration des Loges, de travaux d'architecture à la basilique Saint-Pierre et confie à Michel-Ange le tombeau des Médicis. Plus à l'aise dans la compagnie des artistes, courtisans et maîtresses que des théologiens, dans la négociation politique que dans les zézianies dogmatiques, Léon X ne prend guère au sérieux cette révolte venue d'un obscur moine allemand.

Craignant d'être piégé par les tribunaux de l'Inquisition, Luther refuse de comparaître à Rome et, grâce à ses soutiens politiques en Saxe, obtient d'être jugé en Allemagne. Mais Léon X délègue à la diète d'Augsbourg son meilleur théologien, le cardinal Thomas de Vio, dit Cajetan, général de l'ordre dominicain, un personnage ultra-raide, un thomiste de renom qui enseigne la scolastique à Pavie. Il reçoit pour mission de ramener l'inculpé à Rome, s'il n'accepte pas de se rétracter. La « dispute » entre Luther et Cajetan s'ouvre le 12 octobre 1518. Elle va durer quatre jours et mérite de figurer aux annales des plus grands pro-

cess de l'Eglise. D'entrée, le moine allemand répète au légat du pape la répulsion que lui inspire le trafic des indulgences, par lequel le fidèle naïf achète, à bon prix, son salut éternel. Jeune universitaire à Wittenberg, il avait été indigné par la campagne d'un certain Jean Tetzel, moine dominicain devenu en Allemagne marchand ambulancier d'indulgences, négociant en grâces divines, pour couvrir les frais de l'archevêché de Mayence. De ville en ville, ce Tetzel allait démarcher les clients, en chantant sa ritournelle célèbre dans tout le pays : « Sitôt que dans le tronc l'argent résonne / Du purgatoire brûlant l'âme s'envole ! »

Le fidèle est-il au moins sûr d'y gagner son ciel ? Son argent sert d'abord à la cour fastueuse de Rome et aux papas esthètes pour décorer la nouvelle basilique de Saint-Pierre. Les indulgences sont



« Un chant commence d'une incroyable joie, la "Marseillaise" de Luther : "Ma forteresse, c'est mon Dieu." Il fit les airs et les paroles, il allait de ville en ville. Tout le monde le suivait. Cet homme était si fort qu'il eût fait chanter la mort même »

Michelet

un poison spirituel, s'emporte, devant Cajetan, le moine Luther. Il a tiré des sonnettes d'alarme chez les théologiens, les évêques, mais s'est heurté à un mur de silence. Le sujet est tabou. Et c'est en désespoir de cause qu'il a rédigé, en octobre 1517, ses fameuses quarante-quatre thèses - le premier brûlot réformateur - que l'on

gardiennait infailiblement des Ecritures saintes, et qu'il ne peut donner un enseignement erroné. Alors Luther s'abandonne à une autre formule devenue célèbre : « La Vérité est maîtresse même du pape. » Autrement dit, la « Vérité » contenue dans l'Ecriture s'impose à tout homme, y compris au pape. Luther est prêt à se soumettre à lui,

comme à tout souverain légitime, mais il ne peut admettre que son pouvoir d'interprétation de l'Evangile soit universel et infail- lible.

Fort de son avantage, il met en cause le sacrement de pénitence qui permet aux prêtres de diriger les consciences. Dieu seul, assure-t-il, est souverain pour pardonner. L'homme n'a pas besoin de multiplier les confessionnaux, les bonnes œuvres de rachat et les mortifications pour se sauver. La « foi seule » en Jésus-Christ justifie le pécheur. C'en est trop. Pour Cajetan, à bout d'arguments, Luther veut « édifier une nouvelle Eglise ». En novembre 1518, Léon X de Médicis confirme, point par point, les thèses de Cajetan et récuse celles du moine allemand. Le 28, Luther réclame un concile général, à l'exemple de celui de Constance, qui avait mis fin au grand schisme d'Occident. Puis perd patience. Dans une lettre au pape du 18 décembre, il écrit que la papauté est « l'Antéchrist » annoncé dans l'Apocalypse, puisqu'elle se place au-dessus des Ecritures. Il faut alors toute l'astuce de Frédéric le Sage pour empêcher que Luther ne soit arrêté et livré.

Rome ne reste pourtant pas inactive. Les supérieurs des grands ordres, les théologiens bien en cour à Rome, un Cajetan ou un Jean Eck, conspirent contre le moine allemand et son prince-électeur. Ils soufflent dans l'oreille du pape l'idée d'une bulle qui condamnerait définitivement Luther. C'est chose faite le 15 juin 1520. La bulle *Exsurge Domine* est signée par Léon X, promulguée, affichée dans les églises de Rome. Elle condamne quarante et une propositions du moine allemand, toutes qualifiées d'« hérétiques » ou de « scandaleuses pour les âmes pieuses ». A la faculté de théologie de Louvain, puis à Liège, on brûle ses ouvrages. La Sorbonne aussi, par une *Determinatio* de 1521, interdit la propagande de ses thèses.

Le maître de Wittenberg a soixante jours pour se soumettre. L'excommunication lui pend au nez, mais Luther n'est pas homme à renoncer. Il qualifie la bulle d'« exécration ». Demande à Léon X et aux cardinaux de faire amende honorable. Et prend les devants : il « excommunie » le pape. Entêtement, infantilisme ? Il y a beaucoup de légende dans le récit de sa rupture avec Léon X. Marc Lienhard, son biographe, cite des lettres d'inspiration différente, dans lesquelles Luther prend la défense du pape contre une curie dissolue : « Tu te trouves là comme un agneau au milieu des loups (...). La curie surpasse l'impiété des Turcs. » Mais il ne lâche rien sur le fond. Il n'appartient pas à l'homme, fût-il le pape, de soumettre la parole de Dieu à la fantaisie de ses interprétations. Cette parole est souveraine. Elle ne peut être annexée par personne, car, précisément, elle enseigne la liberté. Le ton se fait aigre.

Le 10 décembre 1520, devant les portes de la ville de Wittenberg, Luther brûle solennellement la bulle *Exsurge Domine*. La réplique de Rome est immédiate : le 5 janvier 1521, Luther et ses partisans

trouve encore affichées sur la porte de l'église de Wittenberg. Elles se résument en ceci : seul Dieu a le pouvoir de pardonner aux hommes qui se repentent, et les « œuvres » humaines sont impuissantes à assurer le salut éternel. Le scandale Luther était né.

Le moine ne lâche pas le morceau. Face à Cajetan, il veut savoir ce qui, dans l'Evangile, justifie la sottise des indulgences. Le cardinal romain sait que cette affaire n'est qu'un prétexte. Quand on tire sur la pelote, tous les fils viennent : les moyens d'assurer le « salut », le statut des Ecritures, l'autorité du pape, etc. Le légat de Léon X répond que Jésus n'interdit pas à l'homme d'amasser un « trésor » et de le faire fructifier. Et cite des paraboles : « Le Royaume des cieux est comparable à un trésor qui était caché dans un champ » (Matthieu, 13,44). Ce trésor, assure Cajetan, a été confié à Pierre, donc au pape, mais le peuple peut en disposer pour son salut. Et il confirme la thèse officielle : les indulgences ne libèrent pas seulement des punitions « canoniques », infligées par l'Eglise, mais aussi des peines divines.

Le « trésor » dont parle l'Evangile, réplique Luther, n'est-il pas le Christ lui-même ? Et l'exemple des saints qui conforment leur vie à son enseignement ? Rien dans l'Ecriture, martèle-t-il, ne fonde la scandaleuse pratique des indulgences. Cajetan rétorque que le pape est le magistère suprême, le

Les sermons de Luther font trembler Rome et l'Empire

comme à tout souverain légitime, mais il ne peut admettre que son pouvoir d'interprétation de l'Evangile soit universel et infail- lible.

Fort de son avantage, il met en cause le sacrement de pénitence qui permet aux prêtres de diriger les consciences. Dieu seul, assure-t-il, est souverain pour pardonner. L'homme n'a pas besoin de multiplier les confessionnaux, les bonnes œuvres de rachat et les mortifications pour se sauver. La « foi seule » en Jésus-Christ justifie le pécheur. C'en est trop. Pour Cajetan, à bout d'arguments, Luther veut « édifier une nouvelle Eglise ». En novembre 1518, Léon X de Médicis confirme, point par point, les thèses de Cajetan et récuse celles du moine allemand. Le 28, Luther réclame un concile général, à l'exemple de celui de Constance, qui avait mis fin au grand schisme d'Occident. Puis perd patience. Dans une lettre au pape du 18 décembre, il écrit que la papauté est « l'Antéchrist » annoncé dans l'Apocalypse, puisqu'elle se place au-dessus des Ecritures. Il faut alors toute l'astuce de Frédéric le Sage pour empêcher que Luther ne soit arrêté et livré.

Rome ne reste pourtant pas inactive. Les supérieurs des grands ordres, les théologiens bien en cour à Rome, un Cajetan ou un Jean Eck, conspirent contre le moine allemand et son prince-électeur. Ils soufflent dans l'oreille du pape l'idée d'une bulle qui condamnerait définitivement Luther. C'est chose faite le 15 juin 1520. La bulle *Exsurge Domine* est signée par Léon X, promulguée, affichée dans les églises de Rome. Elle condamne quarante et une propositions du moine allemand, toutes qualifiées d'« hérétiques » ou de « scandaleuses pour les âmes pieuses ». A la faculté de théologie de Louvain, puis à Liège, on brûle ses ouvrages. La Sorbonne aussi, par une *Determinatio* de 1521, interdit la propagande de ses thèses.

Le maître de Wittenberg a soixante jours pour se soumettre. L'excommunication lui pend au nez, mais Luther n'est pas homme à renoncer. Il qualifie la bulle d'« exécration ». Demande à Léon X et aux cardinaux de faire amende honorable. Et prend les devants : il « excommunie » le pape. Entêtement, infantilisme ? Il y a beaucoup de légende dans le récit de sa rupture avec Léon X. Marc Lienhard, son biographe, cite des lettres d'inspiration différente, dans lesquelles Luther prend la défense du pape contre une curie dissolue : « Tu te trouves là comme un agneau au milieu des loups (...). La curie surpasse l'impiété des Turcs. » Mais il ne lâche rien sur le fond. Il n'appartient pas à l'homme, fût-il le pape, de soumettre la parole de Dieu à la fantaisie de ses interprétations. Cette parole est souveraine. Elle ne peut être annexée par personne, car, précisément, elle enseigne la liberté. Le ton se fait aigre.

Le 10 décembre 1520, devant les portes de la ville de Wittenberg, Luther brûle solennellement la bulle *Exsurge Domine*. La réplique de Rome est immédiate : le 5 janvier 1521, Luther et ses partisans

trouve encore affichées sur la porte de l'église de Wittenberg. Elles se résument en ceci : seul Dieu a le pouvoir de pardonner aux hommes qui se repentent, et les « œuvres » humaines sont impuissantes à assurer le salut éternel. Le scandale Luther était né.

sont excommuniés par Léon X. Le sort en est jeté.

Excommunié, mis au ban de l'empire, Luther n'en est que plus dangereux et imprévisible. Cet homme est un bourreau de travail. Il prêche le jour, écrit la nuit. A Wittenberg, à l'heure des offices, on se presse pour l'écouter en chaire. Ses sermons sont vigoureux, concrets, truffés de mots crus autant que de citations bibliques. Avec lui, Jésus ne parle plus en latin, mais aussi en allemand, non plus la langue des érudits, mais celle du peuple, convié pour la première fois à des débats théologiques. La Réforme a commencé en Europe avec la traduction des sermons de Luther, que colportent dans les villes d'autres prédicateurs, autant que par ses fameux livres de 1520 : *l'Appel à la noblesse chrétienne*, *La Captivité babylonienne de l'Eglise*, *La Liberté du chrétien*. Son maître ouvrage reste la traduction en allemand du Nouveau Testament, une bataille de « forgeron » qu'il mène et gagne contre chaque mot, jusqu'à la publication, en 1534, de sa Bible complète, Ancien Testament compris.

Ses idées courent comme un feu à travers toute l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, les pays d'Europe du Nord, conquièrent Bâle, Strasbourg, Anvers, Londres, Paris. On a expliqué cette traînée de poudre par des raisons culturelles liées au génie allemand, au succès de l'imprimerie naissante, à l'explosion du commerce, des universités, des banques. Ou par des raisons politiques liées au chauvinisme allemand contre Rome. Mais des raisons strictement religieuses s'imposent d'avantage.

Quand Luther arrive sur le « marché », il a déjà une clientèle captive. La fiscalité pontificale, l'inconduite du clergé, l'accumulation des biens ecclésiastiques de l'empire et autres abus de l'Eglise sont depuis longtemps dans la collimateur d'un Savonarole, d'un Jan Hus, qui paieront leur audace dans les flammes.

Au XVI^e siècle, le climat est plus favorable. Grâce à Erasme de Rotterdam ou à Thomas More d'Oxford, les cercles humanistes - que le jeune Luther a fréquentés à Erfurt - suscitent une autre « Renaissance » : un retour aux sources de l'Ecriture, à de nouvelles formes de dévotion, à une piété plus intérieure, à un recentrage sur le personnage de Jésus - moins contestable que le pape - ou de Marie. La tradition des « chemins de croix » gagne. Michel-Ange a sculpté sa *Pietà*. Jusqu'au village le plus reculé, on chante l'*Angelus*. Le fidèle marmonne son rosaire, avec sa kyrielle d'*Ave* et de *Pater*.

Mais c'est toute l'« économie » du salut que vient bousculer Martin Luther. Avec lui, on passe d'une foi médiévale à une foi libre et moderne. Au Moyen Age triomphe encore le Dieu-juge qui hante l'homme jusqu'à la fin de ses jours. Le « Jugement dernier » est assimilé à un tribunal où le pécheur comparait en tremblant, comme en témoignent les tympans des cathédrales.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Barak, l’homme pressé

P OUR réussir, toute négociation de paix exige, en préalable, la volonté mutuelle d’aboutir et la capacité d’imposer des concessions à son propre camp. Ces deux conditions semblent de nouveau exister au Proche-Orient. Il s’y ajoute un élément crucial : le désir des Etats-Unis, principal bailleur de fonds régional, de favoriser un règlement. Non plus en s’impliquant intensément, comme ce fut le cas, avant et après les accords d’Oslo de 1993. Mais en jouant les « honnêtes médiateurs » pour aider à surmonter les obstacles et parrainer les éventuels progrès.

Le Proche-Orient, à cet égard, revient de loin. Benyamin Néta-nyahou, précédent premier ministre israélien, agaçait Bill Clinton par son arrogance et son double jeu. Il en va tout autrement d’Ehoud Barak, son successeur élu il y a deux mois, dont le style et les discours enchantent la Maison Blanche. En bon soldat – le plus décoré de toute l’histoire d’Israël – et sans entrer dans le détail, car il déteste trop en dire en public, M. Barak énonce ses objectifs : la paix avec la Syrie ; le respect des accords de Wye conclus en octobre 1998 avec les Palestiniens, qui suppose un retrait supplémentaire de l’armée israélienne ; l’ouverture de la négociation sur le « statut final » des territoires. M. Barak fixe aussi une échéance : quinze mois, avant laquelle il espère une « percée décisive ». Ce calendrier n’est pas innocent : rien ne pourrait plus ravir M. Clinton que de terminer alors en beauté son second man-

dat présidentiel par un succès diplomatique dans cette région du monde où il s’est beaucoup investi.

M. Barak s’affiche en homme pressé. S’il déclare ne pas vouloir « traîner les pieds », c’est qu’il juge le moment favorable pour négocier – à l’exemple de son maître, Itzhak Rabin – en position de force. Il est tenté de forcer le destin avec la Syrie qui, sous l’autorité vieillissante de Hafez El Assad, multiplie, depuis quelques semaines, les indices de bonne volonté. M. Barak a déjà annoncé la couleur, en se disant prêt à une « décision douloureuse », autrement dit au retrait d’Israël du plateau du Golan, qu’il occupe depuis 1967. Mais tout reste à faire pour déterminer le rythme et les modalités de cette restitution en échange de laquelle l’Etat juif attend de son ennemie une authentique « normalisation » diplomatique.

Les Palestiniens redoutent, sans l’avouer, de faire les frais de cette « tentation syrienne ». Car il est difficile a priori d’imaginer que Jérusalem puisse mener de front une double négociation aussi cruciale avec Damas et avec Yasser Arafat. Et surtout que le peuple israélien, pour ardent que soit son désir de paix, puisse « digérer » tant de changements à la fois. La conquête des esprits et des cœurs suppose la confiance, qui s’éprouve avec le temps. Il reste que M. Barak semble comprendre le besoin d’apaiser les craintes des Palestiniens. Par exemple, lorsqu’il admet, sans s’engager plus avant, que leur Etat existe de facto. Ce réalisme tranquille est de bon augure.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE <p>Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Aldy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p> <p>Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhorneau Directeur artistique : Dominique Royquette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment Rédacteurs en chef : <p>Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Editoriaux et analyses</i>) ; Laurent Grelsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jareau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ; Jacques Buob (<i>Aujourd’hui</i>) ; Josyane Saigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p> Médiateur : Robert Solé <p>Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre</p> Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président <p>Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurent (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)</p> Le Monde est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.</p>
--

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La vente des livres français à l'étranger

M. EDOUARD HERRIOT, à la fin de cet après-midi, expose au cours d’une conférence de presse au Quai d’Orsay les décisions prises après un an de travaux par la commission nationale du livre français à l’étranger, qu’il préside. Cet organisme, institué par décret du 9 juin 1948, a tenu aujourd’hui même sa séance de clôture dans le salon de l’Horloge. Ses soixante-dix membres – professeurs, écrivains, éditeurs, députés, hauts fonctionnaires – avaient été désignés par les ministres des affaires étrangères et de l’éducation nationale. Ils avaient reçu pour mission de servir la langue, la culture et le rayonnement de la France dans le monde en définissant une « politique du livre ».

Il est apparu que, pour faire connaître nos ouvrages et les vendre à l’étranger, il était nécessaire de développer d’abord « la

diffusion non commerciale », considérée comme « l’avant-garde et le soutien de la diffusion commerciale ». Il n’est pas moins indispensable de répandre ceux de nos périodiques qui peuvent aider à la vente des livres. Enfin, la diffusion commerciale elle-même exige diverses mesures : l’institution du retour des livres invendus, l’amélioration de la publicité auprès des libraires locaux, l’étude des marchés, l’établissement de contrats avec les bibliothèques, les universités, les clubs de lecteurs.

L’exécution d’un tel programme serait confiée non pas à un organisme d’Etat – qui se heurterait à l’hostilité des éditeurs, soucieux à juste titre de leur indépendance, et à la méfiance de divers pays –, mais à un « conseil supérieur du livre français à l’étranger » et à un « comité permanent ».

(21 juillet 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

HORIZONS - ANALYSES

Internet, le déstabilisateur incertain des médias

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

AU MOMENT où les nouvelles technologies de la communication bouleversent l’univers des médias, n’est-il pas nécessaire de penser les moyens permettant de freiner les dérives ou, au moins, de tempérer les effets pervers des plus récentes « révolutions de l’information » ? Cette question était, samedi 17 et dimanche 18 juillet, au centre des deux dernières tables rondes des Rencontres de Pétrarque, organisées à Montpellier par France-Culture et *Le Monde* sur le thème « Médias : grands enjeux et servitudes » (*Le Monde* daté 18-19 juillet).

Le système de l’information a d’abord été profondément modifié, il y a vingt ou trente ans, par l’influence croissante de la télévision. « *La pression du style télévisuel* », a noté par exemple le politologue Roland Cayrol, a imposé « une mise en scène de l’actualité » qui rivalise avec celle de la fiction. La force de l’image, « l’illusion du direct », selon Roland Cayrol, le sentiment de « l’urgence » (qu’a souligné l’historien Michael Palmer), la toute-puissance de la loi du marché (dénoncée par la philosophe Françoise Gaillard), le poids de l’argent (évoqué par Bernard Spitz, maître des requêtes au Conseil d’Etat), ont altéré les conditions de production de l’information.

Ilts ont aussi créé un profond fossé de méfiance entre le public et les médias. Pour le sociologue Jean-Marie Charon, c’est « la mise en doute » par les lecteurs, auditeurs, téléspectateurs « de la fiabilité de l’information » qui est aujourd’hui le signe le plus visible de la crise.

Comment en sortir ? Jean-Marie Charon, qui vient de remettre un rapport à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, sur la déontologie de l’information, parie sur la « responsabilisation » des journalistes et sur une évaluation régulière de leur travail à l’occasion de rencontres annuelles qui rendraient possible un « face-à-face »

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

L'Internet est un médium de communication

Les médias de masse ont été déstabilisés par Internet

DISPARITION

■ **YVES CAZAUX**, préfet honoraire et écrivain, est mort dimanche 11 juillet à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Né à Paris le 12 juin 1909, il opte, après des études de droit et d'économie politique, pour l'administration (1934) et entre dans le corps préfectoral en 1942. Croix de guerre de la Résistance 1939-1945, il poursuit à la Libération une carrière qui ne s'interrompt qu'en 1971. A partir de 1961, il fut chargé de mission auprès du ministre de l'agriculture. Auteur de nombreux ouvrages historiques, il s'était vu décerner le prix de l'Académie française en 1978 pour l'ensemble de ses travaux. Parmi les livres d'Yves Cazaux, citons notamment : *Marie de Bourgogne* (Albin Michel, 1967), *Guillaume le Taciturne* (Albin Michel, 1970), *Journal secret de la Libération* (Albin Michel, 1975).

NOMINATION

EPISCOPAT

MGR THIERRY JORDAN a été nommé archevêque de Reims, mardi 20 juillet, par le pape Jean Paul II. Il succède à Mgr Gérard Defois, qui avait été transféré à Lille le 2 juillet 1998. Mgr Thierry Jordan était évêque de Pontoise (Val-d'Oise) depuis 1988. [Né le 31 août 1943 à Shanghai (Chine), Thierry Jordan a fait ses études au lycée Hoche et au grand séminaire de Versailles, puis à l'Institut catholique de Paris et à l'université grégorienne à Rome. Licencié en théologie, il a été ordonné prêtre le 17 décembre 1966 pour le diocèse de Versailles. A Rome de 1967 à 1979, Thierry Jordan a été successivement chapelain de l'église Saint-Louis-des-Français et secrétaire du cardinal Jean Villot jusqu'à sa mort, en 1979. Le cardinal Villot fut secrétaire d'Etat de trois papes : Paul VI, Jean Paul I^{er} et Jean Paul II. Thierry Jordan est revenu dans son diocèse d'origine comme curé du Vésinet (1980-1984), puis vicaire épiscopal pour la zone de Saint-Quentin-en-Yvelines (1984-1987). En 1986, il est nommé vicaire général du diocèse de Versailles. Le 19 novembre 1988, il devient évêque de Pontoise. Dans la conférence des évêques de France, le nouvel archevêque de Reims est président de la commission épiscopale de la vie consacrée, élu en 1993.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 17 juillet sont publiés :
 ● **Dissolution** : un décret portant dissolution du conseil municipal de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne).
 ● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Nicaragua relatif à la suppression de l'obligation de visa de court séjour, sous forme d'échange de lettres signées à Managua le 20 avril.
Au Journal officiel du dimanche 18 juillet sont publiés :
 ● **Association** : un décret portant création d'une mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association.
 ● **Accords internationaux** : deux décrets portant publication d'amendements aux annexes I, II, III et IV de la convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe ouverte à la signature à Berne la 19 septembre 1979, adoptés à Strasbourg les 5 décembre 1997 et 4 décembre 1998.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

► **TARIF ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)**

2 Parutions : **430 F TTC / 65,55 €**
 4 Parutions : **600 F TTC / 91,46 €**
 100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- **Bouclage vendredi 12 h.** -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

A NOS ABONNÉS

UN SEUL NUMÉRO 0/803/022/021*
 exclusivement réservé pour :
FAIRE SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT

*0,99 F TTC/mn.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Agnès MARTIN et **Grégoire VALLETTE** ont la joie d'annoncer la naissance de **Adrien**, le 17 juillet 1999.

Claire SAULAIS-LOEWENSTEIN et **Andreas LOEWENSTEIN, Adrian** et **Clara** ont la joie d'annoncer la naissance de **Julia**, le 1^{er} juillet 1999, à Aix-en-Provence.

« Et pour cette vanité des vanités voici un glaive : L'aurore. »
 Marina Tsvétaïeva.

Lise et **Jean Marie DUNOYER, Sarah** et **Julia** souhaitent la bienvenue à

Lina, née à Vanves, le 15 juillet 1999, au domicile de ses parents,
Christiane et **Abdul MANSOURA.**

Rosemary et **Pierre** ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Noemi, Cynthia, Fujii CAMASSES.
 le 18 juillet 1999, à Sao Paulo (Brésil).

Sophie FAY-SAULAIS et **François SAULAIS** ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre, le 15 juillet 1999, à Paris.
 8, rue de Quatrefoies, 75005 Paris.

Décès

— Paul-Louis et Pascale, ses enfants, Marie-Françoise, sa sœur, Ses neveux et nièces, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Marc ALBERTINI, survenu le samedi 17 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 juillet, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17^e, à 10 h 30.

3, rue des Renaudes, 75017 Paris.

— Tournedos-sur-Seine (Eure).

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Yves CAZAUX, ancien préfet, écrivain et historien, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, croix de guerre de la Résistance 1939-1945,

survenu le 11 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité familiale le lundi 19 juillet, à Louviers (Eure).

27, rue Dupont-de-l'Eure, 27400 Louviers.

(Lire ci-contre.)

— Saulce. Die. Paris. Anecy.

M^{me} René Courtin, M. et M^{me} Pierre Chevallier, M^{me} Francine Lancelot-Courtin, M. et M^{me} Pierre Bauer, M. et M^{me} Jean-Pierre Courtin, Leurs enfants et petits-enfants, M^{me} Annie Bernard,

Les familles Chemin, Rossignol, Postel, Lauriol, Kahn, Rabaud, Vignal, Enjalbert, Simone Boisseau, Et les personnes qui l'ont assistée pendant des années, ont la tristesse de faire part du décès de leur belle-sœur, tante, parente et amie,

M^{me} Odette COMBIER, née COURTIN,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, le mardi 13 juillet 1999, à Saulce-sur-Rhône.

Elle a été inhumée dans l'intimité familiale, à Saulce-sur-Rhône.

« Ce que l'on attend d'un humain c'est la fidélité. »
 Proverbes XIX - 22.

Bruno ESCOUBÈS, physicien,

nous a quittés le 17 juillet 1999, à Madrid.

Salomé de Unamuno, son épouse, Et les familles Escoubès et de Unamuno demandent de vous associer à leur immense chagrin.

2, rue des Noyers, 67205 Oberhausbergen, 766, avenue du Léman, 74500 Neuvecelle.

— Anne Evenot, Barbara Evenot, Gwenaëlle et Fabien Schricke, M. et M^{me} André Evenot, Et toute leur famille, ont la tristesse d'annoncer le décès de

docteur Michel EVENOT, endodontiste, expert près la cour d'appel de Paris, diplomate of the American Board of Forensic Odontology.

— Antony (Hauts-de-Seine). Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

M. et M^{me} Guy Gasc, ses enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} veuve Emile GASC, née Yvonne VASSET,

survenu à Antony, le 16 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Une bénédiction sera donnée au funérarium, 110, rue de Châtenay, à Antony, le jeudi 22 juillet, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu à 14 h 30, au cimetière Saint-Vorles à Châtillon-sur-Seine.

— Le président de l'université Paul-Sabatier, M. Bastide, Le directeur de l'Observatoire Midi-Pyrénées, M. Guédalia, Le directeur de l'UMR Astro, M. Blanc, L'ensemble du personnel de l'Observatoire Midi-Pyrénées, ont le regret d'annoncer le décès de notre estimée collègue,

M^{me} Josette HECQUET, astronome à l'Observatoire Midi-Pyrénées,

survenu le 13 juillet 1999.

— La famille de

Roger HELLER, secrétaire général honoraire de la ville d'Aix-en-Provence,

a la tristesse d'annoncer son décès, survenu le 18 juillet 1999, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale.

Un culte d'action de grâces sera célébré au temple de la rue Villars, à Aix-en-Provence, le mercredi 21 juillet, à 17 heures.

Le défunt ne souhaitait ni fleurs ni couronnes.

10, avenue Jean-Moulin, 13100 Aix-en-Provence.

— M^{me} Zahra Lasry, son épouse, Hilda Lasry, Cécilia Lasry, Marc et Daphné Lasry, Myriam et Michel Berdugo, Claude et Brigitte Lasry, Guy et Sophie Lasry, Odile et Guy Seban, ses enfants, Jonathan, Gabriel, Romain, Alexandre, Chloé, Tom, Franck, Emmanuel, Benjamin, Carla, Laura et Judith, ses petits-enfants, M^{me} Simy Bitton et Yolande Hadida, ses sœurs, M^{me} veuve Moïse Lasry, sa belle-sœur, Les familles Lasry, Bitton, Hadida, Mimran, parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

Isaac LASRY, survenu le dimanche 18 juillet 1999.

Cet avis tient lieu de faire-part.

313, rue Lecourbe, 75115 Paris.

M^{me} Michel SCHMIDT-CHEVALIER (Ninon), née Sara Linnie MEYRAT,

s'est éteinte le 17 juillet 1999, auprès de ses enfants, Geneviève et Olivier.

— Yolande de Silva, son épouse, Beatriz de Silva, Isabelle de Silva Kinkelin, Cécilia de Silva Maurice, Florence de Silva, ses filles, Ses gendres, ses petits-fils, Et l'ensemble de sa famille, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Alfonso DE SILVA, né à Biarritz en 1926, Unesco (1952-1984), ancien sous-directeur général adjoint pour la coopération internationale et les relations extérieures (1981-1984),

ministre conseiller pour les affaires culturelles auprès de l'ambassade du Pérou en France (1984-1998),

survenu à son domicile, le 13 juillet 1999.

La famille remercie le personnel de l'Aura (hémodialyse) et sa directrice, le docteur A. Moynot de leur dévouement.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le samedi 17 juillet, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
 15, rue Lakanal, 75015 Paris.

— Jeanne Martinet, son épouse, Catherine Holm, Theresa Martinet et Yves Mollo, ses filles et son gendre, Ivan Lichtenberg, Kristoffer et Eva Rose, Emilie Holm et Lars Mortensen, Clara Öberg, ses petits-enfants, Linn et Sofus, ses arrière-petits-enfants, Toute sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

André MARTINET, professeur honoraire à l'université René-Descartes,

survenu brutalement le 16 juillet 1999, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 23 juillet, à 10 h 45, au crématorium du Mont-Valérien, rue du Calvaire, Nanterre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Pierre-Bonnard, 92260 Fontenay-aux-Roses.

martinet@provnet.fr

— L'association Recherche pour l'application de la phonologie aux apprentissages de l'écriture et de la lecture (RAPHAEL) a l'immense regret d'apprendre le décès de son fondateur et président d'honneur,

André MARTINET.

Les membres de RAPHAEL expriment leur souvenir reconnaissant à leur maître en linguistique et présentent leurs condoléances attristées à son épouse, Jeanne Martinet, présidente honoraire de l'association, ainsi qu'à sa famille.

— La Société internationale de linguistique fonctionnelle (SILF) a la douleur de faire part du décès de son président d'honneur,

André MARTINET.

Les membres de la SILF lui expriment toute leur reconnaissance et leur très grande admiration. Ils présentent à son épouse, Jeanne Martinet, à ses enfants et petits-enfants leurs plus sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie.

— La Revue de la Société internationale de linguistique fonctionnelle, *La Linguistique* a le regret de faire part du décès de son fondateur et président

André MARTINET.

Le comité scientifique, le comité de lecture et de rédaction, et tous les collaborateurs lui témoignent leur fidèle attachement et leur profonde gratitude. Ils adressent à Jeanne Martinet, son épouse, membre du comité de lecture et de rédaction, dont ils partagent l'émotion, et à tous les siens, leurs plus sincères condoléances.

— M^{me} Roger Pagosse, son épouse, M^{me} Denise Robbes, sa nièce, M^{me} Patricia Schmitt Lorendeau, sa petite-nièce, Ainsi que toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger PAGOSSE, chevalier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre,

survenu le 18 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 22 juillet, à 15 heures, au cimetière parisien d'Ivry, où l'on se réunira.

16, rue Vigée-Lebrun, 75015 Paris.

— Les éclairceuses et éclairceurs de France ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul PLOUVIER, leur ancien secrétaire général national, président de la Base plein air de Morbecque-le-Parc (Nord), député suppléant de la 15^e circonscription du Nord, ancien vice-président du Conseil économique et social régional, survenu le 18 juillet 1999.

— Joëlle Stern, Daphné et Marc Lasry et leurs enfants, Daniel et Mireille Stern et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère,

Annie STERN,

décédée le 18 juillet 1999, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le mardi 20 juillet.

Elle repose auprès de son cher époux,

Maurice, décédé le 24 février 1992.

6, rue d'Orchamps, 75018 Paris.
 51, rue de Douai, 75009 Paris.
 55, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris.

— Nicolas Bekkouche, son fils, Françoise, sa mère, Georges, son père, Catherine et David, sa sœur et son beau-frère, Alexandre et Apolline, son neveu et sa nièce, Et les oncles, tantes, cousins et cousines Martineau, Millet-Prokhoroff, Largeaud, Saillant, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Sophie PROKHOROFF,

survenu le 12 juillet 1999.

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 juillet, à 16 heures, au cimetière de Bagneux (avenue de Garlande).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Françoise Prokhoroff, 8, rue du Commandant-René-Mouchotte, 75014 Paris.
 Georges Prokhoroff, 131, rue de la Santé, 75013 Paris.
 Catherine Prokhoroff et David El Baz, 151, rue du Château-des-Rentiers, 75013 Paris.

— Aix-en-Provence.

M. Francis Rueff, M. David Rueff, Et sa famille,

font part du décès de leur épouse, belle-mère et parente,

M^{me} Colette RUEFF, née AMAVET,

dans sa soixante-douzième année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

20, rue Félibre-Gaut, 13100 Aix-en-Provence.

— M^{me} Yvonne Ternier, son épouse, M. Jean Ternier, son frère, Françoise Alain, ses enfants, Geneviève, Fabrice, Denis, Jessica, Karelle, ses petits-enfants, Gérard, Danièle, son gendre et sa belle-fille, ont la tristesse de faire part du décès de

Paul TERNIER, professeur agrégé d'allemand, ancien élève de l'ENSET de Cachan, chevalier des Palmes académiques,

survenu le 14 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu au crématorium de Valenton, à 11 h 30, le 23 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

— Maurice et Claudie Théloy font part du décès subit de leur père et beau-père,

M. Abel THÉLOY,

survenu le 15 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 21 juillet, à 11 h 30, au cimetière de Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue de l'Artoire, 78590 Les Essart-le-Roi.

TARIF CARNET 1999
Tarif à la ligne : 136 F TTC - 20,73 €
Tarif abonnés : 118 F TTC - 17,98 €
Tél. : 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36

Le Monde
 DOSSIERS • DOCUMENTS *littéraires*
Flics et privés
 L'été s'annonce noir avec ce spécial « Enquêteurs du polar » commis ce mois-ci. De Maigret au moine d'Umberto Eco, de Miss Silver à Kinsey Millhone, ils sont tous là pour nous offrir une saison torride... et nous glacer d'effroi !
M UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Remerciements

— M^{me} Reymonde Peytard, Et sa famille ont été profondément touchés par les marques de sympathie, de chaleur et d'amitié dont elles ont été entourées lors du décès de

Jean PEYTARD

et remercié de tout cœur tous ceux qui, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs se sont associés à leur deuil.

Anniversaires de décès

— Le 23 juillet 1997, le

docteur Pierre FABIANI

quittait ce monde, deux ans déjà... Les siens, ses amis, se souviennent. Une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 29 juillet 1999, à 19 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, sa paroisse.

« L'amour est plus fort que la mort. »
 Saint Paul.

Forums

EUTHANASIE : FAUT-IL LÉGIFÉRER ?

24 septembre, à la Mutualité, Lyon

Faut-il une nouvelle législation sur l'euthanasie ?

Dans un climat d'écoute et de respect mutuel, **communications, informations, échanges et tables rondes** permettront aux "pour" et aux "contre" d'exprimer en toute liberté leurs convictions, d'écouter et de comprendre celles des autres et d'affirmer leur position personnelle tout en respectant les opinions, les valeurs et les croyances d'autrui.

Renseignements, inscriptions : **"Accompagnons la vie"**, 67 bis, rue de Marseille, 69007 Lyon Tél. : 04-78-72-48-56 Fax : 04-72-71-35-97

Soutenances de thèses

— Université de Paris-I — Panthéon-Sorbonne. **Pierre Bichot** a soutenu, le 5 juillet 1999, sa thèse de doctorat de droit privé, intitulée « Assurance et gratuité : une garantie sans prime ? ». Le jury, constitué des professeurs Jérôme Kullmann (directeur de thèse, Rouen), Jean Bigot (Paris-I, Emmanuel Kornprobst (Rouen), Luc Mayaux (Lyon) et Denis Mazeaud (Paris-II), lui a décerné la mention très Honorable, avec félicitations à l'unanimité.

Communications diverses

— Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage BLOIS

Admission en 1^{er} année Sarah Antonot (21), Armelle Briançon (12), Sylvie Choblet (15), Anne Colin (17), Pierre Dehondt (27), Julien Decker (10), Marie-Christine Dieudonné (22), Jonathan Dubois (23), Jérôme Dumas (11), Emeline Escarts (19), Emmanuel Espitalié (16), Céline Fleury (7), Sophie Guichard (3), Dan Hallström (14), Hélène Heyg (6), Frédérique Le Teller (18), Sébastien Lohr (25), Yohann Maillard (24), Magali Marchand (26), Eve Marre (5), Nicole Nazem (13), Emilie Perrin (4), Amélie Rabin (9), Cyrille Renault (2), Amélie Saboural (28), Mélanie Tant (20), Grégory Tissot (1), Laëtitia Weber (8). **Admission en 3^e année** : Sophie Capoen, Hubert Lescaudrey de Maneville, Valérie Nizet.

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 21 JUILLET 1999

PÉTROLE Philippe Jaffré, le président d'Elf, a tenté de convaincre, lundi 19 juillet, les marchés financiers de la pertinence de son offre publique d'échange (OPE) sur Total-

Fina. ● L'ACTION Elf baissait, mardi matin, de 0,46 % à 172,7 euros et celle de TotalFina reculait de 1,14 % à 130,3 euros. ● À LONDRES, les analystes jugent trop ambitieuses

les synergies annuelles de 2,5 milliards d'euros sur trois ans contenues dans le plan de M. Jaffré. ● LA SÉPARATION des activités pétrolières et chimiques est peu appré-

ciée en raison de la décote frappant actuellement la chimie. ● TOTALFINA se félicite que « le *président d'Elf Aquitaine reconnaisse maintenant l'intérêt du rapprochement des*

deux groupes pétroliers ». ● LES SYNDICATS condamnent la contre-offre d'Elf Aquitaine. ● LE PRIX DU BARIL est au plus haut depuis vingt mois, à plus de 19 dollars.

L'offensive d'Elf sur TotalFina provoque le scepticisme

La contre-attaque lancée, lundi 19 juillet, par Philippe Jaffré sur son assaillant n'a pas convaincu les marchés financiers.

Les investisseurs expriment des réserves sur la séparation des activités pétrolières et chimiques

C'EST devant une centaine d'analystes financiers et de journalistes que Philippe Jaffré, le président d'Elf, a détaillé lundi 19 juillet son offre publique d'échange (OPE) lancée un peu plus tôt dans la matinée (*Le Monde* du 20 juillet). Tout au long de sa présentation, il a martelé la supériorité de son projet sur celui de son concurrent. L'enjeu était énorme. S'il ne parvenait pas à convaincre les investisseurs, le cours d'Elf risquait de baisser fortement. Le pire semble avoir été évité. Lundi, l'action Elf a terminé la séance en baisse de 1,42 %. Pour autant, la partie est loin d'être gagnée. Le titre TotalFina ne s'est apprécié que de 1,15 %

La défense Pac Man

Expression du vocabulaire des OPA tirée d'un jeux vidéo électronique où le globule Pac Man finit par gober son assaillant. Il s'agit de renverser les rôles et de se retourner contre le prédateur en lançant une contre-offensive sur sa société. Une tactique très en vogue dans les années 80 lors de l'explosion de l'industrie des fusions-acquisitions « hostiles » aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne. D'après le livre *Les Possédés de Wall Street* de Dominique Nora, cette défense est apparue pour la première fois outre-Atlantique en 1982 lors du raid avorté de Bendix sur Martin Marietta qui avait sauvé sa peau de cette manière (pour tomber ensuite dans les griffes d'un troisième larron). A la même époque, le raider T. Bonne Pickens avait échappé de peu à cette contre-attaque par l'une de ses anciennes cibles, Cities Services.

Goldman Sachs, l'une des banques conseils d'Elf, passe pour une experte de la stratégie Pac Man, introduite en Europe à la mi-1985 par son virtuose des fusions-acquisitions, John Thornton, aujourd'hui codirecteur général de la célèbre banque d'affaires new-yorkaise. (*Corresp.*)

Des banquiers trop bavards...

LONDRES

de notre correspondant à la City

Un gentleman n'écoute pas les conversations d'autrui. Visiblement, dans le monde des OPA sauvages qui submergent en ce moment la douce France du business, ce bon vieil et très noble adage anglais n'est plus de saison. A en croire le dernier numéro du *Financial News*, c'est à la suite d'une indiscretion de deux banquiers-conseils d'Elf à propos de la préparation d'un raid sur TotalFina que le patron de cette dernière, Thierry Desmaret, a sauté le pas en lançant le 5 juillet une attaque foudroyante contre Elf.

Une conversation entre deux banquiers français travaillant pour l'un des établissements-conseils d'Elf aurait été interceptée par un financier au service de Total voyageant sur le même vol entre Londres et Paris. Cette information, conjuguée à l'annulation abrupte d'un déjeuner prévu de longue date entre M. Desmaret et son alter ego d'Elf, Philippe Jaffré, aurait poussé le premier à prendre les devants pour ménager l'effet de surprise.

DES ESPIONS DANS L'AVION

Aucune des banques-conseils d'Elf – Goldman Sachs, BNP, Morgan Stanley, Lazard et Crédit agricole-Indosuez – n'a jugé bon de commenter l'information, qui, d'après l'hebdomadaire financier londonien, provient du « *camp de TotalFina* ». Dossier classé. Dossier en tout cas exemplaire : il révèle l'importance de l'espionnage industriel dans ce

pour terminer à 131,8 euros : on est loin de la valorisation implicite de 143,6 euros, telle qu'elle ressort de l'offre d'Elf.

A Londres, qui a vécu récemment la fusion British Petroleum avec Amoco puis avec Arco, l'OPE d'Elf a été accueillie avec réserve. Peter Hitchens, analyste de la charge William de Broe, estime qu'« à première vue, la contre-offre d'Elf ne manque pas d'intérêt : *davantage de synergies, un groupe centré sur son métier de départ et un élément cash dans la transaction* ». Mais il juge l'offre de TotalFina « plus intéressante ». Les synergies annuelles promises par TotalFina qui s'élèvent à 1,2 milliard d'euros sur trois ans – contre 2,5 milliards pour l'offre d'Elf – lui semblent « plus raisonnables que celles d'Elf, trop optimistes ». « Je vois mal comment Elf peut parvenir à atteindre son objectif de réduction des coûts quand on connaît le militantisme de ses syndicats », renchérit Derek Banber, directeur de la rédaction du *Petroleum Economist*. Il trouve TotalFina « très dynamique sur le plan commercial ». « Même dans le raffinage, Total a su mettre en place des joint-ventures pour réduire les surcapacités existantes », commente-t-il.

La séparation des activités pétrolières et chimiques est mal vue dans la City en raison de la décote qui frappe actuellement l'activité chimique, peu rentable. Un analyste de la Deutsche Bank à Londres, J. J. Trainer, estime que « la proposition d'Elf de séparer la chimie va créer la quatrième major mondiale mais il s'agira d'une compagnie pétrolière réduite à la production-raffinage. A première vue, les marchés sont plus à l'aise avec une compagnie intégrée production-distribution-raffinage et pétrochimie prévue dans le projet *TotalFina* ».

D'une manière générale, les Anglais, toujours surpris par la conduite des affaires à la française, se montrent perplexes sur la réaction d'Elf. « Cette contre-offensive est surprenante dans la mesure où la

City avait l'impression que le gouvernement français avait donné sa bénédiction à *TotalFina* », s'étonne M. Banber. « Il s'agit d'une tentative désespérée d'Elf pour rester le bras séculier des affaires étrangères », critique sévèrement un analyste qui souhaite rester anonyme.

AU PIED DU MUR

A Paris, les réactions sont tout aussi réservées. « Je ne comprends pas comment avec les mêmes actifs, Elf parvient à doubler le montant des synergies annuelles. Je m'interroge également sur la pertinence de la séparation des activités chimiques et pétrolières alors qu'il existe des synergies entre le raffinage et la chimie », réagit une analyste. D'autres ironisent : « Il est cocasse que M. Jaffré se convertisse en adepte d'une fusion entre Elf et Total après l'avoir combattue ces dernières années. »

Une partie de la communauté boursière pense que le patron d'Elf était au pied du mur et se devait de réagir, mais que le montage concocté par ses banques d'affaires n'est pas séduisant. « M. Jaffré n'a pas été convaincant sur le plan industriel. Rien ne prouve que l'on valorise mieux une entreprise centrée sur le pétrole et le raffinage. Quant à la future société chimique, elle risque d'être un véritable fourre-tout où cohabitent des métiers qui n'ont pas grand-chose en commun », s'inquiète un analyste. Même le complément en cash de 13,4 milliards d'euros, versé aux actionnaires de TotalFina qui apporteraient leurs titres, ne trouve pas grâce à ses yeux : « Beaucoup sont aussi présents au capital d'Elf. c'est de l'argent que l'on prend d'une poche pour la mettre dans l'autre. »

TotalFina, dans un communiqué, « constate qu'après en avoir rejeté le principe, puis le projet, le président

d'Elf-Aquitaine reconnaît maintenant l'intérêt du rapprochement des deux groupes pétroliers ». La compagnie franco-belge prévoit de réunir « dans les jours à venir » un conseil d'administration pour examiner l'offre d'Elf. Alors que M. Jaffré a dénoncé le caractère hostile de l'OPE de Total, la direction de TotalFina rappelle « qu'elle réalisera son projet industriel en rassemblant les équipes de direction des deux sociétés ».

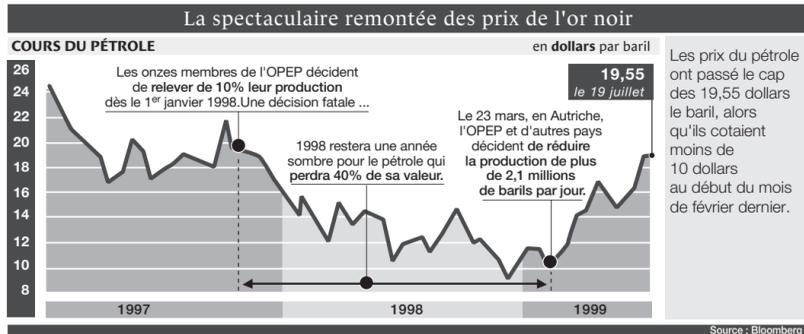
Les syndicats CGT et CFTC d'Elf ont condamné, lundi, la contre-offre de leur groupe tandis que la Fédération CFDT l'a jugée « surprenante ». Christian Albanès, coordinateur CGT d'Elf, redoute « 3 000 à 4 000 suppressions d'emplois en France ». Michel Aguer, secrétaire général CGT, estime que « dans les batailles boursières, les cadavres, ce sont les emplois ».

Reste un dernier acteur dans cette bataille : l'Etat, qui dispose

d'une *golden share* dans Elf qui lui permet de s'opposer à tout projet qu'il jugerait non conforme à l'intérêt national. M. Jaffré, qui a contacté dimanche soir Bercy et Matignon, a affirmé que son projet ne mettait pas en cause « les intérêts nationaux et en particulier l'approvisionnement pétrolier de la France ». A l'annonce de l'offre de Total, Bercy avait exprimé sa satisfaction de voir se constituer le quatrième groupe pétrolier mondial grâce au rapprochement des deux compagnies françaises. Sa position reste la même. Le gouvernement devra aussi donner son agrément fiscal pour la scission des activités chimiques et pétrolières. Sinon les nouvelles sociétés risqueraient de payer un impôt sur les plus-values qui diminuerait l'intérêt de cette opération.

Joël Morio et

Marc Roche à Londres



Les prix du pétrole s'envolent

ALORS qu'ils avaient connu une année noire en 1998, au point de tomber en dessous des 10 dollars le baril, les prix du pétrole sont à leur plus haut niveau depuis vingt mois. Les cours du Brent, la qualité de référence de la mer du Nord, ont passé la semaine dernière le cap des 19 dollars. Lundi 19 juillet, ils cotaient 19,55 dollars. Ils ont ainsi gagné 95,5 % en moins de six mois ! La tendance est analogue sur le marché à terme new-yorkais où le light sweet crude, le brut de référence, valait lundi 20,44 dollars.

En révélant, mardi 13 juillet, que les réserves américaines avaient diminué de 2,95 millions de barils, l'American Petroleum Institute a suscité une nouvelle flambée de l'or noir. Cette baisse des stocks pétroliers atteste que la politique menée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et d'autres pays producteurs comme le Mexique, commence à porter ses fruits : en mars, ils

s'étaient engagés à réduire leur production de plus de 2,1 millions de barils par jour pour faire remonter les prix. « Depuis deux ans, la surproduction se montait à 528 millions de barils. Sachant que la consommation mondiale atteint 66 millions de barils par jour (hors pays de l'Est), ce surplus équivalait à huit jours de consommation. La décision de l'OPEP va permettre de diminuer les stocks de 590 millions de barils cette année, autrement dit d'éliminer cette surproduction », analyse Leo Drollas, sous-directeur du Center for Global Energy Studies, institut de recherche londonien.

LE CAP DES 20 DOLLARS

La reprise économique en Asie, plus rapide que prévu, et à titre subsidiaire, le conflit au Kosovo – qui a fait monter la consommation de pétrole par les pays de l'OTAN de 200 000 barils par jour – même s'il a été contrebalancé par une chute de la demande

yougoslave, ont accéléré le mouvement de hausse des prix. « A cela s'ajoute que certains champs pétroliers de la mer du Nord sont au repos depuis début juin et ne produisent pas, alors que, d'ordinaire, l'on attend l'été pour mener ces opérations de "maintenance" », précise Leo Drollas.

Mais si le baril passe le cap des 20 dollars, les pays non membres de l'OPEP, en mer du Nord, en Amérique latine ou en Asie seront tentés d'accroître leur production, au détriment des membres de l'Organisation. Ceux-ci se réuniront à Vienne, le 22 septembre. Vont-ils rompre avec la discipline qu'ils s'étaient imposée jusque-là afin de stopper la hausse des prix ? « Il est clair qu'il faudrait maintenant qu'ils augmentent leur production, de l'ordre de 1,5 million de barils par jour. Mais vont-ils s'y décider ? Là est la question », conclut Leo Drollas.

Sophie Sanchez

Alcatel et Thomson multimédia unissent leur téléphonie résidentielle

La nouvelle entité devient numéro un mondial

Téléphones avec ou sans fil, terminaux Internet, modems : Alcatel et Thomson multimédia (TMM) mettent en commun ces activités. La nouvelle société aura un

chiffre d'affaires de 800 millions de dollars. Elle permet à Alcatel de bénéficier de la position privilégiée de TMM sur le marché de masse américain.

ALCATEL et Thomson multimédia (TMM) vont créer une nouvelle société. Les présidents des deux groupes, Serge Tchuruk et Thierry Breton, ont annoncé, mardi 20 juillet à Paris, la mise en commun de leurs activités de téléphonie résidentielle. Cette « fusion » sera « effective au cours du quatrième trimestre 1999 », explique Olivier Houssin, membre du comité exécutif d'Alcatel télécom. Depuis l'entrée en décembre 1998 d'Alcatel au capital de TMM (à hauteur de 7,5 %) les entreprises collaboraient sur certains sujets de recherche. Cette fusion s'inscrit, pour Thierry Breton, « dans le droit fil de ce partenariat ».

Alcatel apporte sa division « Home networking », qui comprend ses activités de terminaux téléphoniques (téléphones avec ou sans fil) et Internet (comme le téléphone avec écran *webphone*, qui permet l'accès à la Toile). Thomson multimédia apporte sa division « communication » dont les produits-phares sont les téléphones (avec ou sans fil) et le récent *e-mailphone*, un téléphone dont le petit écran permet l'utilisation du cour-

rier électronique... La nouvelle entité commercialisera aussi les modems conçus par leurs deux sociétés mères : pour Alcatel, le Modem ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line), une technologie qui permet de doper le réseau téléphonique et d'en accroître considérablement le débit ; pour TMM, les modems numériques pour le câble. Pour ces produits, cependant, « Alcatel et TMM gardent chacune leur propriété intellectuelle », explique M. Houssin.

Le nouvel ensemble, dont le nom reste à définir, est détenu à 50 % par les deux groupes. Avec un chiffre d'affaires de 800 millions de dollars (777 millions d'euros), il commercialisera 25 millions de terminaux par an. Il devient ainsi « numéro un mondial de la téléphonie résidentielle » devant, entre autres, AT & T, Panasonic, VTech... Cette société regroupera 1 200 salariés, dont 1 000 venant d'Alcatel (avec les deux usines au Mexique et en Espagne qui regroupent 750 personnes). L'entité, dont le siège sera situé en France, sera dirigée par Thomson multimédia, qui aura la majorité des votes au conseil d'administration, Alcatel conservant un droit de veto. Pour M. Tchuruk, « l'excellente complémentarité des deux portefeuilles permettra de mener à bien la convergence entre l'électronique grand public et les télécommunications suscitée par la croissance extraordinaire d'Internet ».

La complémentarité est le premier avantage mis en avant par les deux parties. Thomson multimédia commercialise outre-Atlantique ses produits sous les marques connues GE et RCA. « Notre activité est à 90 % américaine et très majoritairement dans la grande distribution », explique Frank Dangeard, directeur général adjoint de TMM. Au contraire d'Alcatel, qui, sur la téléphonie domestique, est principalement « en Europe et en Asie et distribuée à travers des opérateurs de télécommunications ».

Cette union donne à Alcatel un accès rapide et privilégié, pour ses téléphones et ses terminaux Internet, au marché de masse américain. Quitte à ne plus utiliser, pour le grand public américain, la marque Alcatel. « Nous utiliserons pour les produits de la nouvelle entité les

marques les plus pertinentes : Alcatel est une marque forte en Europe, GE et RCA sont des marques importantes aux Etats-Unis », expliquent les deux parties. Alcatel s'engage à commercialiser les produits de cette société commune auprès de ses canaux de distributions privilégiés, les grandes entreprises.

Cette fusion donne à Alcatel un accès rapide au grand public américain

L'obtention d'une taille critique est un avantage évident de cette fusion. Dans un marché de masse, l'addition des deux sociétés permettra « une puissance d'achat qui facilitera l'obtention de meilleures conditions auprès des fournisseurs », explique M. Houssin. Le poids de la structure donnera également des avantages de coût pour la distribution et la commercialisation des produits.

Enfin, « nous allons pouvoir nous appuyer sur cette activité de masse pour aborder l'évolution de la téléphonie à la maison », affirme M. Dangeard. Les « réseaux numériques domestiques » sont l'enjeu des prochaines années. Les experts prédisent, dans un futur proche, une maison « intelligente », où les appareils ménagers pourraient « parler » entre eux. Il sera bientôt possible de programmer son magnétoscope par téléphone ou Internet, de commander le chauffage de sa maison en appelant son numéro personnel. Sur ce marché naissant, de nombreux acteurs se positionnent : les groupes informatiques (IBM, Sun Microsystems, Cisco...) et les grands de la téléphonie (Siemens, AT & T...). La compétition se joue sur la définition de standards et la mise rapide sur le marché de produits. Ce nouvel ensemble veut être dans la course. Ainsi que l'espère M. Tchuruk, « la nouvelle société disposera de tous les atouts nécessaires pour s'imposer dans les réseaux numériques domestiques ».

Laure Belot

La bataille SG-Paribas-BNP devrait prendre fin avant la mi-août

SOUVENT annoncée, la dernière ligne droite dans la bataille boursière qui oppose Paribas, la Société générale (SG) et la BNP se dessine enfin. Mardi 20 juillet, le Conseil des marchés financiers devait fixer la date de clôture sur SG et Paribas à la fin de la première semaine ou au cours de la deuxième semaine d'août. Pour établir son calendrier, l'autorité de marché attendait la publication des notes des deux banques en réponse à la surenchère de la BNP.

Prévue pour le vendredi 16 juillet, la parution du point de vue « officiel » des deux banques cibles de la BNP est finalement intervenue mardi matin. Pour justifier ce retard, SG invoquait des « raisons techniques ». En fait, la banque faisait le forcing auprès du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei) pour obtenir des précisions sur l'attitude de l'autorité bancaire dans le cas – fort probable – où la BNP n'obtiendrait pas la majorité de SG.

UNE LETTRE DE M. TRICHET

Ces demandes ont porté partiellement leurs fruits. Si la Commission des opérations de Bourse (COB) n'a pas autorisé les deux banques à insérer dans leurs réponses les précisions apportées par le comité, en revanche, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France et président du Cecei, a adressé une lettre au président de la Société générale qui indique l'attitude qu'il adoptera à l'issue de la bataille boursière.

La prise de contrôle des établissements concernés ne sera autorisée

que si l'initiateur de l'offre obtient 50,01 % des droits de vote et non pas du capital. Cette distinction est lourde de conséquence. Certains actionnaires de la Générale qui détiennent leurs titres depuis un certain temps bénéficient d'un droit de vote double. Il s'agit notamment de salariés de la banque. Or il est peu vraisemblable que ces actionnaires apportent leurs titres à la BNP. Lundi, Pernod Ricard, présent dans le capital de la banque depuis longtemps a indiqué qu'il n'apporterait pas ses titres SG à la BNP.

L'autorité bancaire a par ailleurs réaffirmé son interdiction du maintien d'une participation minoritaire à la suite d'une offre hostile sans qu'une « solution claire et concertée » n'ait été trouvée. « Autant dire que la BNP ne pourra pas se maintenir au cas où elle n'obtient pas 50,01 % des droits de vote », se félicite-t-on du côté de SG. « Les quarante heures de discussions à la Banque de France ont fait la preuve qu'aucun compromis ne pouvait être trouvé » estime-t-on. Surtout que, dans sa lettre, M. Trichet indique que la BNP devrait repasser devant le comité si elle franchissait à la baisse le seuil des 50,01 % par la suite.

A la BNP, on ne s'alarme pas de ces précisions : « Il nous semble le critère prioritaire qu'utilisera le Cecei pour autoriser une prise de participation sera l'existence d'un contrôle clair de la société cible. » Or un contrôle clair peut exister en dessous de 50,01 % du capital, estime la banque.

J. Mo.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Metallgesellschaft s'est appréciée de 6,62% lors de la séance de Bourse du lundi 19 juillet pour clôturer à 24 euros. Le sidérurgiste allemand a annoncé, vendredi, avoir remporté un contrat de 300 millions de marks (153,4 millions d'euros) auprès du groupe pharmaceutique allemand Boehringer Ingelheim.

bénéfices pour le second trimestre 1999. Lundi 19 juillet, l'action Banco Santander Central Hispano a grimpé de 2,46% à 9,99 euros, à la suite d'informations de la presse espagnole laissant entendre que la banque pourrait prendre une participation dans un groupe de télécommunications britannique comme British Telecom ou Vodafone AirTouch.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASE AG, BMW, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries like ABNEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALLIED IRISH BA, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKO, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAN AB, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: CONSOMMATION CYCLOQUE. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries like ACA-A, ACA-B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Includes entries like CLARIANT N, DEGUSSA-HUELS, DYNNO, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like AKER RCI-A, CCIIP/RM, CIR, etc.

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: ÉNERGIE. Includes entries like AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKO, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAN AB, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: CONSOMMATION CYCLOQUE. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

20/07 10h28

Table with columns: Code, Cours, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries like ACA-A, ACA-B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

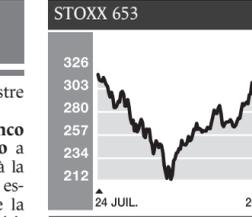


Table of stock prices for various companies including FINNAIR, G WIMPEY PLC, GRANADA GROUP P, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ASTRA -A-, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including AKER RCI-A, CCIIP/RM, CIR, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKO, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAN AB, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ACA-A, ACA-B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

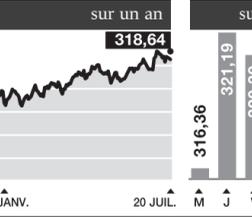


Table of stock prices for various companies including AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ASTRA -A-, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including AKER RCI-A, CCIIP/RM, CIR, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKO, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAN AB, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ACA-A, ACA-B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

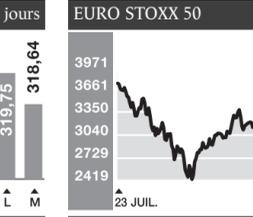


Table of stock prices for various companies including AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ASTRA -A-, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including AKER RCI-A, CCIIP/RM, CIR, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKO, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAN AB, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ACA-A, ACA-B, AIR LIQUIDE/RM, etc.



Table of stock prices for various companies including AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ASTRA -A-, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including AKER RCI-A, CCIIP/RM, CIR, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKO, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAN AB, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ACA-A, ACA-B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion en partenariat avec ANYWAY

EURO NOUVEAU MARCHÉ

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ENVIPOCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERCONCEPT NV, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ENVIPOCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERCONCEPT NV, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ENVIPOCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERCONCEPT NV, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ENVIPOCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERCONCEPT NV, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ENVIPOCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERCONCEPT NV, etc.

20/07 10h28

Table of stock prices for various companies including ENVIPOCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERCONCEPT NV, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

● A l'ouverture, mardi 20 juillet, le titre Elf Aquitaine se négociait en baisse de 0,46 % à 172,7 euros, tandis que l'action TotalFina cédait 1,14 % à 130,3 euros au lendemain de la contre-offensive d'Elf à l'offre publique d'échange de TotalFina.
● Mardi, l'action Alcatel restait stable à 136,5 euros. Alcatel et Thomson-Multimedia ont annoncé mardi la création d'une filiale commune dans la téléphonie résidentielle.
● La valeur Eurotunnel gagnait 1,39 % à 1,46 euros mardi à la suite de l'annonce d'une hausse de 68 % de son résultat d'exploitation au premier semestre 1999.
● Mardi matin, l'action BNP baissait de 0,32 % à 77,8 euros tandis que le titre Société générale perdait 1,56 % à 170,3 euros et que celui de Paribas cédait 1,19 % à 108,2 euros. A ces cours, les nouvelles conditions de l'offre de la BNP sur la Société générale valorisent l'action de cette dernière à 175,28 euros pour l'offre principale et à 171,16 euros pour l'offre subsidiaire (limitée à 30 % du capital). L'offre de la BNP sur l'action Paribas est valorisée à 120,5 euros (en tenant compte d'un CVG dont la valeur théorique est estimée à 7,7 euros). L'offre principale de la Société générale sur Paribas valorise cette dernière à 115,8 euros, tandis que l'offre subsidiaire la valorise à 113,5 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 20 JUILLET
Liquidation : 23 juillet
Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€)

Table of financial data including BIC, BIS, B.N.P., BOLLROE, BONGRAIN, BOUYGUES, CASINO GUICHARD, CASINO GUICHARD, C.C.F., CEGID (LY), CERUS, CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DALLOZ, CHRISTIAN DIOR, C.I.C. ACTIONS A., CEMENTS FRANCAIS, CLARINS, CLUB MEDITERRANEE, CLUB ASSURANCES, COFLUX, COLAS, COMPTOIR ENTREP., CPR, CRED.FON.FRANCE, CFF (FERRAILLES), CREDIT LYONNAIS, CREDIT LYONNAIS, CS SIGNAUX(CSEF), DAMART, DANONE, DASSAULT-AVIATION, DASSAULT SYSTEME, DIE DIETRIE, DEVEAUX(LY), DEV.R.N-P.CAL LI, DEXIA FRANCE, DMC (DOLLFUS MI), DYNACTON, EFFAGE, ELFRAN, ERAMET, ERIDANIA BEGHIN, ESSILOR INTL, ESSILOR INTLADP, ESSO, EURAFRANCE, EURO DISNEY, EUROTUNNEL, FAURECIA, FIMALAC SA, FINEXT, FINES-LILLE, FONCLYON, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES BEL., GALERIES LAFAYET, GASCONE, GAUMONT, GAZ ET EAUX, GECINA, GECINAC, GEOPHYQUE, GRANDSINO, GROUPE ANDRE S.A., GR.ZANNIER (LY), GROUPE GTM

Table of international financial data including SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SODEXHO ALLIANCE, SOGEPARC (FIN), SOMMER-ALLIBERT, SOPHA, SPIR COMMUNISM, STRAFOR FACOM, SUEZ LYON DES EA, TF1, TECHNIP, THOMSON-CSF, TOTAL FINA SA, UNIBAIL, VIA BANQUE, UNION ASSUR.FDAL, USINOR, VALEO, VALFOND #, VALLOURE, VIVENDI, WORMS (EX.SOMEAL), ZODIAC EX.DT

Table with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€)

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ◊ contrat d'animation; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.
DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 19 JUILLET
Une sélection. Cours relevés à 17h35
Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille

SECOND MARCHÉ

MARDI 20 JUILLET
Une sélection. Cours relevés à 10h15
Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 19 JUILLET
Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille

SECOND MARCHÉ

MARDI 20 JUILLET
Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille

SICAV FCP

Table of SICAV and FCP data including CDC TRESOR, FONSIAC, MUTUAL DÉPÔTS SIC. C., CAISSE D'ÉPARGNE, ÉCUR. ACT. FUT. D. PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALÉURS C., ÉCUR. INVESTIS. D. PEA, ÉC. MONET. C/D 30/1/98, ÉC. MON. C/D 10/1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ACT. FUT. D. PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALÉURS C., ÉCUR. INVESTIS. D. PEA, ÉC. MONET. C/D 30/1/98, ÉC. MON. C/D 10/1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ACT. FUT. D. PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALÉURS C., ÉCUR. INVESTIS. D. PEA, ÉC. MONET. C/D 30/1/98, ÉC. MON. C/D 10/1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D.

SICAV FCP

Table of SICAV and FCP data including CDC TRESOR, FONSIAC, MUTUAL DÉPÔTS SIC. C., CAISSE D'ÉPARGNE, ÉCUR. ACT. FUT. D. PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALÉURS C., ÉCUR. INVESTIS. D. PEA, ÉC. MONET. C/D 30/1/98, ÉC. MON. C/D 10/1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ACT. FUT. D. PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALÉURS C., ÉCUR. INVESTIS. D. PEA, ÉC. MONET. C/D 30/1/98, ÉC. MON. C/D 10/1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D.

SICAV FCP

Table of SICAV and FCP data including CDC TRESOR, FONSIAC, MUTUAL DÉPÔTS SIC. C., CAISSE D'ÉPARGNE, ÉCUR. ACT. FUT. D. PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALÉURS C., ÉCUR. INVESTIS. D. PEA, ÉC. MONET. C/D 30/1/98, ÉC. MON. C/D 10/1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ACT. FUT. D. PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALÉURS C., ÉCUR. INVESTIS. D. PEA, ÉC. MONET. C/D 30/1/98, ÉC. MON. C/D 10/1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D.

SICAV FCP

Table of SICAV and FCP data including CDC TRESOR, FONSIAC, MUTUAL DÉPÔTS SIC. C., CAISSE D'ÉPARGNE, ÉCUR. ACT. FUT. D. PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALÉURS C., ÉCUR. INVESTIS. D. PEA, ÉC. MONET. C/D 30/1/98, ÉC. MON. C/D 10/1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ACT. FUT. D. PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALÉURS C., ÉCUR. INVESTIS. D. PEA, ÉC. MONET. C/D 30/1/98, ÉC. MON. C/D 10/1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management data including CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., CADENCE 3 D., INTERBOLOGIC C., INTERSÉLECTION FR. D., SÉLECT DÉFENSIF C., SÉLECT DYNAMIQUE C., SÉLECT ÉQUILIBRE 2, SÉLECT PEA 3, SG FRANCE OPTORT C., SG FRANCE OPTORT D., SOGENFRANCE C., SOGENFRANCE D., SOGEBLOGIC C., SOGEPARGNE D., SOGEPARE EUROPE, SOGICER C.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management data including CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., CADENCE 3 D., INTERBOLOGIC C., INTERSÉLECTION FR. D., SÉLECT DÉFENSIF C., SÉLECT DYNAMIQUE C., SÉLECT ÉQUILIBRE 2, SÉLECT PEA 3, SG FRANCE OPTORT C., SG FRANCE OPTORT D., SOGENFRANCE C., SOGENFRANCE D., SOGEBLOGIC C., SOGEPARGNE D., SOGEPARE EUROPE, SOGICER C.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management data including CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., CADENCE 3 D., INTERBOLOGIC C., INTERSÉLECTION FR. D., SÉLECT DÉFENSIF C., SÉLECT DYNAMIQUE C., SÉLECT ÉQUILIBRE 2, SÉLECT PEA 3, SG FRANCE OPTORT C., SG FRANCE OPTORT D., SOGENFRANCE C., SOGENFRANCE D., SOGEBLOGIC C., SOGEPARGNE D., SOGEPARE EUROPE, SOGICER C.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management data including CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., CADENCE 3 D., INTERBOLOGIC C., INTERSÉLECTION FR. D., SÉLECT DÉFENSIF C., SÉLECT DYNAMIQUE C., SÉLECT ÉQUILIBRE 2, SÉLECT PEA 3, SG FRANCE OPTORT C., SG FRANCE OPTORT D., SOGENFRANCE C., SOGENFRANCE D., SOGEBLOGIC C., SOGEPARGNE D., SOGEPARE EUROPE, SOGICER C.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 21 JUILLET 1999

SCIENCES Il y a trente ans, six cents millions de téléspectateurs assistaient ébahis au premier pas de l'homme sur la Lune. Le 21 juillet 1969, vers 4 heures du matin, Neil

Armstrong imprimait pour des siècles l'empreinte de sa « moonboot » dans la poussière de la mer de la Tranquillité. ● LANCÉE par le président Kennedy pour laver le double affront du

premier satellite et du premier homme envoyés en orbite par les Soviétiques, l'aventure lunaire a fini dans l'indifférence. ● QUEL SERA DEMAIN le prochain eldorado des

conquistadors de l'espace ? Sans aucun doute Mars, la petite jumelle de la Terre, où règne une atmosphère ténue et où l'on trouve de l'eau sous forme congelée. ● QUAND ? Nul ne

le sait encore. L'heure est aux économies et pas aux rêves. La Planète rouge attendra donc, même si sur le papier l'imagination des ingénieurs est débordante.

Mars, un nouvel eldorado pour la conquête de l'espace

Avec la Lune, c'est l'astre qui a été le plus visité par les sondes automatiques. La NASA a même rêvé d'un projet de débarquement de l'homme sur la Planète rouge en 2010. Mais les obstacles sont tels, qu'il faudra encore attendre des décennies

21 JUILLET 2019. 3 h 56 du matin. Deux milliards, peut-être trois milliards d'individus attendent impatientement que la Terre conquiert une nouvelle Amérique. A la télé, juste un plan fixe comme il y a cinquante ans. Une échelle métallique, un ciel orange et un sable rouge semé de rochers. Une porte s'ouvre. Un homme engoncé dans un scaphandre descend avec d'infinies précautions. L'heure est historique. Encore un barreau et il marque le sol de l'empreinte de sa botte. Il se retourne, parcourt des yeux le désert sans vie qui l'entoure, regarde au loin les premières pentes du plus grand volcan du système solaire, Olympus Mons, et adresse à la Terre un message de circonstance dédié à l'humanité tout entière et prend possession de la planète Mars.

Ce scénario presque identique à celui de la conquête de la Lune par Apollo-11 aura-t-il lieu ? Assurément oui. C'est dans la nature de l'homme de toujours aller voir plus loin. Mais il y a fort à parier que plusieurs décennies passeront avant que le rêve ne devienne réalité. Le réalisme économique a eu pour le moment raison des pion-

niers de la « dernière frontière » et la guerre froide n'est plus là pour justifier d'aussi coûteux programmes. Même le président Bush, qui, le 20 juillet 1989, à l'occasion du vingtième anniversaire de la conquête de la Lune, avait appelé au renvoi d'« un homme sur la Lune avant la fin de la décennie » s'y est cassé les dents. Al Gore, aujourd'hui vice-président des Etats-Unis, avait alors ricané : « Sans argent, sans calendrier et sans plan, le président Bush n'offre pas au pays un défi pour qu'il se surpasse, mais un véritable rêve éveillé. »

LA « DERNIÈRE FRONTIÈRE »

Cela n'a pas calmé les ardeurs de George Bush. Un an plus tard, il reprenait sans le savoir les idées d'un des pères de l'aéronautique soviétique, le Russe Konstantin Tsiolkovski, qui, comme le rappelle le *Nouvel Observateur* du 15 juillet, disait : « La Terre est le berceau de l'humanité, mais l'homme ne passe pas toute sa vie au berceau. » Et de proposer, aussitôt après le retour sur la Lune, la conquête de Mars, seule planète à peu près colonisable du système solaire. Même la date était choisie : le 21 juillet 2019, pour le cinquantenaire.

« Il est temps, lançait George Bush avec emphase, d'ouvrir la dernière frontière. » « Nous ne demandons plus seulement la Lune, nous y sommes allés. Nous regardons au-delà, pour porter l'aventure américaine partout où les occasions, la curiosité et le besoin nous emmèneront. » Seule difficulté dont le président Bush ne disait mot : le montant astronomique – 500 milliards de dollars (490 milliards d'euros) – de cette nouvelle conquête.

Depuis, ce chiffre a été révisé. Il n'atteindrait pour Mars que la somme improbable de 55 à 60 milliards de dollars. Quand on sait que le simple fait d'évoquer aujourd'hui les 100 milliards de dollars que coûtera à terme la construction de la station spatiale internationale habitée (ISS) embarrasse plus d'un gouvernement, on peut se demander si le rêve martien n'est pas un mirage.

Qu'importe les chiffres. L'aventure est digne d'un nouveau Colomb. La NASA a imaginé un projet de débarquement. Le calendrier commence en 2007, avec le lancement de trois vaisseaux cargos destinés à mettre en place les infrastructures d'accueil qui permettront au premier équipage de



Le 6 juillet 1997, le petit robot mobile Rocky faisait le premier pas sur Mars.

travailler sur le sol de Mars et de revenir. Le premier, l'Earth Return Vehicle (ERV), est composé d'un module de propulsion, d'un module d'habitation et d'une capsule de rentrée. Le deuxième, le Mars Ascent Vehicle (MAV), est une sorte de centrale technique équipée d'un réacteur nucléaire de 160 kilowatts et d'un système capable de produire par voie chimique une grande quantité de méthane et d'oxygène à partir de l'atmosphère martienne et de son

sous-sol. Seul l'hydrogène sera importé de la Terre pour permettre la synthèse du méthane nécessaire à la propulsion des engins. Quant au troisième élément de cet ambitieux programme, il s'agit d'un module d'habitation qui sera déchargé sur le sol de la Planète rouge en même temps qu'un second réacteur nucléaire.

Là où les conquérants de la Lune mettaient quatre jours pour atteindre notre satellite, les candidats au voyage martien savent

qu'il leur faudra passer entre 110 et 180 jours à l'étroit dans un vaisseau spatial avant de poser enfin un pied sur le sol de Mars. Dans le programme de la NASA, les six colons spatiaux devaient quitter la Terre à l'automne 2009 à bord d'un module de transit, le Trans Mars Injection (TMI), lui-même mis en orbite depuis la Terre par une fusée géante encore à inventer car elle doit pouvoir mettre en orbite une charge de plus de 200 tonnes, là où le plus puissant

modèle d'Ariane-5 ne dépassera pas 11,5 à 12 tonnes en 2006.

Mais ce TMI aux moteurs de GTI doit permettre de réduire la durée du voyage aller des astronautes à six mois, contre un an environ pour les charges utiles inertes. Le premier équipage martien pourrait ainsi rattraper le deuxième ERV et le deuxième MAV envoyés pour compléter les structures de la future base martienne, ouverte en 2010 pour une durée de... 500 à 600 jours, auxquels il faut ajouter 110 à 180 jours pour le voyage de retour.

UN PARI FOU

A l'énoncé de ce pari fou, on n'imagine pas que cette mission martienne ait lieu en 2010 ou même en 2019. Trop cher, trop risqué, trop compliqué et d'un intérêt scientifique limité à l'heure où les sondes martiennes automatiques font des miracles en nous révélant la géologie de Mars, les curiosités de son atmosphère et de ses tempêtes, ses similitudes et ses dissemblances avec les autres planètes du système solaire.

Le premier débarquement sur la Planète rouge n'est donc pas pour demain, ni sa colonisation ou sa « terraformation », c'est-à-dire sa transformation en une planète habitable.

« Mais nous irons, vous verrez, s'enflamme Hubert Curien. *L'humanité ne résistera pas à un tel défi.* » Et quand la revue *Ciel et espace* lui demande l'utilité de ce genre d'expédition, l'ancien ministre de l'espace répond dans un demi-sourire : « *Le sport, voyons. C'est la seule raison, mais c'est une raison forte.* »

Jean-François Augereau

Michel Butor :

« Jusqu'à la prochaine fois »

« J'ai toujours eu une fascination pour l'espace et pour les voyages dans l'espace », déclarait Michel Butor au *Monde des débats* en février 1994. « Evidemment, si l'on regarde nos tentatives de voyages dans l'espace, une constatation s'impose tout de suite : on est allé sur la Lune il y a un certain nombre d'années ; on n'y va plus. Jusqu'à la prochaine fois. Il y a en ce moment un creux. Ce creux vient en particulier de l'abondance et de la profondeur des transformations auxquelles nous sommes soumis. Nous n'arrivons pas à gérer le tout. Nous avons tellement de problèmes aujourd'hui sur la Terre, tellement de choses nouvelles à comprendre que nous laissons un peu l'espace de côté. Mais nous serons absolument obligés de repenser le problème (...). On ne peut pas ne pas avoir envie d'aller se promener là-haut. Là-haut de tous les côtés. Cette envie finira par dépasser tout. »

★ Propos recueillis par Michel Kajman

Le 21 juillet 1969, l'Aigle s'est posé sur la base de la Tranquillité

C'ÉTAIT il y a trente ans. Le 21 juillet 1969 à 3 h 56 du matin (heure française). Sept heures plus tôt, Neil Armstrong et Buzz Aldrin, deux des trois astronautes de la mission lunaire Apollo-11, plongeaient vers la Lune à bord du Lunar Module Vehicle, une sorte d'étonnante sauteuse dont on se demande encore aujourd'hui comme elle pouvait voler. Là-haut, en orbite autour de notre satellite dans la capsule de retour accrochée au module de commande, Michael Collins patiente.

Le sol s'approche. Altitude 1 830 m. Un voyant s'allume sur le tableau de bord du LEM. L'ordinateur sature sous la masse des calculs à effectuer. Tout rentre dans l'ordre. Altitude 1 000 m, nouvelle alerte, puis une autre à 600. A 400 m, ça recommence. La zone d'atterrissage a

été dépassée de plusieurs kilomètres. Là, dans le faible champ de vision qu'offrent les fenêtres triangulaires du LEM, un cratère grand comme un terrain de football. Le niveau du carburant baisse dans les réservoirs. Encore une minute de vol. Neil Armstrong prend les commandes, évite un dernier rocher et atterrit dans un petit nuage de poussière. « Ici base de la Tranquillité, l'Aigle s'est posé. » Chacun soupire de soulagement tandis que les deux hommes se préparent.

A 3 h 56, devant six cents millions de téléspectateurs, Neil Armstrong pose le pied sur la Lune, bien vite rejoint par son compagnon de route. On prononce une phrase définitive sur le petit pas de l'homme et le bond de géant de l'humanité. On déploie le drapeau américain et

quelques expériences et on collecte vite fait 21 kilos de roches lunaires.

Quinze heures plus tard, les deux hommes décollent vers la planète bleue, la Terre, qui depuis l'espace a révélé sa singularité et sa grande fragilité. Elle est la seule pour le moment à abriter des formes de vie, à occuper une position idéale, ni trop loin ni trop près, par rapport au Soleil et à posséder à la fois une atmosphère – très fine – et de grandes quantités d'eau liquide. Neil Armstrong, Buzz Aldrin et Michael Collins paraderont dans les rues de New York. Ils seront remplacés quatre mois plus tard par les hommes oubliés d'Apollo-12. Ils s'appelaient Charles Conrad, Alan Bean et Richard Gordon.

J.-F. A.

La planète la plus accueillante du système solaire

APRÈS la Lune, Mars la rouge pourrait être la prochaine destination de l'homme. Pour faire face à ce nouveau défi, une armada de sondes américaines et européenne doit se lancer prochainement à l'assaut de cette planète, afin d'ouvrir la voie à son exploration humaine au début du XXI^e siècle. « De toutes les planètes du système solaire Mars est la plus apte à recevoir des expéditions humaines. Elle a tous les ingrédients nécessaires à la vie, incluant une atmosphère, des calottes polaires et de grandes quantités d'eau gelée enfermées dans son sous-sol », explique la NASA.

Devant l'ampleur du défi à relever et le coût énorme de l'opération, les responsables des programmes spatiaux auraient pu se contenter dans un premier temps d'envoyer des hommes sur la Lune pour y faire des recherches, astronomiques notamment, y installer une base spatiale et exploiter un jour peut-être ses ressources. Ils auraient pu aussi s'intéresser à Vénus, qui, à certaines périodes, « frôle » la Terre à quelques 41 millions de kilomètres, quand Mars garde ses distances en n'approchant pas à moins de 55 millions de kilomètres.

L'exploration de Vénus par

l'homme n'a jamais été envisagée. Trop inhospitalière. Certes, elle possède une atmosphère dense, mais essentiellement composée de gaz carbonique et d'un peu d'azote. L'oxygène manque, et au sol la pression est quatre-vingt-douze fois plus importante que celle de la Terre. Quant à la température, 460 °C, elle frise celle du zinc en fusion.

UN HAVRE DE PAIX

Par comparaison, la planète Mars apparaît comme un havre de paix, dont les caractéristiques sont proches de celles de notre planète. L'atmosphère, composée de gaz carbonique (95,3 %), d'azote (2,7 %) et d'argon (1,6 %), y est ténue. La durée du jour est à peine plus longue que celle de la Terre et l'équateur est incliné, comme celui de la Terre, de 24 degrés. Aussi Mars connaît-elle une alternance de saisons relativement marquées mais différentes dans leur durée de celles de notre planète. En été, les températures peuvent atteindre 0 °C et – 120 °C en hiver.

Cette similitude entre la Terre et Mars explique l'intérêt de l'homme pour la Planète rouge. Un intérêt qui a parfois donné lieu à un trop plein d'imagination. En 1877, l'as-

tronome Giovanni Schiaparelli « découvre » des canaux en observant minutieusement la surface de l'astre. Quelques années plus tard, l'astronome américain Percival Lowell reprend le flambeau et en trouve plus de quatre cents creusés, dit-il, par les Martiens.

Cette fascination de l'homme pour cette jumelle de la Terre et la recherche d'une vie martienne expliquent que, depuis le début de l'ère spatiale, Mars soit un objectif prioritaire d'exploration. Avec la Lune, c'est le corps céleste qui a été le plus visité par les sondes planétaires, tant américaines que russes. Malgré ces armadas, malgré les deux sondes Viking arrivées sur Mars le 19 juin et le 4 septembre 1976, nulle trace de vie n'a été découverte sur la Planète rouge.

Le débarquement de l'homme sur Mars permettra peut-être de l'expliquer. Il lui donnera sans doute le goût de conquérir d'autres terres inconnues situées entre Mars et Jupiter : les astéroïdes, riches en minéraux. Au-delà, c'est un monde de planètes gazeuses, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune, presque inaccessibles à l'homme.

Christiane Galus

De nombreux défis technologiques et humains à relever

MÊME si quelques projets de vols habités en destination de la Planète rouge sont à l'étude, de nombreux défis restent encore à relever avant de voir le premier homme sur Mars.

● **La propulsion nécessaire** pour lancer et guider des vaisseaux de plusieurs centaines de tonnes est l'un des problèmes majeurs qu'il reste à résoudre. L'utilisation de l'énergie nucléaire est une voie possible. Encore faudrait-il convaincre le public de l'innocuité de l'envoi de matières nucléaires dans l'espace, vu le tollé soulevé par la mission Cassini avec quelques grammes de plutonium à bord. Une autre forme de propulsion est aussi envisagée, comme la propulsion ionique, qui offre une autonomie de plusieurs semaines contre quelques dizaines de minutes seulement pour la propulsion chimique classique.

● **L'alimentation des astronautes en énergie** est aussi un problème. L'énergie solaire est la solution la moins coûteuse, mais il faudrait élaborer des panneaux plus légers et performants, sinon leur transport reviendrait plus cher que les deux mini-centrales nucléaires que la

NASA envisage de décharger sur le sol de Mars. Une autre voie consiste à utiliser les ressources *in situ* de la planète pour produire les éléments nécessaires à la propulsion du vaisseau pendant le retour, ainsi que l'énergie de la base martienne. L'atmosphère de Mars, qui contient du carbone et de l'oxygène, permettrait de synthétiser, grâce à une tonne d'hydrogène importée de Terre, vingt tonnes d'un mélange méthane/oxygène via un procédé chimique datant de la fin du XIX^e siècle. Pour l'instant, cette idée relève plus de la théorie que d'un quelconque projet sérieux.

● **Il faut aussi penser au traitement des déchets** que les astronautes produiront. Des recherches sont actuellement menées pour permettre le recyclage intégral des déchets organiques humains et des eaux usées et produire ainsi de la nourriture et de l'eau fraîche.

● A ces considérations d'ordre strictement technique s'ajoutent divers **problèmes médicaux** que rencontreront les astronautes : – **L'absence de pesanteur** qu'ils subiront pendant leur vol d'un an ainsi que la pesanteur

faible de Mars – trois fois moins que celle de la Terre – pourraient perturber leur système cardiovasculaire et engendrer une décalcification des os. Ces troubles ont été étudiés sur Mir, mais les expériences n'ont pas été menées sur plus d'un an.

– Par ailleurs, faute d'une protection efficace, les **radiations** auxquelles les astronautes seront soumis pendant leur mission peuvent avoir des conséquences comparables à celles d'une catastrophe nucléaire (anomalies génétiques, cancers...).

– Enfin une mission habitée pour Mars est un véritable défi humain. En effet, les astronautes, éloignés de la Terre pendant plus de deux ans, verront à peine notre planète et les spécialistes pensent que cette situation faite **d'isolement et de promiscuité** pourrait être mal vécue psychologiquement même par des astronautes surentraînés. C'est sans doute l'obstacle le plus difficile qu'il faudra vaincre pour poursuivre la conquête spatiale initiée par Iouri Gagarine en 1961.

Claire Kikuchi

Des traces de corticoïdes dans les analyses pratiquées sur Lance Armstrong

Une enquête du « Monde » permet d'affirmer que les analyses d'urine réglementaires pratiquées à l'occasion du 86^e Tour de France sur le leader américain de l'équipe US Postal font la preuve de l'usage de corticoïdes par l'actuel détenteur du maillot jaune

Alors que le peloton devait courir, mardi 20 juillet, la première des deux étapes pyrénéennes, Saint-Gaudens - Piau-Engaly (173 km), pimentée de six cols et agrémentée d'une arrivée en altitude, le 86^e Tour de

France allait devoir faire face à une nouvelle affaire. Une enquête du *Monde* permet d'établir que les analyses - d'un type nouveau - pratiquées aux arrivées font apparaître des traces de corticoïdes chez plu-

sieurs coureurs, dont le Maillot jaune, Lance Armstrong (US Postal). Lundi 19 juillet, à l'occasion de la journée de repos, l'Américain a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a répété qu'il

n'avait « rien à cacher ». Au même moment, le Belge Ludo Dierckxsens, 35 ans, vainqueur de la 11^e étape (Le Bourg-d'Oisans - Saint-Etienne, 199 km), a été retiré de la course et suspendu par son équipe

italienne, Lampre, pour avoir utilisé le même type de produits « sans prescription médicale ». Cette sanction a été prise alors que le coureur n'a pas été formellement contrôlé positif.

SAINT-GAUDENS (Haute-Garonne)

de nos envoyés spéciaux

Lance Armstrong, maillot jaune du 86^e Tour de France, a subi un contrôle, le 4 juillet, à 17 heures, à la fin de la première étape de la course entre Montaugu et Challans. L'examen par le Laboratoire national de lutte contre le dopage (LNLD), situé à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), a permis de déceler des traces de triamcinolone acétonide, un corticoïde de synthèse, dans ses urines. Cependant, l'analyse n'a pas été déclarée positive, le rapport testostérone sur épitestostérone étant trop faible. Il était de 0,2 quand la limite de positivité est fixée à 6.

La présence de traces de corticoïdes dans les urines dément cependant les déclarations du champion. Lundi 19 juillet, lors de la journée de repos, l'Américain a affirmé, lors d'une conférence de

presse, qu'il n'avait plus suivi de traitement médical depuis le 13 décembre 1996, date de sa dernière chimiothérapie. Le coureur avait été victime d'un cancer des testicules déclaré en août de la même année. Dans un entretien à *L'Equipe* daté du 20 juillet, le Maillot jaune assurait encore n'avoir jamais pris de corticoïdes et ne posséder aucune ordonnance pouvant en justifier un usage thérapeutique. Qui plus est, sur le procès-verbal qui a suivi le contrôle, Lance Armstrong a écrit, à la rubrique « médicament pris » : « Néant. »

Depuis le départ du Tour, des traces de corticoïdes ont été décelées dans les urines d'autres coureurs. Dans un entretien au quotidien *L'Humanité* du mardi 20 juillet, Jacques de Ceaurriz, le directeur du LNLD, estime que, sur la centaines d'échantillons prélevés depuis le prologue, « 20 à 30

cas » révéleraient la présence de corticoïdes. Il ne s'agirait, là encore, que de traces, avec un seuil inférieur au ratio de 6.

Le Belge Tom Steels (Mapei-Quick Step) a été contrôlé le 5 juillet, et le taux était de 1,8. L'Italien Michele Coppolillo (Mercatone Uno) a été contrôlé le 6 juillet avec un taux de 1,6. Son compatriote Mariano Piccoli (Lampre), ancien porteur du maillot à pois du meilleur grimpeur, a été contrôlé le 7 juillet avec un taux de 1,3. Un autre Transalpin, Daniele Nardello (Mapei-Quick Step) a été contrôlé le 8 juillet, avec un taux de 1,7. Dans les urines de tous ses coureurs a été retrouvé la même molécule de synthèse, triamcinolone acétonide.

« SANS USAGE, DEUX ANS APRÈS »

Cette molécule de synthèse est un corticoïde moins agressif utilisé comme diurétique pour les patients atteints de maladies rénales ou cardiaques. Selon un spécialiste interrogé, « ce médicament n'a aucun usage, deux ans après une chimiothérapie. C'est un immunodépresseur qui sur le long terme déprime les défenses ». Le même médecin poursuit : « En revanche, si les analyses d'urine déclèlent ce produit, c'est que, à coup sûr, le patient en a consommé. Il ne peut y avoir de confusion entre une sécrétion naturelle et une prise exogène. »

Un autre corticoïde a été décelé dans les urines d'un coureur français. La présence de cortivazol a été détectée le 6 juillet, chez Christophe Rinero (Cofidis). Le taux était de 7, donc supérieur au seuil de positivité. Aucune sanction n'a cependant été prise à son égard, car il a fourni une prescription mé-

dicale. « *Christophe a chuté lors de Liège-Bastogne-Liège, en mai, avec impact rotulien, traumatisme nécessitant une arthroplastie rotulienne* », explique Jean-Jacques Menuet, le médecin de Cofidis.

Le coureur « a consulté un médecin du sport de sa région », qui lui a prescrit des infiltrations d'Altin (produit à base de cortivazol) dans le genou.

Ces infiltrations ont été réalisées « fin mai, alors que Christophe observait un suivi de six semaines », poursuit Jean-Jacques Menuet, selon qui « aucune autre alternative » à la prise d'Altin « n'était possible ». « J'aurais agi de la même façon », assure le médecin de Cofidis. « Ce geste était incontournable et ne visait en aucune façon à améliorer la performance », ajoute-t-il.

« Si l'on ne peut plus soigner nos coureurs, je dégage », relève Jean-Jacques Menuet, qui réaffirme que son souci n'est pas de pratiquer une médecine de la performance. « La plupart de nos coureurs sont actuellement dans le rouge sur ce Tour, ajoute-t-il, certains affichant un hémocrite descendu à 36 %. »

La détection des corticoïdes est une nouveauté sur le 86^e Tour de

France. Le laboratoire de Châtenay-Malabry a mis au point un protocole, dix jours avant le départ de ce Tour, aboutissement d'une année de travail. Soumis à l'Union cycliste internationale (UCI), cette méthode a été avalisée par cette instance. Son président, le Néerlandais Hein Verbruggen, en a informé les équipes le 2 juillet, veille du départ de la course au Puy-du-Fou.

« PRUDENTS » À L'UCI

Le système consiste à observer la répartition des isotopes de carbone dans le cortisol, une hormone sécrétée naturellement par l'organisme. Cette spectrométrie isotopique permet de déceler des anomalies qui attestent la présence de corticoïdes exogènes.

Hein Verbruggen a affirmé n'être pas au courant : « C'est la commission médicale chargée de la lutte antidopage qui, à l'UCI, traite ces questions. » Le docteur Léon Schattenberg, responsable de cette commission, n'était pas joignable mardi 20 juillet. « A l'UCI, nous sommes plus prudents qu'en France, a indiqué Hein Verbruggen. Nous respectons le secret médical. Cela

nous navre beaucoup de constater que cette règle n'est pas partagée par les médecins français. A terme, ces pratiques finiront par se retourner contre nous. Nous perdrons la confiance des coureurs qui acceptent d'être soumis à des contrôles médicaux contraignants à la stricte condition que l'on ne publie pas des informations confidentielles. »

L'UCI refuse pour l'instant de se prononcer sur le fond du dossier. Or, sur ce Tour de France, se constate une résurgence de l'emploi de corticoïdes, comme l'explique Armand Mégret, président de la commission médicale de la Fédération française de cyclisme (FFC), dans un entretien au *Monde*.

Un médecin interrogé émet une hypothèse sur la faiblesse constatée des taux à l'analyse : « S'il s'agit de corticoïdes retard, ce faible niveau n'a rien d'étonnant, car leur propagation dans l'organisme s'effectue de manière plus lente et leur traçabilité en devient mois évidente. »

Yves Bordenave,
Benoît Hopquin et
Philippe Le Cœur

Le Belge Ludo Dierckxsens suspendu par l'équipe Lampre pour usage de produit interdit

SAINT-GAUDENS (Haute-Garonne)

de notre envoyé spécial

La grande machine à spectacle qu'est le Tour de France respirait déjà. Avec l'abandon, vendredi 16 juillet, de Christophe Bassons (La Française des jeux), le silence et le consensus mou commençaient à reprendre leurs « droits ». La « famille » se retrouvait, se réjouissant de ne plus être confrontée, chaque jour, à des propos et à un regard sur le dopage qu'elle jugeait déplacés et vindicatifs. Mais le spectre du dopage est revenu roder lors de la seconde journée de repos, lundi 19 juillet, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

C'est une nouvelle fois la question de l'usage des corticoïdes qui est venue secouer la caravane. Pour avoir pris du Synacthène, produit interdit par l'Union cycliste internationale (UCI), le Belge Ludo Dierckxsens, vainqueur à Saint-Etienne, jeudi 15 juillet, a été mis hors course par son équipe, la formation italienne Lampre, dont les deux directeurs sportifs ont été récemment mis en examen en Italie (pour « administration de médicaments mettant en danger la santé ») et qui est aussi au centre d'une polémique en Suisse, à la suite de la découverte d'un sac-poubelle contenant des produits interdits. La « suspension de toute compétition » de Ludo Dierckxsens a été prise « à titre préventif » et « pour une période de temps indéterminée ».

Les corticoïdes avaient défrayé la chronique aux premiers jours du Tour de France. Ces produits avaient été pour la première fois recherchés à l'issue du prologue. Leur présence avait été décelée dans les urines de deux coureurs. La production de certificats médicaux avait permis de classer l'affaire.

Le contrôle antidopage subi par Ludo Dierckxsens « s'est révélé négatif », a indiqué l'UCI, lundi 19 juillet. Selon la Lampre, il a été exclu parce qu'il avait de lui-même indiqué avoir pris du Synacthène au responsable du contrôle. « Dans l'euphorie de la victoire », à en croire son directeur sportif, Pietro Algeri.

L'encadrement de l'équipe Lampre, et notamment son médecin, Fabio Zaretti, aurait alors été averti de

cette prise de médicaments. « Nous avons été informés par une déclaration de Ludo Dierckxsens de la prise, par ce dernier et pour une utilisation purement thérapeutique (une infiltration pour soigner une tendinite au genou), en dehors de toute période de compétition (après le Tour d'Allemagne, en juin), mais sans prescription médicale, d'un médicament contenant un principe actif figurant sur la liste antidopage de l'UCI », a expliqué Fabio Zaretti.

AUTO-INFILTRATION

L'UCI a cependant indiqué que Ludo Dierckxsens « a fait état de l'utilisation de Synacthène, confirmée par une prescription médicale du mois de juin ». Pietro Algeri a lui aussi évoqué l'existence d'une prescription médicale. « Moi, je n'ai pas vu cette prescription », a assuré le médecin de l'équipe, qui a ajouté que « l'on peut trouver ce produit sans prescription en pharmacie ». Il n'a pas voulu préciser si lui-même l'aurait prescrit pour une tendinite. « Cela dépend », a-t-il souligné, ajoutant que Ludo Dierckxsens aurait effectué « lui-même l'infiltration au genou ».

A ceux qui pourraient s'étonner du temps écoulé entre les « aveux » de Ludo Dierckxsens et son exclusion, Fabio Zaretti a répondu « avoir fait immédiatement une communication à l'UCI et avoir attendu sa réponse » avant d'agir. L'UCI a précisé que le coureur belge « s'expose à une instruction disciplinaire », car « le coureur qui déclare avoir utilisé des substances dopantes sans que cet usage ait été établi par un contrôle antidopage sera considéré comme étant positif le jour de sa déclaration ou de son aveu ».

La victoire à Saint-Etienne n'a pas été enlevée à Ludo Dierckxsens. La direction du Tour de France « attend de voir jusqu'où ira la procédure disciplinaire ». Pour Jean-Marie Leblanc, cette affaire relève d'« un cas isolé » et, surtout, il a relevé que « la faute n'a pas été commise dans le Tour de France ».

P. L. C.

Manière de voir
Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Internet, médias et démocratie

■ **Introduction**, par **Ignacio Ramonet**. ■ Stratégies pour le cybermonde, par **Joël de Rosnay**. ■ Bataille mondiale pour le contrôle des réseaux, par **Dan Schiller**. ■ Les nouveaux barbares du journalisme en ligne, par **Marc Laimé**. ■ L'idéologie des nouvelles technologies, par **Lucien Sfez**. ■ La presse au défi d'Internet, par **Angelo Agostini**. ■ Prouesses du journalisme en ligne, par **Bruno Giussani**. ■ Un journalisme de racolage, par **Serge Halimi**. ■ Journalistes à tout faire de la presse américaine, par **Eric Klinenberg**. ■ Machines à endoctriner, par **Noam Chomsky**. ■ Le règne de la délation optique, par **Paul Virilio**. ■ Le système Echelon, par **Philippe Rivière**. ■ La République des médias, par **Henri Madelin**. ■ Œil pour œil, ou le krach des images, par **Paul Virilio**. ■ A quoi sert la communication ?, par **José Saramago**. ■ Internet et moi, par **Kenzaburō Ōé**. ■ Dangereux effets de la globalisation des réseaux, par **Armand Mattelart**. ■ Les termes inégaux des échanges électroniques, par **Philippe Quéau**. ■ Vers un oligopole mondial, par **Pierre Musso**. ■ Rupert Murdoch, empereur des médias, par **Jean-Claude Sergeant**. ■ La communication, une affaire d'Etat pour Washington, par **Herbert I. Schiller**. ■ Culture McWorld contre démocratie, par **Benjamin R. Barber**. ■ L'individu privatisé, par **Cornelius Castoriadis**. ■ L'idéologie du client, par **Pierre Lazuly**. ■ Encyclopédies multimédias, par **Philippe Rivière**. ■ Dernières astuces publicitaires, par **Marie Bénilde**. ■ Ces images qu'on manipule, par **Edgar Roskis**. ■ Le photojournalisme broyé par le « people », par **André Rouillé**. ■ Sortir de la communication médiatisée, par **Dominique Wolton**. ■ Vers une démocratie du simulacre généralisé, par **Serge Halimi**. ■ Adieu au rêve libertaire d'Internet ?, par **Bernard Cassen**. ■ Le déclin de la parole, par **Philippe Breton**.

Et d'autres articles, accompagnés d'une importante bibliographie, d'une liste de sites Internet et d'un glossaire.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

« Il y a un cyclisme à deux vitesses » pour le Dr Armand Mègret

Dans un entretien au « Monde », le responsable de la commission médicale de la Fédération explique que le Tour de France permet de « mesurer que le dopage n'est pas encore endigué », malgré un meilleur état de santé du peloton français

Le docteur Armand Mègret, responsable de la commission médicale de la Fédération française de cyclisme (FFC), évalue, dans un entretien au Monde, l'évolution des mœurs du peloton après le troisième volet du suivi

SAINT-GAUDENS (Haute-Garonne)

Le docteur Armand Mègret, responsable de la commission médicale de la Fédération française de cyclisme (FFC), coordonne les résultats du suivi longitudinal auquel sont soumis les coureurs français. Samedi 26 juin, à la veille du championnat de France sur route professionnels, 98 coureurs ont subi le troisième prélèvement sanguin de l'année 1999. Le praticien a livré au Monde ses principales observations.

« Quels constats dressez-vous au vu des résultats du troisième volet du suivi médical longitudinal concernant le peloton français ?

« En premier lieu je note que, contrairement à ce que nous avions dû faire à l'issue du volet précédent, nous n'avons prononcé aucune mise en repos. Aucune contre-indication aiguë au plan hématocrite n'a été relevée.

La culture du dopage et de l'impunité est tellement répandue dans ce sport qu'il ne se fera pas « à l'eau claire » du jour au lendemain. Mais ce que nous avons fait et les évolutions que cela a entraîné en seulement quelques mois, c'est considérable. — Que pensez-vous du Tour de France qui se déroule actuellement ?

Tous les coureurs soumis à cet examen présentaient alors des hématoctrites en dessous du seuil des 50 %. De même aucun d'entre eux n'affichait un taux de cortisone en dessous des valeurs de référence :

longitudinal auquel sont soumis les coureurs français dans le Tour de France. Le médecin de la FFC a noté une amélioration de l'état sanitaire du peloton français : « Nous n'avons prononcé aucune mise en repos »,

au mois de mai, nous en avions eu deux. En ce qui concerne les taux de ferritine pointés par les analyses, ils restent toujours au-dessus des normes, mais avec une légère inflexion. C'est le signe que la consommation de fer a baissé, mais les excès décelés lors des contrôles précédents ne sont pas encore éliminés. Les stigmata des prises massives de fer demeurent dans l'organisme. C'est également le cas pour certaines érythropoïèses [la mesure d'érythropoïétine naturelle, dite EPO], nous constatons toujours des anomalies importantes des globules rouges.

« Qu'est-ce qui, selon vous, explique cette évolution ?

« Je crois qu'il y a eu une très grande peur. Tant au plan de la santé qu'en ce qui concerne l'avenir du cyclisme. Il y a la crainte que les sponsors pourraient ne pas renouveler les contrats. Depuis 1997, le dopage n'est plus un sujet tabou dans le cyclisme. Depuis 1998, on connaît les protocoles auxquels les coureurs se soumettaient. Aujourd'hui, nous commençons un travail qui prendra des années. La culture du dopage et de l'impunité est tellement répandue dans ce sport qu'il ne se fera pas « à l'eau claire » du jour au lendemain. Mais ce que nous avons fait et les évolutions que cela a entraîné en seulement quelques mois, c'est considérable.

« Que pensez-vous du Tour de France qui se déroule actuellement ?

« Je le suis avec attention. Je revois ce que je ne voyais plus ces dernières années : des visages marqués par l'effort, des gens qui transpirent. J'en vois aussi qui transpirent peu ou pas du tout et qui ne stigmatisent pas beaucoup. Certes, ce Tour permet de mesurer que le dopage n'est pas encore endigué. Il existe toujours, mais cela ne doit pas nous empêcher de no-

indique-t-il. En revanche, il a constaté que les taux de ferritine restaient « au-dessus des normes, mais avec une légère inflexion », et que subsistaient « toujours des anomalies importantes des globules

ter les progrès. — A ce jour, [cet entretien s'est déroulé lundi 19 juillet] les Français n'ont gagné aucune étape. Est-ce le signe d'un cyclisme à deux vitesses ?

« Tout d'abord, pour ce qui concerne les résultats décevants des Français, je crois qu'ils sont dus à l'absence de grands coureurs pour de longues épreuves à étapes comme le Tour de France. Ces dernières années, le peloton français manque de leaders capables de s'imposer dans les grandes courses internationales. Ensuite, pour ce que vous appelez le cyclisme à deux vitesses, si cette expression signifie qu'il y a actuel-

Le peloton a subi le premier contrôle sur les PFC

Les 152 coureurs encore en lice dans le Tour de France ont été soumis, lundi 19 juillet, à un contrôle expérimental et préventif, non susceptible de sanctions, contre l'utilisation éventuelle des perfluorocarbures (PFC). Les analyses des « prélèvements » d'air devaient être effectuées mardi 20 juillet par le Laboratoire national de dépistage du dopage de Châteaufort (Hauts-de-Seine), en mesure de détecter des PFC en remontant jusqu'à deux à trois semaines après leur utilisation. Les PFC sont des molécules de synthèse composées d'atomes de carbone, d'hydrogène et de fluor ayant la capacité de fixer l'oxygène dans le sang et d'y dissoudre le gaz carbonique. Elles présentent la caractéristique de n'augmenter ni l'hémoglobine ni l'hématocrite. — (AFP)

lement dans le Tour des gens « propres » et d'autres qui le sont moins, la réponse est : oui, il y a un cyclisme à deux vitesses. Je vous le répète, le dopage n'est pas éradiqué.

« Le système retenu par la France pour le suivi longitudinal sanctionne-t-il les coureurs qui le suivent ?

« Je ne sais pas. Dire qu'il y a un système qui « blanchirait » totalement et un autre — celui adopté par l'Union cycliste internationale — qui laisserait un peu grande place au doute, je n'en suis rien. Ce que je peux vous dire,

c'est que je ne culpabilise pas devant les résultats obtenus par les Français. De plus, au plan international, les positions des médecins qui travaillent sur la lutte contre le dopage tendent à se rapprocher. — Ce n'est pas ce que Hein Verbruggen nous a déclaré lors d'une interview qu'il nous a accordée à la veille du départ du Tour...

« Je ne traite pas avec M. Verbruggen. Il discute avec les médecins qui, au sein de l'Union cycliste internationale, comme le professeur Patrice Mangin de l'institut médico-légal de Lausanne, essaient de faire avancer ce problème. M. Verbruggen dit tout et

rouges ». Le docteur Mègret assure que « le dopage n'est pas encore endigué », mais il reste optimiste : « Ce que nous avons fait et les évolutions que cela a entraînées en seulement quelques mois, c'est considérable ».

globules rouges en s'enfermant durant plusieurs jours dans des chambres à oxygène raréfié. Certes, cela n'a rien à voir avec la stimulation chimique et la prise d'EPO de synthèse, mais cela relève tout de même d'une démarche qui vise à l'amélioration de la performance par des apports extérieurs.

« Que pensez-vous de la prolifération des ordonnances médicales pour justification thérapeutique de corticoïdes ?

« D'abord, je pense que le contrôle des corticoïdes est important. Le recours à ces substances est réapparu avec le ralentissement des autres produits. Effectivement, les justifications thérapeutiques posent un problème. Je crois qu'il faut mettre en place un nouveau système de justification et ne plus se contenter de simples ordonnances. L'asthme, souvent évoqué, est une pathologie qui se prouve de manière incontestable par des tests physiologiques à l'effort. Celui qui en souffrirait devrait fournir un dossier médical qui attesterait sa maladie et indiquerait le traitement prescrit, la nature des produits. Le coureur aurait un certificat médical daté et validé. Il le fournirait a priori lors des contrôles, et non pas a posteriori, comme cela se pratique encore trop souvent.

« Quand doit avoir lieu le prochain volet du suivi longitudinal français ?

« En septembre-octobre. Pour les professionnels, cela se fera dans des laboratoires que nous avons agréés. Pour les amateurs de l'Elite 2, les prélèvements s'effectueront dans des laboratoires agréés par le ministère de la santé. Actuellement, ce sont eux qui nous préoccupent le plus. »

Propos recueillis par Yves Bordenave

A Pau, nos rêves pourraient bien s'estomper un peu plus

IMAGINEZ que vous êtes breton, fils de la terre briochine, de Lanmeur, dans le Finistère, pour être précis, que vous êtes héritier de la tradition cycliste bretonne, que avez 25 ans et que vous abordez la 16^e étape du Tour de France, reliant Lannemezan à

ANALYSE

« Dans le vélo, actuellement, il y a un collectif culturel qui nous conduit à effacer nos personnalités pour se fondre dans la masse »

Pau, sur 192 km, en franchissant le col d'Aspin (1 489 m), le Tourmalet (2 115 m), le Soulor (1 474 m), l'Aubisque (1 709 m). Imaginez que vous vous appelez Anthony Morin, que vous mesurez 1,89 m, pesez 79 kg et appartenez à l'équipe de la Française des jeux. Imaginez, encore, que vous courez la Grande Boucle pour la deuxième fois. Fatalement, vous vous dites : « Malgré tout, c'est une grande aventure. Tant qu'on ne l'a pas fait, on ne peut pas savoir. »

Imaginez que, comme lui, vous avez commencé le cyclisme à treize ans avant de passer professionnel à vingt et un ans avec plus de 120 grandes victoires (un record) ; que, comme lui, vous avez été souvent sélectionné en équipe de France et reconnu comme le meilleur espoir français sur les deux années qui précèdent le franchissement du Rubicon. Juste avant de « passer » professionnel, vous obtenez une victoire au classement général, au contre-la-montre et dans l'étape de montagne du Tour de Suisse-Orientale, une épreuve référence qu'Alex Zülle, l'Helvété de chez Banesto — qui figure plutôt honorablement dans le 86^e Tour de France —, a gagné juste avant vous. Vous vous diriez : « J'étais plein d'espoir avec de très hautes et légitimes ambitions, parce que j'avais toujours gagné partout avec une excellente progression tout le temps. »

Imaginez donc que vous faites partie des jeunes qui, avec la quasi-certitude de réussir, peuvent contredire le vilain adage : « En France, on fait des études faute de pouvoir faire du sport. » Imaginez, toujours que vous rencontrez alors votre voisin Bernard Hinault, quintuple vainqueur du Tour de France, un mythe, votre idole.

Imaginez que vous ayez fait une erreur, il y a quelques années, malgré les propositions qui vous avaient été faites et, qu'aveuglément vous ayez suivi l'entraîneur national du bataillon de Joinville, Michel Thèze, dans une « galère », celle l'éphémère équipe Force Sud. Vous vous seriez dit : « Six mois sans salaire, ça forge le moral. On s'aperçoit que c'est un milieu très dur où personne ne se fait aucun cadeau. » Alors, vous auriez signé pour l'équipe d'Aubervilliers : « Un bon

moyen pour se relancer. Ils m'ont toujours fait confiance, eux. De toute façon, après un an, je choisirai l'équipe que je veux », songiez-vous.

Un an après, fort de cinq victoires et d'un très bon Tour de l'Avenir, hop, vous avez rejoint la Française des jeux mais avec un petit salaire jamais révisé depuis. Aujourd'hui, vous dressez le bilan. Il est négatif. Vous n'avez pas obtenu les résultats escomptés. L'assimilation a été plus lente que prévue et vous avez eu la malchance de débarquer dans le peloton en pléines années folles, celles du dopage à outrance.

Dans ces conditions, vous avez abordé le Tour de France 1999 avec un espoir relatif. Vous dites : « Je suis très heureux de ce qui se passe en France, même si on est un peu les dindons de la farce. J'ai bossé très très dur. Et quand je ne comprends pas, c'est que je comprends trop. Impossible est français. Au départ du Tour, c'est moi le recordman de la capacité pulmonaire : 7,83 litres. Lors d'un test d'effort à l'hôpital parisien de Cochin, j'ai sidéré les touibis, comme d'habitude. »

« ON SE FAIT COCUFIER... »

Mais pour gagner, c'est autre chose. Il y a toujours plus fort. « J'ai fait des échappées super, constatez-vous. On se fait encore certainement cocuifier quelque part... » A la limite, vous diriez la même chose de votre coéquipier Christophe Bassons. Mais, bon, « si je le comprends, le respecte, dans le vélo, actuellement, il y a quand même un collectif culturel qui nous conduit à effacer nos personnalités pour se fondre dans la masse ».

Il y a un décalage, donc incompréhension. Vous pourriez aborder cette étape avec le moral du coureur que vous êtes, celui qui avait dominé les meilleurs grimpeurs du monde en amateur, mais vous vous dites, toujours : « Ça va être compliqué. C'est court pour arriver dans les délais. Devant cette année, ça va si vite. Ce sera sans doute la guerre, avec un contrôle des US Postal. Elle marche si fort et de façon si homogène, cette équipe. »

Vous pensez : « Ils vont laisser gagner un Kelme. Comme cela, tout le monde sera content. Moi, je refuse de penser que je ne suis pas un des plus forts. J'attends. Je suis un battant. C'est tout. » Vous regrettez : « On ne me demande pas souvent mon avis. » Et vous concluez : « Le vélo est dirigé par beaucoup trop d'incompétents. Voilà. »

Antoine Vayer

★ Antoine Vayer, professeur d'éducation physique et sportive, dirige Alternativ, une structure d'entraînement, de recherche et de management pour athlètes de haut niveau.

M^{me} Buffet soutient Christophe Bassons

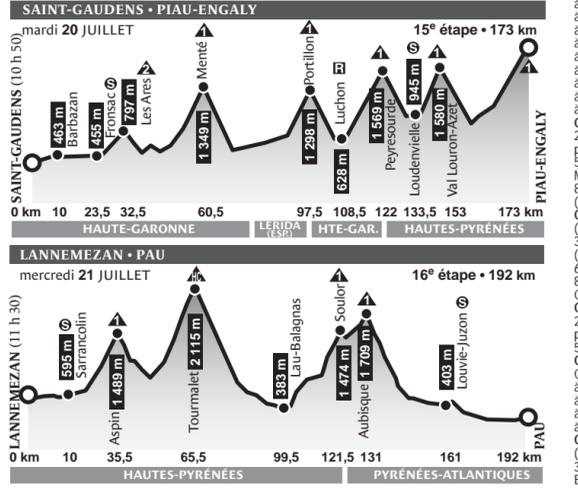
TROIS JOURS après l'abandon controversé de Christophe Bassons, figure exemplaire du cyclisme propre (Le Monde du 17 juillet), la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a adressé une lettre de soutien au coureur de La Française des jeux.

« Je n'ai pas souhaité réagir à chaud à l'annonce de votre retrait du Tour de France, le 16 juillet, explique la ministre. Si j'éprouve aujourd'hui le besoin de m'adresser à vous, c'est en raison de l'insistance avec laquelle certaines déclarations entendues ces derniers jours vous rendent unilatéralement responsable d'une situation que vous auriez créée. Au fond, a-t-on pu lire ici et là, tout cela ne serait jamais arrivé si vous aviez gardé le silence, et refusé de dire haut et fort votre refus du dopage. »

« Quel étrange renversement de situation et de valeurs ! s'exclame Marie-George Buffet. Ainsi, ce n'est plus le dopage qu'il faudrait montrer du doigt, mais ceux et celles qui s'y opposent. Face à des critiques particulièrement injustes, je tiens donc à vous apporter mon soutien,

et à vous dire deux choses auxquelles je crois profondément. En premier lieu, la lutte contre le dopage s'est trop longtemps heurtée à une véritable loi du silence. Et c'est bien parce que des sportives et des sportifs ont eu le courage de briser ce mur que les choses ont pu avancer dans le bon sens. »

« Ce droit de dire librement son opinion sur des sujets qui concernent chaque acteur du mouvement sportif ne vaut pas seulement pour le dopage, affirme-t-elle. A mon sens, [son] exercice est même devenu une condition de l'évolution humaniste du sport (...). En second lieu, je crois plus que jamais que la lutte contre le dopage ne se gagnera pas sans les intéressés eux-mêmes, et à plus forte raison contre eux. (...) Il est réjouissant que des sportives et des sportifs, qui ont souvent valeur d'exemple pour des millions de jeunes, s'impliquent personnellement dans une telle mobilisation. Le sport ne souffrira jamais de trop d'engagement éthique et citoyen. Vos prises de position servent ce cyclisme que vous aimez avec passion. »



GASTRONOMES À L'ESCALE. 1

Le Toscan qui aimait le condrieu et le picodon

Entre lavande et celliers, Andrea Manciuilli découvre le soleil des plaisirs de la table à la française

L'AUTOROUTE n'en finissait pas. Des voitures et des voitures, qui faisaient la queue pour une ration de plage et de soleil. C'était un week-end de juillet et, de Paris à Lyon, il fallait endurer des heures d'asphalte et d'ennui. Mais pour moi le voyage n'avait pas le même but. Je ne cherchais pas la pause-bronzage annuelle. Ce que je cherchais, avec ma compagne, c'était la manière la moins pénible de rejoindre un ami dans la Drôme pour passer nos deux derniers jours en France, avant de rentrer en Italie. J'avais passé une semaine à Paris à l'écoute de mon ventre. Dans divers bistros, au restaurant avec Jean-Louis Flandrin, chez des amis. Sept jours bien employés, attentif à contenter tous les caprices de mon appétit. Pourtant, sur cette autoroute ensoleillée, j'avais le sentiment de ne pas avoir encore pleinement satisfait mes exigences. Comme si j'avais besoin de mettre dans mes bagages un dernier souvenir gastronomique, en prévision des longs mois où je serais privé de France. Didier et Isa pourraient certainement répondre à ce vœu. Et ce fut le cas.

Nous arrivâmes à la fin de l'après-midi et fûmes accueillis par un verre de condrieu bien frais. C'était comme l'oasis dans le désert. Une fraîcheur veloutée et parfumée pour oublier l'asphalte brûlant. Autour, des buissons de lavande et beaucoup d'abeilles et de guêpes, heureusement plus intéressées par les fleurs que par nos corps en sueur. Didier me dit qu'il avait réservé une table pour le dîner dans un restaurant avec une vue superbe. Ce qui, après le condrieu, ne contribua pas peu à mon euphorie.

Tandis que nous nous rendions au restaurant, le soir se posa sur les collines vertes comme un foulard de soie sur les épaules d'une femme. J'ai arrêté la climatisation pour respirer l'air ambiant. Les odeurs de l'herbe au coucher du soleil ressemblaient à celles de ma Toscane natale. Nous suivions une petite route sinueuse menant chez des amis de Didier et d'Isa qui nous attendaient pour nous offrir l'apéritif avant de nous accompagner au restaurant.

Mimi, enceinte de jumeaux, et Jean-Michel, un de ces Français bons vivants et gastronomes dont la rencontre reste inoubliable, vivaient dans une demeure campagnarde du XVII^e siècle. Il devait être notre Virgile dans cette épopée gastronomique de deux jours. Jean-Michel avait tout méticuleusement préparé pour l'apéritif. Hermitage blanc et différentes sortes de saucissons tranchés à la main. C'étaient des saucissons musclés, ridés, certains enrobés de cendre. Notre aimable amphitryon m'expliqua que lui et quelques amis avaient l'habitude de tuer et de préparer un cochon pour leur consommation personnelle. Ils se procuraient un beau porcelet bien maigre chez un paysan voisin, puis ils le traitaient dans les règles. Comme faisait mon grand-père. Je fus saisi d'admiration pour cette recherche intime et discrète du plaisir rural et culinaire. Ainsi, dans une

vallée éloignée, il existait des gens qui, par amour des bonnes choses, acquéraient un cochon pour le transformer en saucissons, sans avoir recours à la charcuterie du coin (1), nettement plus pratique. Voilà ce que j'aime chez les gastronomes français : ce je-ne-sais-quoi de maniaque dans la recherche des plaisirs, qui les rend si intéressants. Le goût des saucissons était fort et paysan. Aucune aquosité, mais une saveur qui évoquait la terre, rude comme si elle venait d'être retournée par la charrue. Une consolation face à l'invasion du porc gonflé d'eau que nous offre la vie quotidienne. Seuls les petits porcelets siennois que me fait déguster mon ami et maître Fulvio Pierangelini ont réussi à me donner les mêmes sensations.

La France que j'aime. Osmoses de la terre, des hommes et des nourritures. Tout est lié. Tout s'assemble comme dans un puzzle

La confection des saucissons n'était pas le seul violon d'Ingres de Jean-Michel. Toujours avec ses amis, il partait à la recherche de morgon à mettre en bouteilles pour les grillades printanières. Il toucha en moi une corde sensible quand il me dit que la plus grande partie du vin disparaissait au cours de la mise en bouteilles collective, entre amis, un verre après l'autre. La passion ne se contrôle pas, surtout quand elle est collective. Virgile me prit alors par la main et me conduisit dans la caverne fraîche du cellier. La poussière dormait sur le verre

Un spécialiste de la cuisine du Quattrocento

Andrea Manciuilli est né le 27 décembre 1969 à Piombino (Italie), ancien élève de l'École normale supérieure de Pise. Historien de l'alimentation, il s'est spécialisé dans l'étude de la cuisine des cours italiennes de la Renaissance et du début de l'époque moderne, période dont il a analysé l'expression du pouvoir à travers les modes alimentaires.

En France, il a participé au séminaire du professeur Jean-Louis Flandrin sur l'histoire de l'alimentation à l'École des hautes études en sciences sociales. Depuis toujours, il aime la France et sa gastronomie, dont il apprécie la diversité régionale. Il collabore à de nombreuses revues qui ont pour thème la gastronomie, comme *Slow*, *Gambero Rosso*, *Nuovo Consumo*.

des bouteilles alignées. Quel émerveillement de découvrir, dans cette lointaine demeure, parmi les poulets et les pigeons, un cellier surprenant, comme je n'en ai vu que trop rarement en Italie. Et comme, surtout, je n'en ai pas vu dans les maisons de la province profonde. Car pour en avoir un, il faut faire preuve d'un savoir méticuleux, trop difficile à cultiver dans la province italienne telle qu'elle est aujourd'hui. Virgile ne pouvait me laisser repartir de la grotte cenologique sans me laisser un souvenir tangible de ma visite. Je remontaï donc l'escalier nanti de six bou-

teilles de crozes-hermitage et de châteauneuf-du-pape de millésimes et de producteurs intéressants, heureux comme un enfant avec ses jouets neufs. Puis encore des tranches de saucisson, du vin et une invitation, inattendue, pour le petit déjeuner du lendemain avec,

panorama de taches vertes et violettes qui faisaient penser à un tweed, souple et moelleux. Je me dis que la beauté de cette terre était comparable à la saveur de ses saucissons. Nous primes encore un apéritif, et le rythme du plaisir gastronomique s'accéléra, pour me séduire encore plus. Didier avait commandé pour nous un *cailler aux truffes* (1). Des truffes noires qui naviguaient paisiblement dans le fromage de chèvre fondu et chaud. Une odeur et une saveur sublimes. Les coups de cuillère se succédèrent, inexorables, jusqu'à épuisement, pour notre plus grande satisfaction. Tous, autour de la table, étaient concentrés sur ce plat, avec cette attention à la cuisine et aux produits dans laquelle les Français sont maîtres.

Mais le meilleur restait à venir, avec la côtelette d'agneau qui suivit. C'était une bête élevée dans les basses vallées, d'une extrême suavité. La saveur de sa chair faisait écho à la douceur piquante du *cailler*. Une chair tendre et rosée qui, unie aux têtes d'ail rôties, formait un plat d'une rare harmonie. Un sociando-mallet accompagna notre plaisir. Le vrai dessert, ce furent les lumières de la vallée de tweed, une multitude de petits points jaunes dans la senteur encore forte de la lavande. Tarte olfactive ou sirop pour les sens. Certainement meilleur que la tatin banale qui nous fut servie à table et dont je préfère ne pas me souvenir. Déjà nous pensions au lit qui nous attendait et au petit déjeuner du lendemain.

Quand nous arrivâmes au restaurant, il faisait encore jour. Il se trouvait dans un château de chevaliers hospitaliers, avec une grande terrasse dominant une large vallée verdoyante qui sentait la lavande. De la balustrade, on apercevait un

panorama de taches vertes et violettes qui faisaient penser à un tweed, souple et moelleux. Je me dis que la beauté de cette terre était comparable à la saveur de ses saucissons. Nous primes encore un apéritif, et le rythme du plaisir gastronomique s'accéléra, pour me séduire encore plus. Didier avait commandé pour nous un *cailler aux truffes* (1). Des truffes noires qui naviguaient paisiblement dans le fromage de chèvre fondu et chaud. Une odeur et une saveur sublimes. Les coups de cuillère se succédèrent, inexorables, jusqu'à épuisement, pour notre plus grande satisfaction. Tous, autour de la table, étaient concentrés sur ce plat, avec cette attention à la cuisine et aux produits dans laquelle les Français sont maîtres.

Mais le meilleur restait à venir, avec la côtelette d'agneau qui suivit. C'était une bête élevée dans les basses vallées, d'une extrême suavité. La saveur de sa chair faisait écho à la douceur piquante du *cailler*. Une chair tendre et rosée qui, unie aux têtes d'ail rôties, formait un plat d'une rare harmonie. Un sociando-mallet accompagna notre plaisir. Le vrai dessert, ce furent les lumières de la vallée de tweed, une multitude de petits points jaunes dans la senteur encore forte de la lavande. Tarte olfactive ou sirop pour les sens. Certainement meilleur que la tatin banale qui nous fut servie à table et dont je préfère ne pas me souvenir. Déjà nous pensions au lit qui nous attendait et au petit déjeuner du lendemain.

PARIS 5^e
L'Atlas
 Gastronomie Marocaine
 Menu 98 F déjeuner et Carte
 12, boulevard Saint-Germain
 ☎ 01.46.33.86.98 - F/lundi

PARIS 6^e
Vagenende
 Maison classée, fondée en 1904
 Cuisine traditionnelle et du marché
 Service continu TLJ de midi à 1h du matin
 142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 7^e
Choumieux
 SPÉCIALITÉ DE CASSOULET ET CONFIT DE CANARD
 Tous les jours jusqu'à minuit.
 Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
 Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
 79, rue St-Dominique (7^e) Tél. 01.47.05.49.75

PARIS 6^e
La Chope & Alsace
 Repas d'affaires
 Menu 169 F
 4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6^e
 Rés : 01 43 26 67 76
 Ouvert jusqu'à 2 h du matin
 Parking rue de l'École de Médecine

PARIS 11^e
AU VILLAGE
 Spécialités Africaines
 "LABEL : 3 ÉTOILES EN BROUSSE"
 Live music tous les soirs 7J/7
 Menus 89, 98, 135 F et Carte 150 F
 86, av. Parmentier - ☎ 01.43.57.18.95

PARIS 12^e
Le LYS D'OR
 authentique cuisine chinoise
 "Grand prix 1998 du festival international de gastronomie de Dalian (Chine)"
 Menus variétés 98 F. Menu 139 F et Carte 150 F
 2, rue de Chaligny ☎ 01.44.68.98.88
 210, rue de Charenton ☎ 01.44.68.90.00

PARIS 14^e
AU MOULIN VERT
 À 5 minutes de la Porte de Versailles, cette accueillante chaumière propose un menu-carte exceptionnel à 185 F, kir maison, vin et café compris. Douze entrées (terrine de foie gras, ...), un grand choix de viandes et poissons (escalope de saumon aux morilles, ...) et le choix entre fromage ou dessert font de cette adresse un des meilleurs rapports qualité-prix de la capitale. Menu spécial anniversaire 185 F avec flûte de champagne. En semaine menu "express-midi" à 109 F. Salle climatisée.
 Ouvert tous les jours - Métro ALÉSIA 34 bis, rue des Plantes - 01.45.39.31.31

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.40 - Fax : 01.42.17.39.25



DESSIN DE THIERRY DALBY

Nous nous réveillâmes avec le soleil et le bourdonnement des abeilles qui disaient bonjour à la lavande. La digestion avait été lente, mais bonne. On pouvait recommencer, pour achever de remplir nos bagages de souvenirs culinaires. Nous arrivâmes chez Virgile ensommeillés mais pleins de curiosité. Pour les dames, ce fut l'ordinaire marmelade avec ses croisants, pour nous, beaucoup de bonnes choses. D'abord, les saucissons musclés. Puis une éclatante omelette aux truffes, bien moussieuse. J'en repris plusieurs fois. Exquise et moelleuse. Puis du saint-marcellin à la cuillère, juste assez fluide pour s'unir au fleurie qui fut versé en même temps. Quel plaisir, sous le soleil, avec les odeurs de la campagne, le chant des coqs, la brise légère. Virgile et nous. La France que j'aime. Osmoses de la terre, des hommes et des nourritures. Tout est lié. Tout s'assemble comme dans un puzzle. Vous ne pouvez oublier ni rester indifférent.

Nous devions reprendre la route pour l'Italie, mais nous avions encore un peu de place dans nos bagages. La foire du picodon. D'innombrables étals. Un parfum intense, que beaucoup de béotiens n'hésiteraient pas à qualifier de puanteur. Un fromage qui parlait d'herbe et de champs. Beaucoup de haltes, et toutes très intéressantes. Virgile nous guidait et je le suivais comme un écolier. Nous fîmes de nombreux achats, pains et fromages. Nous goûtâmes des vins, souvent imbuables. Arrivés à un certain point, nous étions convaincus d'avoir été transformés en shaker pour *long drinks*. Des substances mélangées dans nos estomacs sous le signe de l'excès. Un abus d'aliments. Comment allons-nous faire pour rentrer en Italie ? Mais nous sommes sortis indemnes du shaker, inconscients et heureux. Embrassades, adieux, promesses. Retour dans l'étuve de la voiture, et cap sur le Fréjus, comme si on glissait sur les nuages. Du siège arrière montait l'odeur du picodon, qui se fondait dans celle de la végétation de plus en plus alpine, un baume roboratif. Les kilomètres se succédaient. Mais, cette fois, étaient pleins de cette France que j'aime. La France de Virgile. Où la table est suspendue entre ciel et terre.

★ Menu (déjeuner) : 215 F (32,78 €). Menu-carte : 350 F (53,36 €). A la carte compteur 450 F (68,60 €). Au centre de Valence, l'autre adresse de Michel Chabran : le Bistrot des Clercs (Menu : 107 F (16,31 €). N. 7-26600 Pont-de-l'Isère. Tél. : 04-75-84-60-09. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

★ Traduit de l'italien par François Maspéro.
 (1) En français dans le texte.

POINTS DE PASSAGE

Côte rôtie

LE RHÔNE fait le lien entre l'abrupt des vignes, au sud de Vienne, et la Drôme. Manuel Viron, jeune chef bourré de talent, s'est posté en sentinelle, hors les sentiers battus. Le ventre de calmar farci au jambon de poulet à l'origan, jus de volaille aux *piquillos* entend corriger la tradition. Impalpable, le rouget est saisi à l'huile d'olive fumée et accompagné d'un ragout de fèves et de morilles. A cuisine brillante, vin d'artiste : c'est le condrieu les Terrasses du Palat 1997 de François Villard, parmi les trois cents références de côtes du Rhône septentrionales. Au Bistrot à vins de Serine, la porte à côté, menu à 89 F (13,57 €), vins au verre et cuisine de terroir.

★ Menu-carte : 130 F (19,82 €) ; 200 F (30,49 €) au déj. Le soir et w.e. : 198 F (30,18 €) ; 280 F (42,69 €). Place de l'Eglise, 69420 Ampuis. Tél. : 04-74-56-12-05. Fermé dimanche soir et lundi

Michel Chabran

À L'APPROCHE de Valence, le paysage change. Un cône de couleur rousse, sur lequel est juché le château de Crussol, au milieu de la vallée, est le signe du Midi. Michel Chabran est notre « passeur » avec un croustillant de langoustines sautées et sablé aux olives de Nyons, un dos d'agneau de Rémusat cuit sur l'os aux gousses d'ail et aux senteurs provençales, une pintade de ferme de la Drôme, sa cuisse braisée aux olives, son aile pochée au foie gras. Un très bel établissement. Grande carte des vins.

★ Menu (déjeuner) : 215 F (32,78 €). Menu-carte : 350 F (53,36 €). A la carte compteur 450 F (68,60 €). Au centre de Valence, l'autre adresse de Michel Chabran : le Bistrot des Clercs (Menu : 107 F (16,31 €). N. 7-26600 Pont-de-l'Isère. Tél. : 04-75-84-60-09. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

LE MONDE TELEVISION avec Le Monde DATÉ DIM./LUN.

Joseph Vernet, peintre de la mer déchaînée

Rouen/Art. Une exposition consacrée aux marines, genre prisé aux XVII^e et XVIII^e siècles

AUTOUR DE JOSEPH VERNET, LA MARINE À VOILE DE 1650 à 1890, Musée des beaux-arts de Rouen, square Verdrel. Tél. : 02-35-71-28-40. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 septembre. De 20 F à 40 F (de 3,05 € à 6,10 €). Catalogue sous la direction de Claude Pétry, éd. Anthèse-Musée des beaux-arts de Rouen, 216 pages, 295 F (44,97 €).

ROUEN

de notre envoyé spécial
Du 9 au 21 juillet, une armada de voiliers a majestueusement remonté l'estuaire de la Seine, jusqu'aux quais de Rouen (*Le Monde* du 10 juillet). Ce n'est donc pas un hasard si une exposition de peintures de marine est présentée cet été au Musée des beaux-arts de la ville. « *Un art presque perdu aujourd'hui* », regrettait déjà Théophile Gautier à la fin du Second Empire, mais qui a connu une vogue considérable aux XVII^e et XVIII^e siècles. Quoi de plus pittoresque, en effet, qu'une mer démontée, une bataille navale, un vaisseau toutes voiles dehors, un port au petit matin ou dans le soleil couchant. Les écoles du Nord et notamment des Hollandais, comme Willem Van de Velde,

furent les promoteurs de ce genre qui gagna toute l'Europe. En France, il fut illustré avec bonheur, dès le règne de Louis XIII, par Claude Gellée, dit le Lorrain, qui n'est représenté à Rouen que par un lavis à l'encre brune, bel effet de contre-jour dans un port à l'antique. L'exposition normande s'articule autour de Joseph Vernet (1714-1789), le premier (et le plus talentueux) d'une dynastie de peintres qui s'éteindra avec son petit-fils, Horace Diderot, dont il fut l'ami, ne tarit pas d'éloges sur les qualités de son œuvre : les points d'exclamation se succèdent sous la plume de l'auteur des *Salons* : « *Quelles eaux ! Quels ciels ! Quelle vérité ! Quelle magie ! Quel effet !* » La vingtaine de tableaux rassemblés à Rouen permettent de porter un jugement plus serein sur un peintre que l'on ne voit plus guère, sinon au Musée de la marine.

Ce paysagiste provençal, qui fit ses premières armes en Italie, découvre vite la mer et les effets qu'il peut en tirer – la légende, pieusement illustrée par son petit-fils, veut qu'il se soit fait attacher au pied d'un mât pour mieux étudier une tempête *in situ*. De retour en France, il reçoit assez vite une importante commande officielle : la vue des principaux ports français.

Il mettra dix ans à boucler son tour de la France maritime et ramènera quinze « *vues* ». Celles de Bandol et de Marseille sont présentées à Rouen. Elles figurent parmi les réussites incontestables de Joseph Vernet. Pour Bandol, qui est en réalité une scène de pêche au thon, l'artiste a divisé sa toile en deux bandes horizontales. Les deux tiers supérieurs sont occupés par un ciel bleu très pâle, quasi vide, sur lequel se détache en ombre chinoise un trois-mâts. Dans la partie inférieure, d'un bleu très sombre, un furieux corps à corps oppose une troupe d'hommes aux poissons qui se débattent au fond d'un filet. Pour Marseille, il utilise le même découpage horizontal, mais y fait alterner les teintes chaudes de la foule et des maisons du Vieux-Port avec celles, plus froides, des eaux du bassin et du ciel orageux.

DES TEMPÊTES QUI S'ARRACHENT

Après les commandes publiques, les travaux privés : ce qui assura le succès de Vernet auprès des amateurs, ce sont ses tempêtes. Ils s'arrachent ses naufrages construits avec habileté sur une recette éprouvée : vagues se fracassant sur des rochers, éclairs zébrant un ciel d'encre, épaves démantibulées, marins héroïques,

femmes désespérées, rescapés hébétés. Ses vues de ports méditerranéens, au petit matin ou au crépuscule, avec un monument antique perché sur une hauteur, sont également recherchées. Ce dynamisme séduisant au service d'une nature exaltée, cette nostalgique invitation au voyage, annoncent certainement le romantisme. Mais l'esthétique du sublime a ses limites. Répétitions et sentimentalisme peuvent lasser. Et on peut lui préférer la touche plus emportée d'Hubert Robert, qui s'aventure parfois dans ces contrées maritimes.

Plus tard, Jean-François Hue, Eugène Isabey ou Louis Garneray multiplieront les scènes dramatiques sans le bonheur de Joseph Vernet, qui appartient à une autre époque. Pour retrouver les dernières flambées de cet art qui s'académise, il faut le pinceau de Jongkind, Hollandais établi en France, qui sait retrouver les ciels changeants, les lourdes fumées portuaires et toute la poétique des mâts drapés de toiles, celui de Boudin ou de Courbet qui, avec ce minuscule voilier courant vent arrière sous d'énormes nuages pomelés, nous offre la plus belle des marines de cette exposition.

E. de R.

José Saramago, Prix Nobel de littérature 1998

« Peut-être le roman actuel est-il davantage capable que le théâtre d'absorber tous les langages »

LISBONNE

de notre envoyé spécial
C'était fin mai. Le Teatro da Trindade, un écrivain cent-cinquante-naire, accueillait pas moins de six ministres et un personnage qui pesait sensiblement plus qu'eux tous réunis, à en juger par l'obstination des caméras : José Saramago, le Prix Nobel de littérature 1998. Son ami Joachim Benite mettait en scène une adaptation de son roman le plus célèbre, Memorial do Convento (Le Dieu manchot), dont 374 000 exemplaires circulent au Portugal pour un million de lecteurs, record absolu dans un pays de dix millions d'habitants. Contre toute attente, les adaptateurs avaient décidé de traduire dans sa totalité ce roman touffu. Un pari difficile, qui conduisait à la célébration de l'œuvre plus qu'à sa représentation. Mais qui préservait, à travers les dialogues, le « saramaguais » (néologisme calqué sur portugais), la langue, hautement reconnaissable, du Nobel. L'œuvre théâtrale de José Saramago n'est pas traduite en français. Elle tient en quatre titres : A Noite (La Nuit – 1979), sur la nuit du 25 avril 1974 vécue de l'intérieur d'une rédaction ; Que Farei com este livro (Qu'est-ce que je ferai avec ce livre – 1980), sur Camoes ; deux pièces mises en scène par Joachim Benite au Théâtre de Almada

(commune de la rive gauche du Tage, face à Lisbonne). Suivent A Segunda vida de Francisco de Assis (La Seconde vie de François d'Assise – 1987) et In Nomine Dei (1993). La première doit être montée au Théâtre de Rome au printemps 2000, dans le cadre du jubilé. Ce retour de François sur terre découvrant avec stupefaction sa postérité pourrait provoquer des mouvements divers.

Les représentations de Memorial do Convento, qui n'a cessé d'afficher complet depuis sa création, se sont poursuivies jusqu'au 18 juillet dans le cadre du Festival d'Almada. En quinze ans, ce festival de théâtre est devenu l'un des tout premiers du Portugal. Il accueillait cette année avant Avignon les Chiliens de La Troppa avec Gemelos, les Brésiliens du Circo Branco avec Autôda-Paixao, après avoir été ouvert par le Piccolo de Milan, qui présentait La Grande Magie et Arlequin serviteur de deux maîtres dans la mise en scène de Strehler. Il devait présenter le Godot de Luis Pascual, des Français, un Tunisien, une troupe de Macao et, bien sûr, un grand nombre de créations portugaises. C'était le moment de faire le point avec José Saramago sur son engagement théâtral.

« **Qu'est-ce qui vous a conduit à passer, à plusieurs reprises, à l'écriture théâtrale ?**

– Bien que je sois l'auteur de quatre pièces de théâtre, je ne me considère pas comme un dramaturge... J'ai écrit pour le théâtre parce qu'on m'a invité à le faire, par exemple avec la pièce *In Nomine Dei*, qui a servi par la suite de livret à l'opéra *Divara*, du compositeur italien Azio Corghi. Pour célébrer les mille deux cents ans de la fondation de Münster par Charlemagne, les autorités de la ville nous ont invités à concevoir un spectacle consacré à un événement important de son histoire. En accord avec la direction du Théâtre de Münster, le choix a porté sur la guerre entre les catholiques et les protestants anabaptistes au XVI^e siècle. J'aurais pu aussi bien écrire un roman sur ce thème (l'intolérance religieuse) et à partir du roman élaborer le livret, mais j'ai préféré la forme théâtrale, car elle est évidemment plus proche du destin final du texte.

« **Mes romans sont toujours "la voix qui raconte", et le théâtre est incapable de reproduire cela »**

– **Votre imaginaire romanesque peut-il retrouver toute sa dimension sur scène ?**

– Je ne crois pas. L'implication complexe du narrateur, et la voix même de l'auteur dans la trame romanesque, constitue à mon avis un obstacle grave à l'adaptation théâtrale. Bien entendu, il est toujours possible de choisir plusieurs épisodes d'un roman, de les ratta-

cher les uns aux autres de façon plus ou moins cohérente, mais le résultat ne sera guère plus qu'un squelette permettant d'imaginer un corps, mais pas le corps... De plus, mes romans sont toujours "la voix qui raconte", et le théâtre est incapable de reproduire cela.

– **Poésie, fable, dialogue philosophique, récit historique... Le théâtre peut-il absorber tous les langages ?**

– Peut-être le roman actuel est-il même davantage capable que le théâtre d'absorber tous ces langages. Je dis "actuel" car, tel que je l'entends, le roman cesse d'être un genre pour se transformer en un espace. Un espace littéraire où tout converge peu à peu : la poésie, bien sûr, la fable, le dialogue philosophique, la narration historique, mais aussi l'essai, le théâtre, et même la science... Il s'agit en somme, et on me pardonnera cette audace, d'une "homérisation" du roman.

– **Vingt-cinq ans après la Révolution aux œillets, et vingt ans après La Nuit, un théâtre de mémoire, un théâtre historique, un théâtre civique est-il toujours nécessaire ?**

– Si un roman de la mémoire continue à être justifié, et je pense qu'il l'est, comme un roman historique, un roman civique (encore que je n'oublie pas les abus moralisants auxquels cette notion a donné lieu), je ne vois pas de raison pour que le théâtre renonce à ce qui a été de tout temps une de ses voies les plus fécondes. Je crois que nous fragmentons trop aujourd'hui. Il faut naturellement procéder à de nouvelles recompositions, mais sans jeter pour autant tous les vieux matériaux. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier et traduits par Geneviève Leibrich

Les ventes de CD pirates en augmentation en 1998

LES VENTES de disques compacts pirates auraient augmenté de près de 20 % en 1998 pour atteindre 400 millions d'unités, pour un chiffre d'affaires de 28 milliards de francs (4,3 milliards d'euros), selon les estimations de la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) publiées en juin à Londres. Les capacités de production mondiales de pirates ont quadruplé en cinq ans et atteignent désormais 16 milliards d'unités (CD audio et vidéo, CD-ROM). Selon l'IFPI, les ventes de pirates dépassent les ventes légales dans vingt pays, six de plus qu'en 1997. En Europe, la Bulgarie, jusqu'alors l'un des principaux producteurs, a fait fermer plusieurs usines sous la pression des Etats-Unis et de l'Union européenne, mais l'Ukraine a pris le relais. Les saisies de CD pirates ont atteint 60 millions d'unités en 1998. Dans un communiqué, le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) « *demande instamment aux gouvernements de réprimer les vendeurs illégaux internationaux* ».

SORTIR

PARIS

Regina Carter
Jeune Afro-Américaine, originaire de Detroit (Michigan), Regina Carter a été étiquetée « *avant-gardiste* » lors de ses débuts sur la scène new-yorkaise, notamment avec Oliver Lake et le String Trio of New York. Après un détour par le Nice Jazz Festival, elle s'installe trois soirs au Sunset. Elle y fera notamment entendre son troisième album, *Rhythms of the Heart* (Verve/Universal), où elle se révèle aussi à l'aise dans la tradition du swing classique venue de Django Reinhardt et Stéphane Grappelli que dans les pulsations du funk et de la soul, avec un détour par les musiques afro-cubaines. Elle sera accompagnée, entre autres, par le guitariste Rodney Jones et le batteur Alvester Garnett.
Sunset, 60, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 20, 21 et 22, à 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
George Clinton P-Funk All Star
Si James Brown est le « *parrain* » du funk torride et sensuel, George Clinton est indéniablement le plus allumé des tenants du genre avec ses groupes spectaculaires comme

Parliament ou Funkadelic. Sur scène, ce roublard rigolard réinvente à chaque fois les épopées psychédéliquies de son répertoire et met le feu à la maison avec jubilation.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, 11^e. M^o Voltaire. Le 20, à 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35.
Danse à Paris Quartier d'été
Phaéton, ou l'enchantement du merveilleux vu par Karine Saporta, inaugure le programme danse de Paris Quartier d'été au Palais-Royal (du 21 au 23 juillet) ; puis la beauté d'un *Royaume oublié*, les îles de la Sonde (Java), ses danses, ses chants (du 2 au 30 juillet) ; suivra le très beau *Récital* de Käfig, dirigé par Mourad Merzouki, sur une musique de Frank II Louise. Le musicien présente aussi une chorégraphie de son cru : *Instinct Paradise* (du 3 au 5 août) ; enfin, *Europa Danse* réunira une trentaine de danseurs de différents pays d'Europe achevant leurs études chorégraphiques (du 9 au 12 août).
Cour du Palais-Royal, cour d'Orléans, 13, rue de Rivoli, 1^{er}. M^o Palais-Royal. Spectacles à 22 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. De 80 F à 100 F.

Le Monde DES RENCONTRES

AIX-EN-PROVENCE

Tous les jours, jusqu'au 23 juillet, des rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de La Croix, de 17 heures à 18 h 30 :
Le 21 juillet : « *Cena furiosa* », avec Ingrid von Wantoch Rekowski, Sylvia Hallowitz, Candy Saulnier, Marc Minkowski et François Piolino.
Cloître Saint-Sauveur, cour du Presbytère, place de l'Archevêché. Entrée libre. Tél. : 04-42-63-11-78.

AVIGNON

Tous les jours, jusqu'au 22 juillet, des rencontres avec les acteurs du festival animées par Colette Godard, de 16 heures à 17 h 30 :
Le 21 juillet : « *Le théâtre des paroles* », avec Michel Didym et Wajdi Mouawad.
Cloître Saint-Louis, 20, rue Portail-Boquier. Entrée libre. Tél. : 04-90-16-95-59.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Badlands (*)
de Terrence Malick, avec Martin Sheen, Sissy Spacek. Américain, 1974 (1 h 35).
Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40) ; **Le Balzac, 8^e** (01-45-61-10-60) ; **La Bastille, 11^e** (01-43-07-48-60) ; **Bienvenue Montparnasse, dolby, 15^e**.
Bonnie and Clyde
d'Arthur Penn, avec Warren Beatty, Faye Dunaway. Américain, 1967, copie neuve (1 h 25).
Gaumont Kinopanorama, 15^e (01-40-30-30-31).
Du riffi chez les hommes
de Jules Dassin, avec Jean Servais, Carl Möhner, Robert Manuel. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56).
Gaumont Opéra Impérial, 2^e ; **MK2 Beaubourg, 3^e** ; **L'Arlequin, 6^e** (01-45-44-28-80) ; **Publicis Champs-Élysées, 8^e**.
Un homme est passé
de John Sturges, avec Spencer Tracy, Robert Ryan, Ernest Borgnine, Anne Francis, Lee Marvin. Américain, 1954 (1 h 21).
L'Arlequin, 6^e (01-45-44-28-80).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

FESTIVALS

Demeures : portes ouvertes au cinéma
Chaque mardi à 18 heures, du 20 juillet au 7 septembre, une carte blanche est proposée aux artistes contemporains de l'exposition « *Demeures* », présentée actuellement au Musée Zadkine (jusqu'au 17 octobre). Onze films, proposés par autant d'artistes, et représentant symboliquement une demeure, seront projetés : *Mon oncle* (Jacques Tati, 1958), *Où est la maison de mon ami ?* (Abbas Kiarostami, 1987) et *Les Pincés à linge* (Joël Brisse, 1997), *Sue perdue dans Manhattan* (Amos Kollek, 1997), *Onze fioretti de saint François d'Assise* (Roberto Rossellini, 1950) et *Treize figures de Sarah Beauchesne au 71, rue Blanche* (Christophe Boutin et Véronique Aubouy, 1993), *Farrebique ou les quatre saisons* (Georges Rouquier, 1946), *Les Rendez-Vous d'Anna* (Chantal Akerman, 1978), *Le Salon de musique* (Satyajit Ray, 1958), *Middle of the Moment* (Nicolas Humbert et Werner Penzel, 1995) et *La Jetée* (Chris Marker, 1963).
Quartier Latin, 9, rue Champollion, 5^e.
Cluny, Tél. : 01-43-26-84-65. Dans le cadre de Paris Quartier d'été.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre Jean-Louis Petit
Mozart : *Requiem, Ave verum corpus*. Lisa Lévi (soprano), Marie Kobayashi (mezzo-soprano), Franck Cassard (té-

nor), Robert Tallec (basse), Chœur de Musique et Patrimoine, Jean-Louis Petit (direction).
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, 8^e. M^o Madeleine. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-42-50-96-18. De 90 F à 150 F.
Ravi Coltrane Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 20, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Paris Quartier d'été
Orchestre national de France
Dvorak : *Symphonie n° 9 « Nouveau Monde »*. Mascagni : *Cavalleria rusticana, intermezzo*. J. Strauss : *Valse de l'empereur, Trisch-trach polka*. Ravel : *Daphnis et Chloé, final, Le Sacre du printemps, extrait*. Glinka : *Rouslan et Ludmila, ouverture*. Bizet : *L'Arlesienne, suite n° 2*.
Parc de Belleville, rue Piat, 20^e. M^o Couronnes. Le 20, à 21 heures. Tél. : 08-03-80-88-03. Accès libre.
Ensemble Tartit
Touaregs Kel Antessar du Mali.
Square Sorbier, le 21 juillet, à 18 heures ; Jardin du Luxembourg, du 22 au 24 juillet, à 18 heures. Accès libre.
Cabaret Achille Tonic
Le Retour de Shirley et Dino : un couple de présentateurs de « *muziquolle* » réunissent sur scène artistes du rire, du frisson et de la chanson. Ce spectacle sera suivi, en alternance, par le « *Cinéma d'Achille* » (les lundi, mardi et mercredi) et le *Bal dingue* (les jeudi, vendredi et samedi, à partir du 29 juillet).
Jardin des Tuileries, Espace Carré des sangliers, entrée Concorde côté Seine, 1^{er}. M^o Concorde. Du 20 juillet au 14 août, à 20 h 45 et 22 h 30. Relâche dimanche. 60 F et 80 F ; deux spectacles : de 100 F à 140 F.

DERNIERS JOURS

25 juillet : Hammerklavier
de Yasmina Reza, mise en scène de Tilly, avec Josiane Stoleru.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, 3^e. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F.
Nadia Berkani
Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, 7^e. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Entrée libre.
Paris-Casa, suites marocaines
Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, 6^e. Tél. : 01-43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. 25 F.

cit  de la musique
exposition
29 mai - 29 ao t 99
la parole du fleuve
harpes d'Afrique centrale
mus e de la musique
Porte de Pantin
01 44 84 44 84
221, av Jean-Jaur s 75019 Paris

FIAC
15-20 sept. 99
Pavillon du Parc
Porte de Versailles
Paris
Reed-OIP. tél : 08 36 68 00 51
internet : http://fiac.reed-oip.fr.

MARDI 20 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Espagne, l'apprentissage de la démocratie. **Forum Planète**
 23.20 Shaolin ou la maîtrise de soi. **Forum Planète**

MAGAZINES

19.00 Best of Nulle part ailleurs. **Canal +**
 19.00 Archimède. **Arte**
 20.00 Les Défilés haute couture. Automne-Hiver 1999/2000 : Chanel. **Paris Première**
 21.00 Le Gai Savoir. La famille, les homosexuels et le PACS. Invités : Christine Boutin ; Eric Dubreuil ; Pierre Cobecot ; Evelynne Sullerot ; François Cérésa ; D. Fernandez. **Paris Première**
 0.30 Un siècle d'écrivains. Anthony Burgess : la mécanique d'Orange. **France 3**

DOCUMENTAIRES

19.25 Einstein, un mythe, un homme. **Odyssee Muzzik**
 20.00 Bagdad. **Muzzik**
 20.00 Promenades sous-marines. Saba, Joyau des Caraïbes. **TMC**
 20.05 Ce besoin de magie, tarots et voyants. **Planète**
 20.15 Reportage. Au nom de la rose. **Arte**
 20.30 Décisions secrètes. Juan Carlos, naissance d'un roi. **Forum Planète**
 20.35 Les Murs du Kosovo. **Planète**

Le Monde TELEVISION

ARTE

22.15 **Poil de carotte** Jacques Renard a transposé la pièce de Jules Renard en décors naturels et dans les années 50. Autant que le texte, le corps des acteurs (Jean-Yves Dubois, Johann Martel, Florence Viala, Muriel Mayette) dit l'communication, le besoin de reconnaissance, l'attente d'amour. La voix qui se casse, un élan vite réprimé, le geste vers l'autre qu'on suspend à peine amorcé... Une émotion rare.

20.45 La Vie en face. Fausto Coppi, une histoire d'Italie (1945-1960). **Arte**
 20.45 Trotsky. **Histoire**
 20.55 Le Temps d'une chanson. [4/6]. **France 2**
 20.55 Equinoxe. Boum ! **Odyssee**
 21.05 20 ans de courses automobiles. [12/20]. **Canal Jimmy**
 21.35 D'abord la vie, ensuite les triomphes. **Planète**
 21.45 Alfred Sauvy. [1/2]. **Histoire**
 21.45 Le Premier Empereur. [1/2]. **Odyssee**
 22.30 Futur fantastique. Les immortels. **13^{ème} RUE**
 22.30 Shaolin. **Forum Planète**
 22.35 Lonely Planet. Cuba et Haïti. **Planète**
 22.35 A corps et à cordes. **Odyssee**
 22.45 Méditerranée. [7/12]. **Histoire**
 23.25 Ils ont marché sur la Lune. **Planète**
 23.35 Intégrales coulisses. Roland Magdane : du vent dans la tête. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Match amical : Brondby - Hambourg. **Eurosport**

MUSIQUE

19.25 Konstantin Wecker & Wolfgang Dauner. **Muzzik**

20.45 Pelléas et Mélisande. Opéra de Debussy. Mise en scène de Graham Vick. Dir. Sir Andrew Davis. **Mezzo Muzzik**
 20.59 Soirée Riccardo Chailly. **Muzzik**
 22.50 Le Sacre du printemps. de Stravinsky. Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. **Muzzik**
 23.35 Edson Cordeiro. **Muzzik**
 0.25 The Plague and the Moonflower. Œuvre de Richard Harvey, sur un livret de Ralph Steadman. Avec John Hurt ; Kym Amps ; John Williams, guitare. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 La Parenthèse. Jean-Louis Benoit. **Festival**
 22.15 La Vie à cinq. Un cadeau inattendu. Rancunes. **Festival**
 23.00 La Mante religieuse. James Keach. **M 6**

SÉRIES

20.45 Code Quantum. La fuite. La future maman. **Série Club**
 20.55 La Vie à cinq. Un cadeau inattendu. Rancunes. **Téva**
 21.50 De la Terre à la Lune. Spider. **Canal +**
 23.00 Star Trek, la nouvelle génération. Genèse (v.o.). **Canal Jimmy**
 23.50 Star Trek, Deep Space Nine. [1/2]. Le maquis (v.o.). **Canal Jimmy**
 1.10 Friends. Celui qui vit sa vie (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

19.40 Versailles, rive gauche ■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min) **O. Ciné Cinéma 1**
 20.30 Remontons les Champs-Élysées ■■■ Sacha Guitry (France, 1938, N., 105 min) **O. Ciné Classics**
 20.35 Dingo et Max ■■ Kevin Lima (Etats-Unis, 1996, animation 75 min) **O. Canal +**
 20.40 Le Grand Blond avec une chaussure noire ■■ Yves Robert (France, 1972, 90 min) **O. TSR**
 20.40 Une autre femme ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1988, 80 min) **O. Cinéstar 1**
 21.00 Les Premiers Hommes dans la Lune ■■ Nathan Juran (Grande-Bretagne, 1964, 100 min) **O. Disney Channel**



22.30 Le Quatrième Pouvoir ■■ Serge Leroy. Avec Philippe Noiret, Nicole Garcia (France, 1985, 95 min) **O. Paris Première**

22.50 MacBeth ■■ Roman Polanski (GB., 1971, v.o., 135 min) **O. Cinétoile**
 23.50 Un si doux visage ■■ Otto Preminger (EU, 1952, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**

0.40 La Drôlesse ■■ Jacques Doillon (France, 1979, 85 min) **O. Canal +**
 1.05 Les Demoiselles de Wilko ■■ Andrzej Wajda (Pologne, 1978, 110 min) **O. Cinétoile**
 1.30 Le Tambour ■■ Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1979, 140 min) **O. Ciné Cinéma 2**
 1.45 Le Maître d'escrime ■■ Pedro Olea (Espagne, 1992, 90 min) **O. Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TF 1

18.05 Sous le soleil. **O.**
 19.05 Les Dessous de Palm Beach. **O.**
 20.00 Journal, Météo. **O.**
 20.50 Le téléphone sonne toujours deux fois ■■ Film. Jean-Pierre Vergne. **O.**
 22.40 L'Hôtel de la plage Film. Michel Lang. **O.**
 0.35 Très chaste. **O.**

FRANCE 2

18.30 Hartley, cœurs à vif. **O.**
 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. **O.**
 19.20 Qui est qui ? **O.**
 20.00 Journal, Météo. **O.**
 20.55 Le Temps d'une chanson. [4/6]. **O.**
 23.10 Les Bonnes Causes ■■ Film. Christian-Jaque. **O.**
 1.05 Journal, Météo. **O.**
 1.25 Docteur Markus Merthin. Dégâts matériels. **O.**

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. **O.**
 18.50 Météo des plages. **O.**
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. **O.**
 20.05 Fa Si La. **O.**
 20.35 Tout le sport. **O.**
 20.38 Le Journal du Tour. **O.**
 21.00 La Carte aux trésors. Essaouira : Mogador. **O.**
 23.10 Météo, Soir 3. **O.**
 23.35 Intégrales coulisses. Roland Magdane : du vent dans la tête. **O.**
 0.30 Un siècle d'écrivains. Anthony Burgess : la mécanique d'Orange. **O.**
 1.20 Benny Hill. **O.**

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35
 20.30 Seinfeld. **O.**
 19.00 Best of Nulle part ailleurs. **O.**
 20.05 Le Zapping. **O.**
 20.10 Les Simpson. **O.**
 20.35 Dingo et Max ■■ Film. Kevin Lima. **O.**
 21.50 De la Terre à la Lune. [3/2]. Spider. **O.**
 22.45 Austin Powers ■■ Film. Jay Roach (v.o.). **O.**
 0.14 10 secondes et des poussières. Un homme torse nu. **O.**
 0.15 Seinfeld. Le stylo. **O.**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Marchands d'armes, marchands de mort ? Invités : Martine Bernard ; François Heisbourg ; Henri Martre ; Bernard Jacquemard ; Xavier Raufer. **Forum Planète**
 23.20 L'Odyssee des écrivains voyageurs. Invités : Michel Crépeu ; Gilles Lapouge ; Michel Le Bris ; Philippe Méliu ; Claude Villers. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... Français et longévité. **La Cinquième**
 16.00 C'est l'été. Cabourg. **France 3**
 18.00 Stars en stock. Henry Fonda. Cary Grant. **Paris Première**
 19.00 Best of Nulle part ailleurs. **Canal +**
 20.00 Les Défilés haute couture. Automne-hiver 1999/2000 : Christian Lacroix. **Paris Première**
 20.10 Le Talk Show. Daniel Pennac ; Manu Dibango. **LCI**
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les papes et le pouvoir : Paul VI et la pilule. **Arte**
 20.50 Sagas. Les grandes réussites. **TF 1**
 22.45 La Semaine d'Histoire. L'OTAN. Les réfugiés. La guerre des images. **Histoire**
 23.00 Ça vaut le détour. Folles poursuites. **TF 1**
 0.45 Mode in France. Haute couture - Automne-hiver 2000. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

17.25 Sport extrême. [3/13]. Terre de glace. **Planète**
 17.40 A corps et à cordes. **Odyssee**
 17.55 Mama. **Planète**
 18.05 Bon voyage, Mr Glenn. **Odyssee**
 18.30 Le Monde des animaux. L'invasion des tatous. **La Cinquième**
 18.40 Cinq colonnes à la une. **Planète**
 18.45 Méditerranée. [7/12]. Espaces. **Histoire**
 19.00 Connaissance. A propos de sexe. [3/4]. Le plaisir. **Arte**
 19.25 Le Fleuve Jaune. Les musulmans du fleuve. **Odyssee**
 19.45 Conférences de presse. 14 janvier 1963 [1/3]. **Histoire**
 20.15 Reportage. Adjudé vendu ! **Arte**
 20.20 Les Iles sauvages. [1/3]. Un monde à part. **Odyssee**
 20.35 Sur les chemins de Compostelle. **Planète**

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 L'été de Mathieu Ce téléfilm de Sylvie Durepaire (1998), interprété par Louis Kreitmann et Léa Coquin, qui appartient à la collection « Regards d'enfance » de Serge Moati, rappelle un peu – en moins bien – La Fracture du myocarde, le film de Jacques Fansten, par sa manière enfantine de traiter de questions graves. C'est gentillet, sans plus, malgré quelques jolies trouvailles scénaristiques.

PARIS PREMIÈRE

22.30 Le Quatrième Pouvoir ■■ Un journaliste de la presse écrite (Philippe Noiret) retrouve son ancienne maîtresse (Nicole Garcia), rédactrice en chef au journal télévisé. Ensemble, ils vont tenter d'éclaircir un assassinat politique. En rapprochant habilement deux têtes du « quatrième pouvoir », Serge Leroy a opposé deux psychologies, deux comportements dans le climat des premières années de gouvernement socialiste.

SPORTS EN DIRECT

13.50 Cyclisme. Tour de France (16^e étape) : Lannemezan - Pau. **France 2 - RTBF 1**
 18.15 Football. Championnat d'Europe des moins de 18 ans : Espagne - Italie. **Eurosport**
 19.55 Athlétisme. Golden League. Meeting de Paris. **Canal +**

DANSE

21.00 La Belle au bois dormant. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet national du Canada. Avec Rudolf Noureev, Veronica Tennant. **Muzzik**

MUSIQUE

17.40 Jazz à Antibes. 23 juillet 1987. **Muzzik**
 18.50 Mozart en tournée, Milan. L'apprentissage par le voyage - K175. Avec Malcom Frager, piano. Interprété par l'Orchestre de la Radiotélévision de la Suisse italienne, dir. Marc Andreae. **Muzzik**

ARTE

22.55 Royal de Luxe, retour d'Afrique En 1998, Jean-Luc Courcoult, directeur artistique de la troupe de théâtre de rue Royal de Luxe, s'installe à Foulou, au nord du Cameroun, avec des membres du Royal et cinq comédiens africains. Dans ce village du bout du monde naît un « petit » géant de 6,50 mètres. Dominique Deluze a filmé cette rencontre insolite, immersion dans un univers étranger.

22.00 Curlew River. Mise en scène d'Yoshi Oida. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Académie européenne de musique, dir. David Stern. **Arte**

23.10 Festival Phoenix 96. Avec Fun Lovin' Criminals ; Foo Fighters ; Terrorist ; Neil Young & The Crazy Horse. **Paris Première**

0.20 Dexter Gordon Quartet. Enregistré en 1970. Avec Dexter Gordon, saxophone ; George Cables, piano ; Rufus Reid, contrebasse ; Eddie Gladden, batterie. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.10 Gros cœur. Pierre Joassin. **RTBF 1**
 20.30 Meurtres sans risque. Christiane Spiro. **Festival**
 20.40 L'assassin habite au 402. Colin Bucksey. **13^{ème} RUE**
 20.55 L'Été de Mathieu. Sylvie Durepaire. **France 2**
 21.00 Piège de diamants. David Winning. **O.**
 22.10 Double jeu. Ian Mune. **France 3**
 22.40 Double peine. Thomas Gilou. **France 2**
 0.05 A corps et à cris. José Dayan. **Festival**

SÉRIES

20.45 Homicide. Crosetti. **Série Club**
 21.00 McCallum. Une mort à petite dose. **O. TSR**
 21.35 Le Caméléon. Qalilpilluit (v.o.). **Série Club**
 22.20 Brooklyn South. **Série Club**
 22.20 Friends. Celui qui vit sa vie (v.o.). **Canal Jimmy**
 22.50 Trois hommes sur le green. **Canal Jimmy**
 23.15 VR 5. Le choix de Simon. **Canal Jimmy**
 23.40 Seinfeld. Le parking (v.o.). **Canal +**
 0.00 New York Police Blues. P'll Draw You a Map (v.o.). **Canal Jimmy**
 0.05 Spin City. On achève bien les chevaux (v.o.). **Canal +**
 0.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Les cybernautes. **M 6**

MERCREDI 21 JUILLET

FILMS

13.00 Princess Bride ■■ Rob Reiner (Etats-Unis, 1987, 100 min) **O. Cinéstar 2**
 14.15 L'Étoffe des héros ■■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 190 min) **O. Ciné Cinéma 2**
 15.50 Remontons les Champs-Élysées ■■ Sacha Guitry (France, 1938, N., 100 min) **O. Ciné Classics**
 16.40 La Bible de néon ■■ Terence Davies (GB - EU, 1994, 95 min) **O. Ciné Cinéma 1**
 16.40 La Vie des morts ■■ Arnaud Desplechin (France, 1990, 50 min) **O. Ciné Cinéma 3**
 18.05 Versailles, rive gauche ■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min) **O. Ciné Cinéma 3**
 19.05 Easy Living ■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1949, N., 75 min) **O. Ciné Classics**
 19.30 Johnny Guitare ■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1953, 110 min) **O. Cinétoile**
 20.30 Ville frontière ■■ Archie L. Mayo (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
 20.35 L'Étoffe des héros ■■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 185 min) **O. Ciné Cinéma 1**



21.20 A l'ombre des potences ■■ Nicholas Ray. Avec James Cagney, Viveca Lindfors (Etats-Unis, 1956, 95 min) **O. Cinétoile**



22.05 Un si doux visage ■■ Otto Preminger. Avec Robert Mitchum, Jean Simmons (Etats-Unis, 1952, N., 90 min) **O. Ciné Classics**
 22.55 Fleurs d'équinoxe ■■ Yasujiro Ozu (Japon, 1958, v.o., 115 min) **O. Cinétoile**
 23.10 Truly, Madly, Deeply ■■ Anthony Minghella (Grande-Bretagne, 1991, 100 min) **O. Cinéstar 1**
 23.40 La Vie des morts ■■ Arnaud Desplechin (France, 1990, 55 min) **O. Ciné Cinéma 2**
 0.05 Countdown ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1968, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinéma 1**
 0.40 Max et les ferrailleurs ■■ Claude Sautet (France, 1971, 105 min) **O. Arte**
 3.25 Le Tambour ■■ Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1979, v.o., 140 min) **O. Ciné Cinéma 1**

PROGRAMMES

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour. **O.**
 14.40 Le Vent de l'aventure. **O.**
 15.35 Extrême limite. **O.**
 16.10 Island détectives. **O.**
 17.10 Melrose Place. **O.**
 18.00 Sous le soleil. **O.**
 19.05 Les Dessous de Palm Beach. **O.**
 20.00 Journal, Météo. **O.**
 20.50 Sagas. Les grandes réussites. **O.**
 23.00 Ça vaut le détour. Folles poursuites. **O.**
 0.10 Minuit sport. **O.**

FRANCE 2

13.50 Cyclisme. Tour de France. Lannemezan - Pau. **O.**
 17.25 Vélo Club. **O.**
 18.25 Un livre, des livres. **O.**
 18.30 Hartley, cœurs à vif. **O.**
 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. **O.**
 19.20 Qui est qui ? **O.**
 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. **O.**
 20.00 Journal, Météo. **O.**
 20.55 L'Été de Mathieu. Téléfilm. Sylvie Durepaire. **O.**
 22.40 Double peine. Téléfilm. Thomas Gilou. **O.**
 0.15 Journal, Météo. **O.**

FRANCE 3

13.50 Derrick. **O.**
 15.10 Cagney et Lacey. **O.**
 16.00 C'est l'été. Cabourg. **O.**
 17.50 Chroniques de l'Amazonie sauvage. **O.**
 18.20 Questions pour un champion. **O.**
 18.50 Météo des plages. **O.**
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. **O.**
 20.05 Fa Si La. **O.**
 20.35 Tout le sport. **O.**
 20.38 Le Journal du Tour. **O.**
 21.00 Piège de diamants. Téléfilm. David Winning. **O.**
 22.40 Météo, Soir 3. **O.**
 23.05 Brel chante ses plus grands succès. **O.**

CANAL +

13.25 Panique au centre commercial. Téléfilm. Norberto Barba. **O.**
 15.00 Spin City. **O.**
 15.20 H. O. **O.**
 15.45 Blague à part. **O.**
 16.10 Rex the Runt. **O.**
 16.20 Toonsylvania. **O.**
 16.40 Batman 2000. **O.**
 17.00 C+ Cléo. **O.**
 18.29 Jean-Luc et Faïpassa. **O.**
 ► En clair jusqu'à 19.55
 18.30 Seinfeld. **O.**
 19.05 Best of Nulle part ailleurs. **O.**
 19.55 Athlétisme. Meeting de Paris. **O.**
 22.05 Addicted to Love ■■ Film. Griffin Dunne (v.o.). **O.**
 23.40 Seinfeld. **O.**
 0.05 Spin City. **O.**
 0.25 A la une. **O.**
 0.50 Paradise Road ■■ Film. Bruce Beresford (v.o.). **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Archimède. **O.**
 19.45 Météo, Arte info. **O.**
 20.15 Reportage. Au nom de la rose. **O.**
 20.45 La Vie en face. Fausto Coppi, une histoire d'Italie (1945-1960). **O.**
 22.15 Comedia. Poil de carotte. Pièce de Jacques Renard. **O.**
 22.55 Royal de Luxe, retour d'Afrique. Documentaire. Dominique Deluze. **O.**
 0.20 Théâtre de rue. Les territoires de l'art. **O.**
 1.30 L'Odyssee du coureur de fond. **O.**

M 6

18.30 The Sentinel. **O.**
 19.20 Mariés, deux enfants. **O.**
 19.50 Voile. **O.**
 19.54 Le Six Minutes, Météo. **O.**
 20.05 Mode 6. **O.**
 20.10 Zorro. **O.**
 20.40 Météo des plages. **O.**
 20.45 E = M 6 décuverte. **O.**
 20.55 Dieu pardonne, moi pas Film. Giuseppe Colizzi. **O.**
 22.55 La Minute Internet. **O.**
 23.00 La Mante religieuse. Téléfilm. James Keach. **O.**
 0.45 Zone interdite. Douaniers contre trafiquants. **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Björn Larsson. **O.**
 21.00 Poésie Studio. **O.**
 22.10 Mauvais genres. La saison «polar». **O.**
 23.00 Théâtre-Cabaret. Invité : Olivier Py. **O.**
 0.05 Du jour au lendemain. **O.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival d'été euroradio. Concert par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra Théâtre Hélikon de Moscou, dir. Valery Kripskov : Œuvres de Bizet. **O.**
 23.07 Tapage nocturne. **O.**
 20.15 Les Soirées. Œuvres de Chopin, Nikita Magaloff, piano : Œuvres de Mendelssohn. 20.40 Frank Peter Zimmermann, violon. Œuvres de R. Schumann, Mozart, Ravel, etc. **O.**
 22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Berwald, Schubert, R. Schumann. **O.**

RADIO CLASSIQUE

14.50 Daktari. **O.**
 15.45 T.A.F. **O.**
 16.00 Alf. **O.**
 17.30 Cinq sur cinq inventions. **O.**
 17.10 Faiseurs d'images. **O.**
 17.30 100 % question. **O.**
 18.20 Le Cinéma des effets spéciaux. **O.**
 18.00 Météo. **O.**
 18.30 Le Monde des animaux. **O.**
 19.00 Connaissance. A propos de sexe. **O.**
 19.45 Météo, Arte info. **O.**
 20.15 Reportage. Adjudé vendu ! Les papes et le pouvoir : Paul VI et la pilule. **O.**
 21.35 Les Cent Photos du siècle. On a marché sur la Lune. **O.**
 21.45 Musica. Curlew River, introduction. 22.00 Curlew River. Opéra de Britten. Dir. David Stern. **O.**
 23.20 100 ans de cinéma russe. **O.**
 0.10 La Lucarne. L'Art de survivre. **O.**
 0.40 Max et les ferrailleurs ■■ Film. Claude Sautet. **O.**

M 6

13.30 Amour, rapt et trahison. Téléfilm. Rodolfo Roberti. **O.**<

La visite d'Ehoud Barak aux Etats-Unis a relancé le partenariat israélo-américain

Washington va augmenter son aide militaire à l'Etat hébreu

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

Ehoud Barak s'était rendu aux Etats-Unis pour remettre sur ses rails le processus de paix, enlisé par trois années de gouvernement de son prédécesseur, Benyamin Nétanyahou. Si l'on en croit les diverses déclarations faites au cours de ces derniers jours, il a certes été beaucoup question de paix avec le président Bill Clinton. Mais, à la veille de rentrer en Israël – mardi 20 juillet, Ehoud Barak devait passer sa dernière journée aux Etats-Unis dans les bureaux du Congrès –, le premier ministre et son hôte ont donné un autre éclairage de leurs priorités : autant, sinon plus, que la paix, la remise à flot et le renforcement des relations privilégiées israélo-américaines, que les choix du gouvernement de M. Nétanyahou avaient mises à mal.

Dans un style pompeux inattendu, la déclaration commune rendue publique le 19 juillet indique que les deux pays partagent « une vaste et nouvelle compréhension des choses, qui améliore de façon significative des relations bilatérales déjà exceptionnelles, permettant à leur amitié et à leur coopération traditionnelles d'atteindre un niveau inégalé de collaboration stratégique ».

Conformément aux convictions des milieux militaires israéliens, largement partagées par les responsables travaillistes, Ehoud Barak a réussi à convaincre son interlocuteur qu'aucun progrès dans le processus de paix n'était possible, si Israël n'abordait pas le dossier en position de force, hors d'atteinte d'une quelconque menace émanant de ses voisins. Le communiqué commun en tient largement compte, qui indique que le président Clinton « a réaffirmé

l'engagement constant des Etats-Unis à participer à la sécurité d'Israël, à maintenir son avantage qualitatif en renforçant ses capacités de dissuasion et d'autodéfense contre toute menace ». Lors d'une conférence de presse commune à la Maison Blanche, le président américain a estimé qu'il s'agissait de faire d'Israël

chargé de coordonner la politique des deux pays face aux menaces de prolifération nucléaire et de développement de missiles à longue portée. Cette disposition vise surtout l'Iran qui, estiment les militaires israéliens, tente de mettre au point un missile porteur d'une charge nucléaire, capable d'atteindre leur pays. Dans

La Syrie invitée à coopérer à la réalisation de la paix

Le président Bill Clinton et le premier ministre israélien, Ehoud Barak, ont déclaré, lundi 19 juillet, qu'ils se féliciteraient de toute décision de la Syrie, invitant les organisations palestiniennes radicales à renoncer à la lutte contre Israël. Lors d'une conférence de presse commune à la Maison Blanche, les deux dirigeants n'ont pas confirmé les informations qui circulaient au sujet d'une telle initiative syrienne – qui ont été démenties par des groupes palestiniens basés à Damas –, mais ils ont clairement fait comprendre qu'ils seraient ravis par une telle mesure.

« Nous aussi, nous aimerions entretenir avec la Syrie des relations plus proches de la normale et nous aimerions voir la Syrie se réconcilier avec tous ses voisins de la région. Tout ce que Damas fera pour se dissocier du terrorisme sera une mesure allant dans le bon sens », a dit M. Clinton. Il a fait part de son intention de contacter son homologue syrien, Hafez El Assad, pour l'inciter à saisir la chance pour la paix que représente l'élection d'Ehoud Barak. – (Reuters.)

« un pays plus fort », alors que la future Palestine et la Jordanie, ses voisins, devaient être, eux, des pays où l'on vivrait demain « plus tranquillement » qu'aujourd'hui.

Sous réserve de l'accord du Congrès, les Etats-Unis se sont engagés à augmenter leur aide militaire à Jérusalem, qui devrait atteindre 2,4 milliards de dollars annuels dans dix ans, soit une augmentation de 30 %. S'ajoute à cette somme 1,2 milliard de dollars, promis pour financer les investissements de sécurité consécutifs à l'accord de Wye River. Cependant l'aide économique devrait progressivement diminuer. Un comité militaire commun sera créé,

cette perspective, les Etats-Unis se sont engagés à financer l'acquisition par Israël d'une troisième batterie de missiles antimissiles de type Arrow.

La majeure partie du communiqué commun est ainsi consacrée aux moyens financiers, humains et militaires, mis en œuvre pour contrer les menaces de toutes sortes auxquelles Israël pourrait avoir à faire face. La tâche d'apprécier lesdites menaces est confiée à un groupe d'évaluation de la politique stratégique, composé d'experts des deux pays qui rendront compte directement aux chefs de l'exécutif. Ce renforcement des relations bilatérales américano-israéliennes ne devrait pas soulever l'en-

thousiasme des partenaires arabes, et, singulièrement, palestiniens, d'Israël.

Profitant du refroidissement que la politique de M. Nétanyahou avait imposé aux relations israélo-américaines, Yasser Arafat avait réussi à se rapprocher sensiblement de Washington. Le communiqué final semble l'avoir oublié, qui fait à peine mention des revendications palestiniennes et demeure très vague sur les modalités qui permettront cette paix que M. Barak s'est engagé à promouvoir. « C'est à dessein que nous ne sommes pas entrés publiquement dans les détails », a rétorqué le président Clinton à un journaliste qui lui demandait quelques précisions. Il épousait là une attitude constante de M. Barak, qui, hostile à toute négociation sur la place publique, s'obstine à ne rien livrer ouvertement de ses grands choix.

Lundi, le premier ministre n'a pas dérogé à cette habitude, promettant seulement de poursuivre sur le chemin de la paix en n'abandonnant « aucune piste ni dossier ». Il s'est même accordé quelque répit supplémentaire, en répétant ces derniers jours qu'il lui fallait quinze mois pour savoir si « une percée majeure » était possible pour régler ce conflit « vieux de cent ans ». Le vague du propos, seulement contrebalancé par la volonté affichée de vouloir aller de l'avant, ne paraît pas nuire à son auteur. M. Arafat, qui semble tenu régulièrement informé des entretiens de M. Barak, est jusqu'ici demeuré fort discret.

Patrice de Beer
et Georges Marion

(Lire aussi notre éditorial page 12).

Un succès de politique intérieure pour Bill Clinton

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

En annonçant, lundi 19 juillet, l'envoi du premier astronaute israélien dans l'espace en l'an 2000, le président Clinton a indiqué que cette initiative « amenait littéralement le partenariat américano-israélien vers de nouveaux sommets ». Le symbole est approprié, à l'issue de la première visite d'Ehoud Barak à Washington. Débarrassés de l'hypothèque que faisaient peser sur les relations bilatérales les relations exécrables entre Bill Clinton et Benyamin Nétanyahou, les Américains ont accueilli avec soulagement les intentions du nouveau premier ministre d'Israël de tenter de régler le processus de paix au

Proche-Orient dans les quinze mois.

Ce délai n'est pas sans importance, même si M. Barak refuse d'y voir une date-butoir. Quinze mois mènent tout droit à la mi-octobre 2 000, juste avant l'élection présidentielle qui identifiera le successeur de M. Clinton. Un coup de pouce bienvenu pour le candidat Al Gore, connu pour son soutien sans faille à Israël, mais qui ne décolle pas dans les sondages ; mais aussi la possibilité pour le président américain, qui s'est personnellement impliqué dans le processus de paix quand il battait de l'aile et qui aimerait bien achever son mandat, auréolé d'un succès diplomatique au Proche-Orient.

S'il n'a pas obtenu beaucoup de garanties de la part de son interlocuteur, lors de la douzaine d'heures d'entretiens qu'ils ont eus durant trois jours, Bill Clinton n'en a pas moins accepté de réduire le rôle des États-Unis à celui de « facilitateur » du processus de paix, plutôt que d'intermédiaire ou d'arbitre. Le temps est venu de pousser Israéliens et Palestiniens à se parler directement sans faire appel à l'ami américain. Reçu à Camp David, Ehoud Barak a noté que les Américains devraient se contenter de régler la chorégraphie des négociations. Il a aussi obtenu une réduction du rôle de la CIA dans le processus de paix – rôle expressément prévu par les accords de Wye

M. Arafat va rencontrer

MM. Habache et Hawatmeh

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, va rencontrer « très prochainement » George Habache et Nayef Hawatmeh, deux dirigeants d'organisations palestiniennes opposées aux accords avec Israël, a révélé, mardi 20 juillet, Abbas Zaki, membre du conseil central du Fatah, dans des déclarations à la radio palestinienne. M. Habache dirige le Front populaire de libération de la Palestine, et M. Hawatmeh, le Front démocratique de libération de la Palestine, tous deux basés à Damas. D'après M. Zaki, le président palestinien veut examiner avec MM. Habache et Hawatmeh les négociations qui doivent s'engager avec Israël en vue d'un arrangement permanent dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza. M. Zaki n'a pas précisé où se tiendrait cette rencontre, qui sera la première du genre depuis l'avènement, en 1994, de l'Autorité palestinienne. Toujours d'après M. Zaki, le comité central du Fatah tiendra une réunion le 31 juillet pour discuter du statut définitif des territoires palestiniens. – (AFP)

River d'octobre 1998. Aux Israéliens de mener le jeu, et d'épargner à Washington une implication risquée. Mais, dans le même temps, Bill Clinton reprend en main la diplomatie proche-orientale, alors que M. Nétanyahou avait joué de ses liens avec la droite chrétienne et les républicains, majoritaires au Congrès, pour contrer la Maison Blanche. C'est désormais entre celle-ci et Jérusalem – et plus précisément entre MM. Barak et Clinton – que tout se décidera.

« NOUVEAU COMMENCEMENT »

Comme l'explique Judith Kipper, du Centre d'études stratégiques et internationales, les relations américano-israéliennes sont revenues à la normale après l'intermède « Bibi » : « Les États-Unis vont maintenant s'ajuster aux vues israéliennes car (...), pour la première fois, il existe une véritable possibilité de mettre fin définitivement au conflit du Proche-Orient ». Ancien responsable du Proche-Orient au Conseil national de sécurité, devenu consultant international, Howard Teicher se souvient que les relations étaient extrêmement délicates jusqu'à l'élection de M. Barak. Il rappelle les tensions qui ont caractérisé les périodes où le Likoud était au pouvoir, manipulant les relations bilatérales pour des raisons de politique intérieure, alors que pour les gouvernements travaillistes, en particulier sous Itzhak Rabin et Shimon Pérès, les liens avec Washington ont toujours été primordiaux.

Légitimistes dans l'âme, les organisations juives américaines ont fait bon accueil à M. Barak, qui a reçu dimanche à New York la Conférence de leurs présidents, laquelle s'était félicité de sa victoire, soulagée qu'il soit « mis fin à des rivalités nuisibles et coûteuses ». Les juifs américains – qui votent souvent démocrate – paraissent à nouveau unis derrière le premier ministre d'Israël. Tout cela explique que Bill Clinton ne dissimule pas sa satisfaction. Un porte-parole officiel a parlé de « nouveau commencement ».

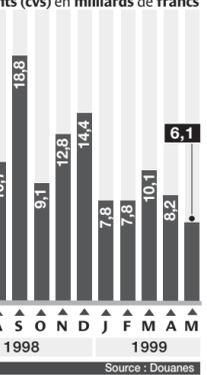
P. de B. et G. M.

L'excédent commercial français en fort recul en mai

LE COMMERCE extérieur français qui, mois après mois, établissait des records, a connu en mai un excédent moins flamboyant que d'ordinaire, de seulement 6,1 milliards de francs. Un résultat aussi faible n'avait pas été constaté depuis fin 1996. La remontée des cours du pétrole est à l'origine de ce retournement : elle a contribué à détériorer la balance énergétique, en déficit de 6,8 milliards de francs en mai contre à peine plus de 4 milliards les mois antérieurs. Toutefois, les exportations françaises progressent également, notamment dans les pays de l'Union européenne, ce qui laisse à penser que la compétitivité des produits français n'est pas en cause dans ce bilan mensuel décevant.

COMMERCE EXTÉRIEUR

excédents (cvs) en milliards de francs



La Sécurité sociale refuse de financer les 35 heures

QU'ILS SOIENT d'accord ou pas avec l'avant-projet de loi sur la réduction du temps de travail, les partenaires sociaux ne veulent pas participer à son financement. Lundi 19 juillet, par 18 voix (Medef, CGPME, CGT, FO) le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a exprimé un vote négatif sur le texte. La CFCT n'y a pas pris part, la CFDT, la Mutualité française se sont abstenues, et l'UPA (patronat de l'artisanat) s'est contenté de « prendre acte ».

Le même jour, l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale a émis aussi un vote défavorable. La branche famille avait déjà fait connaître son opinion, identique, le 13 juillet. La branche vieillesse devrait suivre. Syndicats et patronat « refusent d'affecter à la réduction du temps de travail des ressources dont la vocation est de financer la politique de santé », dénonce la CNAM. Le gouvernement prévoit de ne plus compenser intégralement les allègements de charges patronales destinées à financer les 35 heures.

Report du lancement de la navette Columbia

LE LANCEMENT de la navette Columbia, prévu mardi 20 juillet du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride), a été reporté de deux jours, a annoncé la NASA après que le compte à rebours eut été interrompu à six secondes du départ en raison d'une trop forte pression d'hydrogène dans le moteur. Columbia était prête à entrer dans la séquence automatique de tir lorsqu'a été signalé le problème. Les cinq astronautes, dont la première femme commandant de bord d'une navette, Eileen Collins, et le Français Michel Tognini, devaient partir pour un vol de cinq jours durant lequel devait être mis sur orbite le satellite scientifique Chandra. Cette mission, prévue à l'origine pour se dérouler en novembre 1998, avait déjà subi neuf reports. – (AFP, Reuters.)

Corse : liquidation de la Caisse de développement économique

L'ASSEMBLÉE de Corse a adopté, lundi 19 juillet, la liquidation amiable de la Caisse de développement économique de la Corse (Cadece), deuxième institution financière de l'île après le Crédit agricole. Fondée en 1986 pour financer le développement insulaire, la Cadece s'était engagée dans une politique de prêts hasardeuse, notamment dans l'exploitation du granit, l'aquaculture et l'hôtellerie. Dès son arrivée, en 1994, l'actuel président, Noël Pantalacci, bloqua la délivrance des prêts et consacra l'essentiel de l'activité de la Caisse au recouvrement des impayés estimés, en 1999, à 620 millions de francs. L'Assemblée a opté pour la liquidation amiable au lieu d'une liquidation judiciaire, afin de permettre à la Cadece de continuer à recouvrer ses créances. Cette solution sera financée à hauteur de 137 millions de francs par l'Etat et de 63 millions de francs par la collectivité territoriale de Corse. La gestion de la Cadece est visée par une information judiciaire en cours au pôle financier de Bastia.

Réintégration de la directrice d'école qui avait fait chanter « Le Déserteur »

LA DIRECTRICE d'école de Montluçon (Allier), démise de ses fonctions pour avoir fait chanter *Le Déserteur* de Boris Vian à ses élèves lors de la commémoration du 8 mai 1945, a été réintégrée à son poste (*Le Monde* du 27 mai). Après que des associations d'anciens combattants ont dénoncé une « provocation », l'inspecteur d'académie avait annoncé, le 21 mai, la suspension définitive d'Andrée Rouffet-Pinon de ses fonctions de directrice. Cette femme âgée de cinquante et un ans, qui avait conservé son poste d'enseignante, reconnaissait avoir commis une maladresse mais contestait la sanction.

En revenant sur sa décision, le 13 juillet, l'inspecteur d'académie a choisi « la voie de l'apaisement », indique le recteur de l'académie de Clermont-Ferrand. La réaction de la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, qui avait jugé la décision « disproportionnée », a largement contribué à cet épilogue.

DÉPÊCHE

■ GAUCHE : Robert Hue, secrétaire national du PCF, a été reçu, lundi 19 juillet, pendant plus d'une heure par le président de l'Assemblée nationale avec lequel il a affirmé avoir fait « un large tour d'horizon de la vie politique ». Interrogé sur les équilibres au sein de la majorité plurielle, M. Hue a affirmé n'avoir « pas évoqué avec Laurent Fabius dans le détail telle ou telle question ». Il a souligné que s'il devait évoquer ce sujet, il le ferait avec Lionel Jospin qu'il rencontre, mercredi 21 juillet, avec les autres responsables de la majorité de « gauche plurielle ».

COMPUTER BENCH
LE PLUS VASTE APPLE CENTER D'EUROPE
1600m² DÉDIÉS APPLE MACINTOSH
TEL: 01 49 58 11 00 • FAX: 01 46 78 19 11
15, rue Ambroise Croizat, 94814 Villejuif Cedex
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h. PARKING CLIENTS & VISITEURS

OFFRE SPÉCIALE
POWERMACINTOSH G3 + ÉCRAN APPLE 17"
PowerMac G3/350 128 Mo/12 Go/CD 24x/Zip+Écran 17" 15 788Fht 19 040Fht
PowerMac G3/400 128 Mo/9 Go/CD/U2+Écran 17" 18 948Fht 22 851Fht
Ecran Apple 17" Sony Trinitron 2 398Fht 2 892Fht
Ecran Apple 21" B&W 8 785Fht 10 595Fht

METEZ UN PC dans votre
PowerMacintosh G3 pour 995Fht de plus dans le cas d'un achat simultané d'un PowerMac G3 avec moniteur 17" ou 20" Apple.
WINDOWS 98 + VIRTUAL PC
POUR 995Fht de plus
1 200Fht

iMac le dernier-né des Macintosh
32 Mo/6 Go/CD 24x/Écran intégré 15"/Modem 56k/2 ports USB
7 340Fht - 8 852Fht

IMAC EN 5 COULEURS : Myrtille, Raisin, Mandarine, Citron Vert, Fraise

PORTABLES POWERBOOK G3 : 2,68 KG COMPLETS
333 Mhz 14,1"TFI/64 Mo/4 Go/CD 24x/Ethernet/Modem 56k 16 890Fht 20 369Fht
400 Mhz 14,1"TFI/64 Mo/6 Go/DVD/Ethernet/Modem 56k 23 390Fht 28 208Fht

GRATUIT! LE CD-ROM COMPUTER BENCH
Recevez gratuitement la nouvelle version du disque compact Computer Bench. Il contient: DataBench, Le Guide des Réseaux, de nombreux textes techniques, pilotes, utilitaires et mises à jour. Joindre un CD-ROM vierge et une enveloppe timbrée.